Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Étude sur la sensibilisation au changement climatique et aux gaz à effet de serre

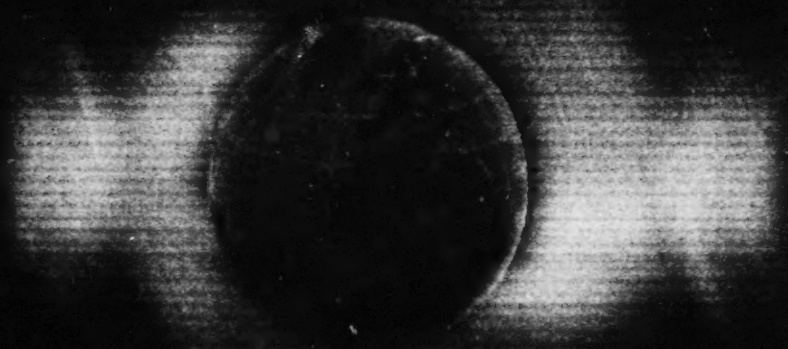

Mars 2003

Canada

103-04885/

ÉTUDE SUR LA SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX GAZ À EFFET DE SERRE

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Mars 2003

ÉTUDE SUR LA SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX GAZ À EFFET DE SERRE

Auteurs :

réalisée par Pierre Aubin, Geneviève Auger et Claude Perreault, Section des études et de l'analyse de marché, Division de l'analyse économique et sectorielle (DAES).

Équipe du projet

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Direction générale des politiques stratégiques, Direction de la recherche et de l'analyse, DAES et Bureau de l'environnement (BE)
Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)
Direction générale de la recherche (DGR)
Léger Marketing
Bureau d'études socio-graphiques (BESG)

Chef du projet

Claude Perreault

Mars 2003

Direction de la recherche et de l'analyse
Direction générale des politiques stratégiques
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Tout point de vue exprimé, qu'il soit énoncé clairement, sous-entendu ou interprété à partir du contenu de la présente publication, ne réflète pas nécessairement la politique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Afin de faciliter la lecture du présent document, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Pour se procurer des exemplaires supplémentaires, s'adresser à la :
Section de la transmission des connaissances
Direction de la recherche et de l'analyse
Direction générale des politiques stratégiques
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice 74, F.E.C.
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
Téléphone : (613) 759-1865
Télécopieur : (613) 759-7090
Courrier électronique : kdudist@agr.gc.ca

Vous pouvez obtenir une version électronique des publications produits par la Direction de la recherche et de l'analyse sur Internet à : *www.agr.gc.ca/policy/epad*

Publication 2147/F
ISBN 0-662-88043-9
Catalogue A22-273/2002F
Projet 02-043-r

Also available in English under the title:
CLIMATE CHANGE AND GREENHOUSE GAS AWARENESS STUDY

Table des matières

Remerciements ..... **ix**

Avant-propos ..... **xi**

Résumé ..... **xiii**

Section 1 : Objectif et méthodologie **1**
1.1 Contexte 1
1.2 Objectifs 1
1.3 Structure du rapport 2
1.4 Type principaux d'exploitations agricoles 2
1.5 Méthodologie 2
1.6 Taille de l'échantillon et marge d'erreur 3
1.7 Recherche quantitative 5
1.8 Recherche qualitative 5

Section 2 : Description des producteurs **7**
2.1 Profil des producteurs 7
2.2 Profil des exploitations agricoles 11

Section 3 : Exposition à l'information agricole et environnementale **13**
3.1 Enjeux agricoles 13
3.2 Sources d'information 14
3.3 Émissions de gaz à effet de serre et changement climatique 16
3.4 Interêt pour la réception d'information gouvernementale 17
3.5 Interêt à participer à des séminaires ou à des cours de formation 17

Section 4 : Pratiques de gestions **19**
4.1 Recours aux services sous-traitance 19
4.2 Recours à des personnes-ressources en agriculture 20
4.3 Participation à des séminaires ou à des cours 21
4.4 Obtention d'un prix de vente pré-établi pour ses produits 21
4.5 Responsabilité de la gestion du risque 22

4.6 Priorité aux investissements dans l'exploitation 22
4.7 Intention d'apporter des changements importants en matière de commercialisation 22
4.8 Premier à essayer de nouvelles techniques et de nouveaux produits 23

Section 5 : Sensibilisation et familiarité à l'égard des questions du changement climatique et des gaz à effet de serre 25
5.1 Impact de l'agriculture sur l'environnement 25
5.2 Incidence future du changement climatique sur l'agriculture .. 27
5.3 Sensibilisation aux problèmes du changement climatique et des gaz à effet de serre 28
5.4 Sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique 29
5.5 Familiarité avec les pratiques agricoles favorisant le piégeage du carbone ou la formation de puits de carbone et avec l'échange de droits d'émission 31
5.6 Perception du changement climatique 32

Section 6 : Comportement des producteurs vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre 33
6.1 Disposition à réduire les émissions de GES 33
6.2 Types d'initiatives gouvernementales visant à aider les producteurs à réduire les émissions de GES 35
6.3 Pratiques agricoles des producteurs ayant des terres ensemencées 36
6.4 Intérêt pour un marché d'échange de droits d'émission 39
6.5 Pratiques de gestion du fumier 40
6.6 Plan environnemental 43

Section 7 : Recherche qualitative – transmission du message 49
7.1 Environnement 49
7.2 Émissions de gaz à effet de serre 50
7.3 Transmission du message 50

Section 8 : Sommaire et recommandations 53
8.1 Sommaire 53
8.2 Recommandations pour les futures enquêtes sur les gaz à effet de serre et l'environnement 55

Annexe A :
Tableau A1 : Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement A-1
Tableau A2 : Pratiques de gestion de l'exploitation agricole A-7
Tableau A3 : Sensibilisation aux questions de changement climatique et de gaz à effet de serre A-13
Tableau A4 : Comportement des agriculteurs A-25

Annexe B :
Questionnaire B-1

Liste des tableaux et graphiques

Tableaux

Tableau 1a : Marge d'erreur par type d'exploitation 4

Tableau 1b : Marge d'erreur par province ou région 4

Tableau 2 : Entrevues complètes 4

Tableau 3 : Profil des producteurs 10

Tableau 4 : Profil des exploitations agricoles 12

Graphiques

Graphique 1 : Types d'exploitation agricoles 8

Graphique 2 : Études 9

Graphique 3 : Exposition à l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture en fonction des recettes agricoles brutes 14

Graphique 4 : Sources d'information 14

Graphique 5 : Sources d'information sur les plans environnementaux par province 15

Graphique 6 : Recours à des personnes-ressources en agriculture par province 20

Graphique 7 : Recours à des personnes-ressources en fonction du type principal d'exploitation 20

Graphique 8 : Participation à des séminaires ou à des cours en fonction des recettes agricoles brutes 21

Graphique 9 : Réinvestissement dans l'exploitation par province 22

Graphique 10 : Premier à essayer de nouvelles techniques et de nouveaux produits par type d'exploitation 23

Graphique 11 : Impacts les plus importants des activités agricoles sur l'environnement 26

Graphique 12 : Impact de l'agriculture sur le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre 26

Graphique 13 : Conséquences négatives du changement climatique 27

Graphique 14 : Conséquences positives du changement climatique 28

Graphique 15 : Sensibilisation au changement climatique et aux émissions de GES 29

Graphique 16 : Sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique 30

Graphique 17 : Familiarité avec les pratiques agricoles contribuant au piégeage du carbone ou aux puits de carbone et avec l'échange de droits d'émission, par province 31

Graphique 18 : Sensibilisation à l'importance du changement climatique et à la responsabilité pour la réduction des GES 32

Graphique 19 : Disposition à réduire les émissions de GES volontairement 34

Graphique 20 : Disposition à réduire les émissions de GES avec l'aide du gouvernement 34

Graphique 21 : Disposition à réduire les émissions de GES volontairement ou avec l'aide du gouvernement 35

Graphique 22 : Principales méthodes de travail du sol 36

Graphique 23 : Popularité du semis direct comme principale méthode de travail du sol, par province 37

Graphique 24 : Fréquence des analyses du sol 37

Graphique 25 : Fréquence des analyses du sol par province 38

Graphique 26 : Plantations brise-vent et autres types de protection des champs, par province 38

Graphique 27 : Intérêt pour un marché d'échange de droits d'émission 40

Graphique 28 : Systèmes d'entreposage du fumier 41

Graphique 29 : Systèmes d'entreposage du fumier par province 41

Graphique 30 : Systèmes d'entreposage du fumier en fonction du type principal d'exploitation 42

Graphique 31 : Pratiques de gestion du fumier 43

Graphique 32 : Plan environnemental 44

Graphique 33 : Plan environnemental officiel 44

Graphique 34 : Plan environnemental envisagé 44

Graphique 35 : Plan environnemental officiel par province 45

Graphique 36 : Producteurs ayant un plan environnemental officiel en fonction du type principal d'exploitation 45

Graphique 37 : Producteurs ayant un plan environnemental officiel en fonction des recettes agricoles brutes 46

Graphique 38 : Intérêt pour un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental, par province 47

Graphique 39 : Intérêt pour un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental, en fonction du type principal d'exploitation 47

Remerciements

Cette enquête a beaucoup profité des commentaires et suggestions éclairés de Philippe Ricard (BESG) pour l'élaboration du cadre conceptuel, de l'échantillonnage et du questionnaire.

Léger Marketing a contribué à la conception de l'échantillonnage et du questionnaire, à la collecte des données de la pré-enquête et de l'enquête, ainsi qu'à la préparation de certaines parties de ce rapport.

Nous remercions Louise Bissonnette (BE), Merle Boyle (ARAP) et Ray Desjardins (DGR) de leurs suggestions utiles pour la préparation du questionnaire ainsi que de leurs commentaires sur l'ébauche de ce rapport.

Nous tenons également à remercier Tulay Yildirim et Bob MacGregor (DAES) de leur examen critique et éclairé de ce rapport. Nous sommes redevables à Lucie Beaulne, à Kathleen Kittson, à Betty Lorimer, à Nasreen Islam, à Susan Foget et à Paul Spooner, de la STC, pour leur aide précieuse aux étapes de la révision et de la conception.

Enfin, nous remercions les 1 643 producteurs qui ont bien voulu prendre le temps de répondre au questionnaire.

Mots clés : changement climatique, émissions de gaz à effet de serre (GES), environnement, plan environnemental (plan de gestion des effets environnementaux de l'agriculture), pratiques favorisant la formation de puits de carbone ou le piégeage du carbone, marché des droits d'émission, fumier.

Avant-propos

En 1997, les pays industrialisés ont négocié le Protocole de Kyoto qui, s'il entre en vigueur, fixera des objectifs de réduction des émissions pour les pays industrialisés qui auront jusqu'à la période de 2008-2012 pour les atteindre. Si le Canada ratifie le protocole il devra réduire ses émissions de 6 p.100 par rapport au niveau enrégistré en 1990.

Après l'adoption du Protocole de Kyoto en 1997, les premiers ministres ont demandé aux ministres d'examiner les impacts, les coûts et les avantages de la mise en œuvre du Protocole, ainsi que les solutions pour contrer le changement climatique. En 1998, les ministres de l'Énergie et de l'Environnement, pour répondre à cette demande, ont établi le Processus national sur le changement climatique qui a créé 16 tables de concertation (groupes de travail) afin d'examiner les options pour la réduction des émissions de GES du Canada. En 2000, s'appuyant sur les réalisations du Processus national, les ministres de l'Énergie et de l'Environnement ont mis de l'avant une approche nationale coordonnée pour s'attaquer au problème du changement climatique. Cette approche comprenait la Stratégie nationale de mise en œuvre et le Premier plan national d'activités, qui regroupe les mesures individuelles et concertées sous les thèmes clés de la phase I de la Stratégie. L'un de ces thèmes est l'accroissement de la sensibilisation et de la compréhension. Ce volet vise à informer, à éduquer et à sensibiliser les Canadiens au sujet des aspects scientifiques et des impacts du changement climatique, y compris la capacité d'adaptation, ainsi qu'à obtenir un large appui pour accorder à la question du changement climatique un caractère prioritaire.

La présente étude s'inscrit sous le thème de la sensibilisation et de la compréhension de la phase I de la Stratégie. Elle a été entreprise par Agriculture et Agroalimentaire Canada en vue d'évaluer les connaissances des producteurs sur les problèmes relatifs au changement climatique et aux GES ainsi que leur compréhension des enjeux. Par la réalisation de cette étude, le Canada démontre qu'il respecte l'article 6 de la Convention du Protocole de Kyoto, qui prévoit l'adoption à l'échelle nationale de mesures en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation qui feront en sorte que les citoyens comprennent mieux le changement climatique et s'efforcent de régler ce problème.

Cette étude constitue un repère pour l'évaluation du succès des efforts de sensibilisation et d'éducation du public concernant le changement climatique et les GES. Ces résultats serviront également à l'élaboration de programmes et de politiques efficaces et contribueront ainsi à l'effort que doit consentir le secteur agricole pour réduire sa part des émissions de GES.

Par ailleurs, la question du changement climatique doit être considérée dans le contexte politique plus large du développement durable. L'environnement est un élément clé du Cadre stratégique pour l'agriculture de 2001. Conformément à ce cadre, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent tâcher, de concert avec les producteurs et d'autres intervenants, de régler les préoccupations environnementales en aidant les exploitants agricoles à adopter des pratiques écologiquement rationnelles.

Résumé

La production agricole cause environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada. S'il ratifie le Protocole de Kyoto, le Canada devra réduire ses émissions de GES à 94% par rapport à leurs niveaux en 1990, et le faire au cours de la première période d'engagement qui va de 2008 à 2012. Des analyses et des consultations sont effectuées actuellement pour déterminer les options les plus économiques et efficaces qui permettront à chaque secteur de se rapprocher de l'objectif national.

Ce rapport vise à fournir des données de référence permettant d'apprécier dans quelle mesure les producteurs comprennent la question du changement climatique et des émissions de GES et le lien entre cette question et les choix qu'ils font dans la gestion des sols, des terres et du bétail. Cette information aidera les gouvernements et l'industrie à élaborer les politiques et les mesures qui aideront le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES tout en maximisant les répercussions environnementales bénéfiques pouvant en découler.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a chargé Léger Marketing d'effectuer une enquête nationale auprès de 1 643 producteurs pour déterminer le degré de sensibilisation des producteurs agricoles au changement climatique et aux émissions de GES ainsi que leur compréhension du rôle que joue l'agriculture dans ces émissions. Les entrevues ont été réalisées en janvier et en février 2001 auprès de producteurs dont les revenus agricoles bruts dépassaient 10 000 $ par année. Les principaux domaines d'exploitation étaient les suivants : grandes cultures, bovins, lait, porcs et volaille.

Une immense majorité de producteurs (85 %) ont déclaré avoir eu accès à de l'information d'intérêt pour leur exploitation l'année précédente. En revanche, l'exposition à l'information sur le changement climatique et les GES a été limitée, seulement un producteur sur quatre (24 %) déclarant en avoir reçu. Il semble par ailleurs que l'exposition à l'information ne se traduit pas nécessairement par une plus forte disposition à réduire les émissions de GES ou à reconnaître que les activités agricoles ont un impact sur ces émissions.

Sept producteurs sur dix (70 %) se sont dits intéressés à recevoir de l'information gouvernementale factuelle sur les émissions de GES. Les sources d'information agricole les plus souvent mentionnées sont les associations de producteurs (77 %), les gouvernements (49 %) et l'industrie (47 %). L'enquête révèle que près de la moitié des producteurs (45 %)

sont branchés à Internet. Bien que ces derniers disent l'utiliser fréquemment, seulement 13 % mentionnent s'en servir pour obtenir de l'information agricole.

Près de la moitié des producteurs (45 %) se disent d'accord avec l'affirmation que le Protocole de Kyoto a réuni les pays dans le but de réduire les émissions de GES. Toutefois, les producteurs sont moins informés des aspects particuliers des GES - seulement un sur quatre a correctement reconnu la contribution de l'agriculture à ces émissions ou déterminé le principal GES associé aux activités agricoles. Pour beaucoup, la pollution de l'eau et l'érosion du sol constituent les impacts les plus importants des activités agricoles sur l'environnement. Seulement un producteur sur quatre (23 %) a reconnu que les activités agricoles accentuaient le changement climatique.

Les opinions concernant les impacts à long terme du changement climatique sur les activités agricoles sont variées. Plus de la moitié des producteurs croient que le changement climatique aura un impact, mais 30 % s'attendent à un impact positif, et 26 %, à un impact négatif. Un pourcentage important de producteurs (34 %) estiment que l'impact sera nul. Les producteurs dont les recettes agricoles sont élevées sont davantage portés à croire que le changement climatique est une bonne chose. L'introduction de nouvelles variétés culturales et l'augmentation des conditions climatiques extrêmes ont été les impacts attendus du changement climatique sur l'agriculture les plus souvent mentionnés.

La plupart des producteurs ignorent le lien entre les émissions de GES et des pratiques agricoles courantes (semis direct, brise-vent, pacage intensif, culture de fourrages et utilisation d'engrais minéraux).

Seulement un producteur sur six (16 %) connaît les méthodes agricoles qui permettent de piéger le carbone ou de former des puits de carbone, ou encore le rôle que pourrait jouer un marché d'échange de droits d'émission si le Canada décidait d'en créer un. Les producteurs de grandes cultures connaissent davantage ces concepts, ainsi que les producteurs qui ont des recettes agricoles plus élevées et ceux qui participent à des séminaires ou suivent des cours fréquemment.

Les questions de l'enquête tentant d'établir un lien entre les pratiques de gestion agricole et les émissions de GES ont révélé que seul un producteur sur sept (14 %) ayant des terres ensemencées recourt principalement au semis direct (aucun travail du sol). Pour les deux tiers des producteurs, la principale méthode de travail du sol est encore la méthode conventionnelle. Moins de la moitié (38 %) effectuent annuellement des analyses du sol pour la gestion des éléments nutritifs. Seulement le tiers épandent du fumier dans leurs champs régulièrement après avoir pris en considération les résultats des analyses du sol.

Environ le quart des producteurs (23 %) possèdent un plan environnemental officiel. Ces derniers sont davantage portés à employer de meilleures pratiques agricoles, comme effectuer plus fréquemment des analyses de sol pour la gestion des éléments nutritifs et avant l'épandage de fumier. Alors que 42 % des producteurs ayant un plan environnemental officiel disent qu'ils seraient très intéressés à tirer parti de programmes conçus pour les aider à le faire, seuls 15 % des producteurs n'ayant pas de plan officiel souhaiteraient obtenir une telle aide.

L'aide ou l'appui des gouvernements n'inciteraient pas fortement les agriculteurs à modifier les pratiques agricoles afin de réduire les émissions de GES. Même si une aide était offerte à cette fin par le truchement de programmes gouvernementaux ou sous la forme de stimulants

financiers, comme un marché d'échange de droits d'émission, la majorité des producteurs seraient, de leur propre aveu, non intéressés ou indécis. Un tel résultat n'est pas étonnant compte tenu du manque général de connaissances au sujet de l'impact des pratiques agricoles sur les émissions de GES et sur la structure des coûts des exploitations, ainsi que de concepts comme l'échange de droits d'émission.

Dans l'ensemble, l'enquête révèle que la majorité des producteurs en savent assez peu sur la contribution de l'agriculture aux émissions de GES et au changement climatique. Elle indique que les politiques et les mesures d'atténuation pourraient ne pas être très bien reçues si les producteurs n'étaient pas d'abord renseignés sur ces questions. Il importe que les producteurs puissent comprendre le lien entre les émissions de GES et leurs pratiques agricoles actuelles, qu'ils puissent percevoir ce lien dans le contexte d'autres questions environnementales et qu'ils puissent en apprendre davantage sur la façon dont l'adoption d'une mesure ou une autre pourrait influer sur leur compétitivité. Les producteurs agricoles gèrent un système intégré et complexe. Ils ne peuvent pas aborder la plupart des questions de façon isolée. Il importe donc que la question des émissions de GES et les mesures politiques élaborées pour régler ce problème leur soient présentées dans le contexte, plus large, de la production agricole qui leur est familier.

Section 1 : Objectifs et méthodologie

Dans la présente section, nous apportons des précisions sur les quatre objectifs de l'enquête, les principaux types d'exploitations échantillonnées, la méthodologie, la taille et la marge d'erreur de l'échantillonnage ainsi que la recherche quantitative et qualitative réalisée aux fins de ce rapport.

1.1 Contexte

Au cours de l'automne 2000, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a chargé Léger Marketing d'effectuer une enquête de référence auprès des producteurs agricoles canadiens. Les entrevues ont été menées au printemps de 2001 auprès de 1 643 producteurs. Elles visaient à déterminer leur niveau de connaissance des enjeux du changement climatique et des gaz à effet de serre (GES), de même que leur compréhension et leur perception de ces sujets.

Le changement climatique et les GES sont de nouvelles questions auxquelles sont confrontés les producteurs. S'il ratifie le Protocole de Kyoto, le Canada devra réduire ses émissions de GES à 94 % par rapport à leurs niveaux de 1990, et y arriver entre 2008 et 2012 (première période d'engagement). L'agriculture produit environ 10 % des émissions de GES au Canada; c'est sans compter les émissions attribuables à l'utilisation de combustibles fossiles et les émissions indirectes associées à la production d'engrais.

1.2 Objectifs

Ce rapport tente de définir les implications stratégiques, pour le gouvernement, du degré actuel de connaissances des producteurs agricoles sur les questions touchant le changement climatique et les émissions de GES. Le document porte sur le comportement actuel des agriculteurs en matière d'atténuation des émissions de GES, ainsi que sur les conséquences de ce comportement pour les politiques gouvernementales.

Le rapport a quatre objectifs :

- mesurer chez les producteurs la connaissance et la compréhension des questions du changement climatique et des GES;

- déterminer l'utilisation de certaines pratiques agricoles influant sur les émissions de GES;
- mesurer la volonté des producteurs d'adopter de nouvelles pratiques agricoles pour réduire les émissions de GES dans leur exploitation;
- établir une base de comparaison pour l'évaluation du succès des programmes d'éducation du public et de sensibilisation concernant le changement climatique et les émissions de GES.

1.3 Structure du rapport

Le rapport est divisé en huit sections. À la section 2, nous présentons le profil socio-démographique des producteurs et le profil de leurs exploitations agricoles. À la section 3, nous évaluons l'exposition de ces personnes à l'information agricole et environnementale. À la section 4, nous examinons la fréquence d'utilisation de certaines pratiques de gestion agricole et la réaction des producteurs à certains énoncés s'y rapportant. À la section 5, nous examinons la sensibilisation et la familiarité des producteurs concernant le changement climatique et les GES. À la section 6, nous décrivons leur comportement vis-à-vis les émissions de GES. À la section 7, nous faisons état des suggestions des groupes de discussion pour améliorer la diffusion de l'information et la sensibilisation concernant le changement climatique (CC) et les émissions de GES. Enfin, à la section 8, dernière du rapport, nous présentons un résumé et des recommandations.

1.4 Types principaux d'exploitations agricoles

Le questionnaire a été conçu de manière à assurer une représentation adéquate de cinq types d'exploitations agricoles à l'échelle du pays :

- grandes cultures;
- bovins;
- lait;
- porcs;
- volaille.

Les producteurs spécialisés en horticulture ont été intégrés au groupe des grandes cultures. Pour les besoins du rapport, des efforts ont été faits pour assurer une juste représentation de chaque type d'exploitation à l'échelle nationale et dans chaque province (exception faite des provinces de l'Atlantique). Un plus grand nombre d'entrevues ont été effectuées auprès des producteurs de grandes cultures et de bovins dans les provinces des Prairies et en Ontario, ainsi qu'auprès des producteurs de lait et de porcs en Ontario et au Québec, pour obtenir des estimations statistiquement significatives à l'échelle provinciale pour ces types d'exploitations.

1.5 Méthodologie

Un profil des producteurs à l'échelle des régions en fonction du type d'exploitation, du revenu agricole, des études, de l'âge et du nombre d'années d'expérience comme décideur principal ou conjoint est présenté à la section 2. Il révèle différents niveaux de connaissance et de sensibilisation concernant le changement climatique et les GES ainsi que différents comportements relativement à l'atténuation des émissions de GES.

Certaines questions font états d'une variable « avec aide » ou « sans aide ». Dans le cas des réponses « avec aide » l'intervieweur a lu un choix de réponses et demandé au répondant de choisir le ou les plus juste selon eux. Les réponses « sans aide » sont celles obtenues spontanément sans que l'intervieweur ait eu à mentionner les choix de réponses.

Les résultats bruts ont été soumis à des analyses statistiques : tabulation croisée, statistique descriptive et analyse de corrélation. Les comparaisons présentées portent sur des différences significatives sur le plan du comportement entre divers sous-segments de la même catégorie démographique (niveau de confiance de 95 %).

En vue de déterminer les mesures politiques les plus appropriées, nous nous sommes efforcés de mettre en lumière dans le texte les différences révélatrices aux chapitres des attitudes et des comportements pour ce qui concerne l'atténuation des émissions de GES. Lorsqu'il n'y avait pas de différence significative ($P > 0,05$) entre des variables (ex. : par type d'exploitation ou par province/région), les données (texte, graphique ou tableau) ne sont pas présentées.

1.6 Taille de l'échantillon et marge d'erreur

L'enquête a été effectuée à partir d'une liste (« base de sondage ») de toutes les unités de la population agricole canadienne (184 276 exploitations) dans laquelle nous avons choisi au hasard un échantillon de 1 643 exploitations.

Dans une enquête scientifique, il existe pour chaque unité de la population une probabilité positive connue d'être choisie dans l'échantillon, et la probabilité qu'un échantillon particulier soit choisi peut être calculée. Un facteur important pour la détermination de la marge d'erreur est la taille de l'échantillon. Les échantillons plus gros donnent en général des résultats plus proches des valeurs pour la population cible, et la marge d'erreur qui y est associée est plus faible que la marge associée aux échantillons de taille plus modeste. Par exemple, pour l'échantillon de 1 643 exploitations choisies aux fins de cette enquête, la marge d'erreur est de seulement ± 2,4 %. Par contre, dans le sous-groupe des producteurs de volaille représenté par un humble échantillon de 146 exploitations, la marge d'erreur est plus élevée, soit de ± 8,0 %. Plus la marge d'erreur est mince, plus les opinions des participants à l'enquête reflètent bien celles de la population totale.

Les lois de probabilité nous permettent de calculer des intervalles de confiance qui sont présentés sous la forme plus ou moins (±), représentant une estimation de la marge d'erreur. Par exemple, les intervalles de confiance à 95 % qu'on utilise souvent sont censés renfermer la valeur réelle d'une variable pour la population cible dans 95 % des cas (en l'absence d'erreurs non dues à l'échantillonnage). Autrement dit, dans une enquête où nous poserions 100 fois la même question, 95 réponses ne devraient pas s'écarter de plus de 2,4 % de la réalité à l'échelle nationale. Les cinq autres réponses seraient sujettes à caution. Par exemple, si 50 % de notre échantillon de 1 643 producteurs choisis au hasard avaient dit avoir un plan environnemental, la même réponse aurait été donnée 95 fois sur 100 par 50 % de toute la population agricole canadienne plus ou moins 2,4 % (la proportion réelle pourrait être entre 47,6 % et 52,4 %). Dans le cas des producteurs de volaille, si 50 % de notre échantillon de 146 producteurs choisis au hasard avaient dit posséder un plan environnemental, la même réponse aurait été donnée 95 fois sur 100 par 50 % des producteurs canadiens de volaille plus ou moins 8,0 % (la proportion réelle pourrait être entre 42,0 % et 58,0 %).

Les tableaux 1a et 1b présentent la répartition de l'échantillon de l'enquête par type d'exploitation et par province respectivement et les marges d'erreur correspondantes. La répartition en chiffres absolus des entrevues réalisées est présentée au tableau 2.

Tableau 1a : Marge d'erreur par type d'exploitation

Type d'exploitation	Population(a)	Échantillon	Marge d'erreur (%)
Grandes cultures(b)	95 135	495	±4,4
Bovins	53 973	477	±4,5
Lait	23 448	289	±5,7
Porcs	7 697	236	±6,3
Volaille	4 023	146	±8,0
TOTAL	184 276	1 643	±2,4

Tableau 1b : Marge d'erreur par province ou région

Province	Population(a)	Échantillon	Marge d'erreur (%)
Colombie-Britannique	8 404	101	±9,7
Alberta	41 435	277	±5,9
Saskatchewan	47 553	223	±6,6
Manitoba	17 534	222	±6,5
Ontario	39 699	421	±4,7
Québec	25 009	290	±5,7
Provinces de l'Atlantique	4 649	109	±9,3
TOTAL	184 276	1 643	±2,4

(a) Source : Recensement sur l'agriculture de 1996. Ventes brutes d'au moins 10 000 $ par année.
(b) Englobe les producteurs horticoles.

Tableau 2 : Entrevues complètes

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	TOTAL
Grandes cultures	29	106	100	102	109	30	19	495
Bovins	20	114	100	80	99	30	35	477
Lait	26	26	9	10	83	100	35	289
Porcs	1	20	4	20	81	100	10	236
Volaille	25	11	10	10	50	30	10	146
TOTAL	101	277	223	222	421	290	109	1 643

Source : Léger Marketing

1.7 Recherche quantitative

La recherche quantitative a ciblé toutes les exploitations agricoles canadiennes dont les recettes annuelles dépassaient 10 000 $ (avant les déductions). Les producteurs sont les personnes qui prennent principalement ou conjointement les décisions concernant l'exploitation agricole. Le taux de réponse est de 29 %, et les entrevues ont duré en moyenne 22 minutes.

Le questionnaire (annexe B) a été élaboré en collaboration avec AAC et divers intervenants provinciaux. Deux groupes de discussion (producteurs de grandes cultures et producteurs de bovins) à London (Ontario) ont aidé à définir les éléments essentiels du questionnaire.

1.8 Recherche qualitative

La recherche quantitative, effectuée auprès de 1 643 exploitants agricoles, a été suivie d'une recherche qualitative axée sur six groupes de discussion établis à six endroits : Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), Sherbrooke (Québec), Waterloo (Ontario), Morden (Manitoba), Lethbridge (Alberta) et Medicine Hat (Alberta). Les producteurs ont été recrutés au hasard à partir des bases de données utilisées pour la recherche quantitative de plus grande envergure. Tous les producteurs ont un revenu agricole annuel dépassant 10 000 $ et appartiennent à l'un des cinq types d'exploitations considérés. Chaque groupe était constitué de représentants de plusieurs types d'exploitations, sauf celui de Lethbridge qui était formé essentiellement de producteurs de bovins et d'exploitants de parcs d'engraissement. À chaque endroit, le groupe comptait dix producteurs (voir le résumé à la section 7).

Section 2 : Description des producteurs

La section 2 présente le profil socio-démographique des producteurs ayant participé à l'enquête et le profil de leurs exploitations agricoles. Le premier a été tracé en fonction des questions de l'enquête concernant le type d'exploitation du producteur concerné, ses études, son âge et le nombre d'années d'expérience qu'il détient comme décideur (principal ou conjoint) dans l'entreprise. Trois questions ont servi à déterminer le profil des exploitations, soit celles portant sur le type d'exploitation, les projets relatifs à l'exploitation pour les cinq prochaines années et les intentions du producteur de prendre sa retraite ou de quitter l'agriculture au cours des cinq prochaines années.

2.1 Profil des producteurs

Types d'exploitations

Comme on peut le voir au graphique 1, les participants à l'enquête sont des producteurs de grandes cultures (66 %), de bovins (50 %), de lait (20 %), de porcs (17 %) et de volaille (11 %).

Les producteurs de grandes cultures et de bovins sont concentrés en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, tandis que ceux de lait, de porcs et de volaille sont établis principalement en Ontario et au Québec.

Graphique 1 : Types d'exploitations agricoles

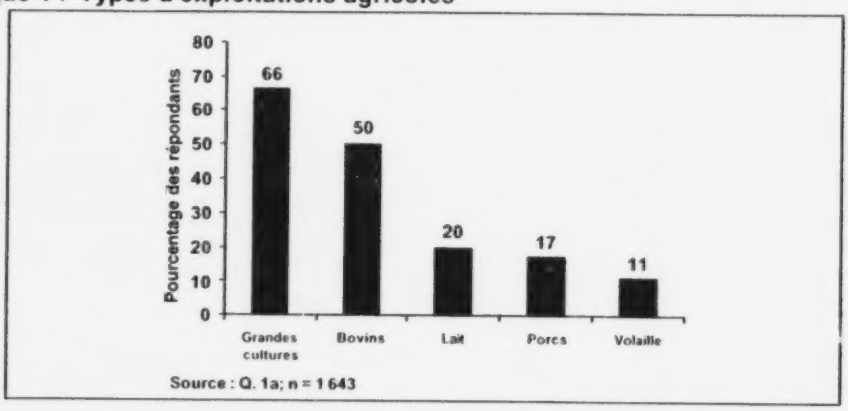

Nota : Q. désigne le numéro de la question dans le questionnaire figurant à l'annexe B, et n indique le nombre de producteurs ayant répondu à la question.

Études

Près du tiers des producteurs ont terminé leurs études primaires ou ont fait une partie du secondaire (29 %), tandis qu'un autre tiers ont mené à terme leurs études secondaires (34 %). Quatre producteurs sur dix ont fait des études postsecondaires (cours techniques, études universitaires). Voir le graphique 2.

L'enquête a révélé que les producteurs ayant fait des études plus poussées sont plus susceptibles...

- d'avoir des recettes agricoles plus élevées;
- d'être davantage exposés à l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture;
- d'utiliser plus fréquemment Internet;
- d'être mieux renseignés sur les pratiques favorisant la formation de puits de carbone ou le piégeage du carbone, ainsi que sur l'échange de droits d'émission.

Graphique 2 : Études

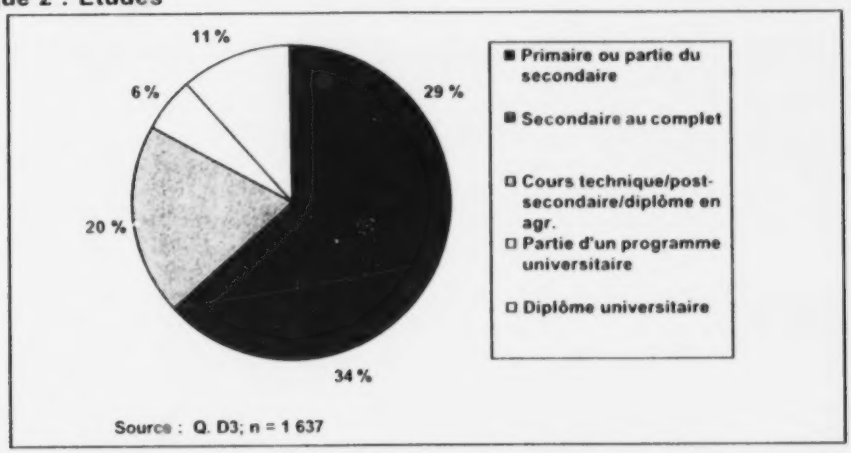

Les producteurs sans diplôme en agriculture ont souvent des recettes agricoles plus faibles et prévoient davantage réduire ou maintenir la taille de leur exploitation que l'accroître au cours des cinq prochaines années.

Âge

L'âge moyen des producteurs est de 52 ans (tableau 3). Les producteurs ayant moins de 52 ans sont plus susceptibles...[1]

- de se trouver au Québec;
- d'être des producteurs de lait, de volaille ou de porcs;
- d'avoir des recettes agricoles plus élevées;
- d'avoir fait des études plus poussées;
- d'avoir l'intention d'agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années.

Nombre d'années en tant que personne prenant principalement ou conjointement les décisions concernant l'exploitation agricole

Le nombre moyen d'années d'expérience des producteurs à titre de décideur principal ou conjoint de l'exploitation agricole est de 25 ans[2] (tableau 3). Les producteurs ayant un plus grand nombre d'années d'expérience sont davantage susceptibles...

- de se trouver en Saskatchewan;
- d'être producteurs de grandes cultures ou de bovins;
- d'être propriétaires uniques;
- d'avoir fait des études moins poussées;
- de vouloir réduire leur exploitation agricole au cours des cinq prochaines années.

1. Source : Q. D5; n = 1 628.
2. Source : Q. D2; n = 1 637.

Tableau 3 : Profil des producteurs

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n=	*101*	*277*	*223*	*222*	*421*	*290*	*109*	*1 643*
				Pourcentage des répondants				
Type principal d'exploitation								
Grande cultures	29	38	45	46	26	10	17	30
Bovins	20	41	45	36	23	10	32	29
Lait	26	9	4	5	20	34	32	18
Porcs	1	7	2	9	19	34	9	14
Volaille	25	4	4	5	12	10	9	9
Recettes agricoles ($)								
Moins de 50 000	33	24	24	30	28	15	38	26
50 000 à 99 999	14	21	24	23	17	12	10	18
100 000 à 249 999	18	33	37	29	33	33	21	31
250 000 à 499 999	16	11	8	11	10	20	18	13
500 000 et plus	18	11	8	6	12	20	12	12
Non précisées (n = 112)								
Études								
Primaire ou partie du secondaire	22	24	34	33	31	29	27	29
Secondaire au complet	38	35	34	32	32	36	31	34
Cours techn./post-secondaire, y compris diplôme en agriculture	20	21	15	16	20	25	19	20
Partie d'un programme universitaire	7	8	9	5	4	2	8	6
Diplôme universitaire	10	11	7	13	10	5	15	9
Diplôme supérieur	3	2	1	2	2	1	1	2
Non précisées (n = 6)								
Âge								
18 à 34	5	7	3	5	7	10	6	7
35 à 44	20	22	20	24	18	27	15	21
45 à 54	29	29	27	34	30	35	34	31
55 à 64	24	25	32	23	27	23	31	26
65 ans et plus	21	17	18	14	18	5	15	15
Âge moyen	53	52	54	52	53	48	53	52
Non précisé (n = 15)								
Nombre d'années en tant que personne prenant principalement ou conjointement les décisions concernant l'exploitation								
Moins de 5	6	5	3	4	5	9	5	5
5 à 9	5	4	2	7	5	9	1	5
10 à 19	20	21	13	18	16	28	13	19
20 à 29	37	30	33	34	31	29	40	32
30 et plus	32	40	49	37	43	26	41	39
Nombre moyen d'année	24	26	29	25	26	20	26	25
Non précisé (n = 6)								

2.2 Profil des exploitations agricoles

Projet concernant l'exploitation agricole pour les cinq prochaines années

La moitié des producteurs (50 %) ne prévoient effectuer aucun changement à leur entreprise, plus du quart (29 %) prévoient l'agrandir, tandis que 21 % prévoient diminuer leurs activités au cours des cinq prochaines années[3] (tableau 4).

Le Québec a le plus fort pourcentage de producteurs prévoyant agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années (39 %) et l'Ontario, le plus faible (21 %).

Les producteurs de volaille (40 %), de lait (34 %) et de porcs (34 %) sont les plus intéressés à agrandir leur exploitation. Une proportion plus élevée de producteurs de grandes cultures (26 %) et de bovins (26 %) envisagent de réduire leurs activités agricoles.

Plus de la moitié des producteurs (54 %) dont les recettes agricoles annuelles brutes atteignent au moins 500 000 $ prévoient agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années. Par comparaison, seulement 24 % des producteurs dont les recettes se situent entre 50 000 $ et 99 999 $ ont la même intention.

Un pourcentage plus élevé de producteurs envisageant d'agrandir leur exploitation possèdent un plan environnemental (31 %, par comparaison à 22 % pour ceux qui prévoient la maintenir et à 14 % pour ceux qui prévoient la réduire)..

Projet de retraite ou d'abandon de l'agriculture au cours des cinq prochaines années

Sept producteurs sur dix (71 %) prévoient poursuivre leurs activités agricoles. Toutefois, 29 % ont l'intention de prendre leur retraite ou de quitter l'agriculture durant les cinq prochaines années[4] (tableau 4).

Les producteurs de l'Atlantique (36 %) et de la Saskatchewan (34 %) sont plus enclins à vouloir prendre leur retraite ou abandonner l'agriculture. Le Québec (80 %) et l'Alberta (74 %) comptent les plus forts pourcentages de producteurs prévoyant poursuivre leurs activités en agriculture au cours des cinq prochaines années. Les producteurs de lait (22 %) et de porcs (24 %) sont les moins susceptibles de vouloir prendre leur retraite ou abandonner l'agriculture.

Actuellement, les producteurs qui prendraient leur retraite ou abandonneraient l'agriculture...

- ont des recettes agricoles plus faibles;
- ont fait des études moins poussées.

Propriété des exploitations agricoles

Plus de la moitié des exploitations agricoles ont un propriétaire unique (54 %), tandis que 26 % sont des partenariats et 17 % sont des sociétés[5] (tableau 4).

3. Source : Q. D7; n = 1 586.
4. Source : Q. D8; n = 1 548.
5. Source : Q. D1; n = 1 643.

Les fermes de grandes cultures et d'élevage de bovins ont plus souvent un seul propriétaire, tandis que près de la moitié des exploitations avicoles sont des sociétés.

La propriété unique semble significativement plus répandue en Saskatchewan et au Manitoba, tandis que les sociétés semblent plus populaires au Québec. Les partenariats se retrouvent à peu près dans les mêmes proportions dans toutes les provinces.

Les sociétés sont plus susceptibles...

- de posséder un plan environnemental officiel;
- d'agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années;
- d'être dirigées par des producteurs ayant fait des études plus poussées;
- d'être parmi les premières exploitations à adopter de nouvelles techniques.

Les entreprises à propriétaire unique sont moins susceptibles...

- de posséder un plan environnemental officiel;
- d'agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années;
- de demeurer actifs en agriculture.

Tableau 4 : Profil des exploitations agricoles

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n=	*101*	*277*	*223*	*222*	*421*	*290*	*109*	*1 643*
Pourcentage des répondants								
Projet pour l'exploitation au cours des cinq prochaines années								
Agrandir	35	30	27	29	21	39	28	29
Maintenir	47	48	51	46	53	53	46	50
Réduire	18	23	22	25	25	8	25	21
Ne sait pas (n=57)								
Projet de retraite ou d'abandon de l'agriculture au cours des cinq prochaines années								
Oui	31	26	34	31	30	20	36	29
Non	69	74	66	69	70	80	64	71
Ne sait pas (n=95)								
Propriété de l'exploitation agricole								
Propriétaire unique	41	55	62	67	52	44	55	54
Partenariat	32	24	29	23	28	28	19	26
Société	19	17	6	7	18	27	23	17
Autre	9	4	3	3	2	2	3	3

Section 3 : Exposition à l'information agricole et environnementale

Pour déterminer l'exposition des producteurs à l'information agricole et environnementale, des questions ont été posées sur les enjeux agricoles, les sources d'information, les renseignements reçus sur les émissions de GES et le changement climatique et le désir des répondants de recevoir de l'information du gouvernement sur les GES.

3.1 Enjeux agricoles

La majorité des producteurs (85 %) ont lu, vu ou entendu de l'information sur des enjeux important pour l'agriculture et leur exploitation. L'exposition à l'information agricole est similaire dans toutes les provinces et pour tous les types d'exploitations.

Certaines différences apparaissent lorsqu'on considère le niveau des recettes agricoles annuelles brutes. Presque tous les producteurs (94 %) dont les recettes atteignent au moins 500 000 $ disent avoir été exposés à de l'information agricole, par comparaison à 77 % pour ceux dont les recettes sont inférieures à 50 000 $ (graphique 3).

Graphique 3 : Exposition à l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture en fonction des recettes agricoles brutes

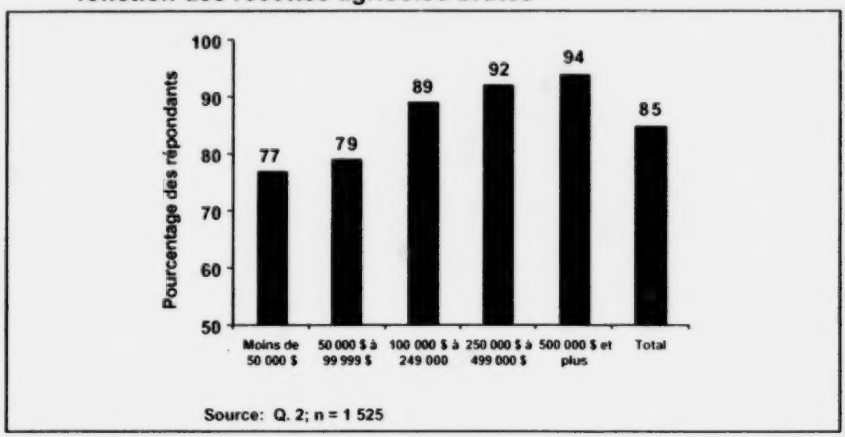

Plus les producteurs sont exposés à de l'information sur les enjeux d'importance pour l'agriculture, plus ils sont susceptibles...

- d'agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années;
- de connaître les pratiques favorisant la formation de puits de carbone ou le piégeage du carbone.

3.2 Sources d'information

Médias

Comme l'indique le graphique 4, les documents imprimés (les journaux d'abord, puis les magazines et les livres, les revues agricoles et, en dernier lieu, les brochures envoyées par la poste) représentent les principaux médias d'information, plutôt que la télévision et la radio.

Graphique 4 : Sources d'information

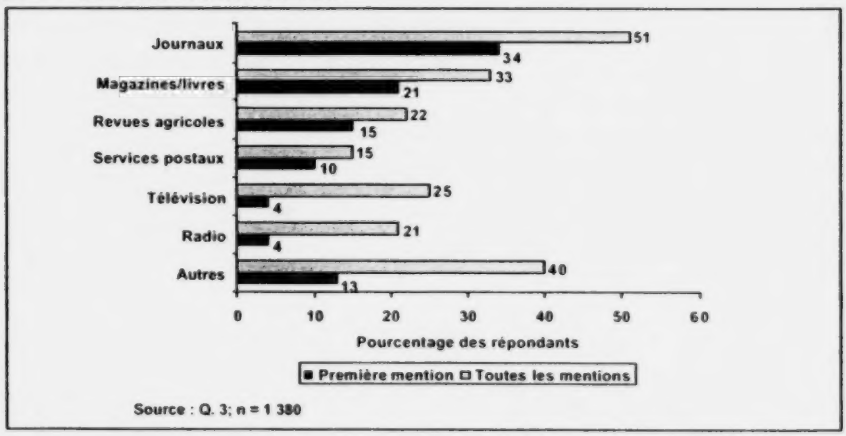

Organisations fournissant de l'information agricole

On a demandé aux producteurs la provenance de l'information agricole qu'ils ont reçue[6]. Les organisations les plus fréquemment mentionnées sont les associations de producteurs (77 %), le gouvernement (49 %), l'industrie (47 %), les conseillers agricoles (40 %) et les institutions financières (29 %).

Les associations de producteurs constituent la principale source d'information agricole en Ontario (81 %) et au Manitoba (80 %); les conseillers agricoles sont consultés surtout au Québec (57 %), et les gouvernements, surtout en Saskatchewan (62 %). Les producteurs de volaille (84 %) et de porcs (81 %) sont ceux qui font le plus abondamment appel aux associations de producteurs. Les principales sources d'information des producteurs de grandes cultures sont l'industrie (56 %) et le gouvernement (55 %). Pour les producteurs de bovins (48 %) et de lait (46 %), les gouvernements sont la deuxième source d'information choisie, après les associations de producteurs (75 %).

On a demandé aux producteurs d'indiquer, parmi cinq sources, quelle serait d'après eux la meilleure pour obtenir de l'information sur les plans environnementaux. Les sources les plus souvent choisies sont les conseillers agricoles (47 %), les associations de producteurs (29 %) et les gouvernements (16 %).

Dans toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, les conseillers agricoles sont la source d'information sur les plans environnementaux que les producteurs choisissent en premier. En Colombie-Britannique, les producteurs préfèrent les associations de producteurs (39 %) et les gouvernements (27 %). Voir le graphique 5.

Graphique 5 : Sources d'information sur les plans environnementaux par province

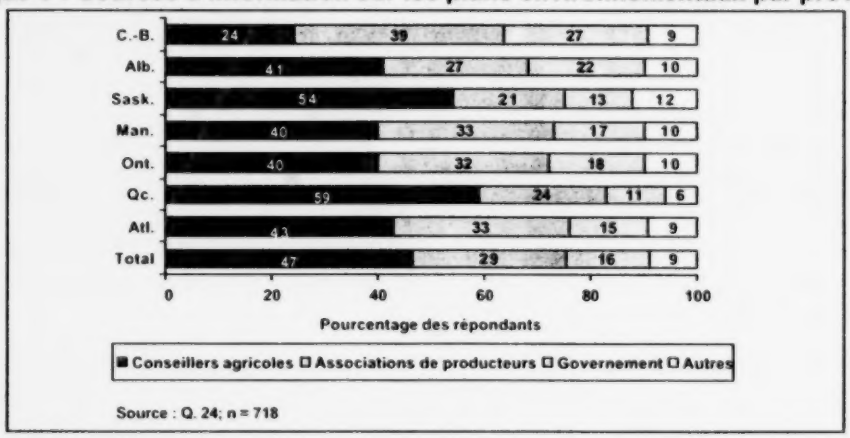

6. Source : Q. 3a; n = 1 342.

Organisations fournissant de l'information agricole

On a demandé aux producteurs la provenance de l'information agricole qu'ils ont reçue[6]. Les organisations les plus fréquemment mentionnées sont les associations de producteurs (77 %), le gouvernement (49 %), l'industrie (47 %), les conseillers agricoles (40 %) et les institutions financières (29 %).

Les associations de producteurs constituent la principale source d'information agricole en Ontario (81 %) et au Manitoba (80 %); les conseillers agricoles sont consultés surtout au Québec (57 %), et les gouvernements, surtout en Saskatchewan (62 %). Les producteurs de volaille (84 %) et de porcs (81 %) sont ceux qui font le plus abondamment appel aux associations de producteurs. Les principales sources d'information des producteurs de grandes cultures sont l'industrie (56 %) et le gouvernement (55 %). Pour les producteurs de bovins (48 %) et de lait (46 %), les gouvernements sont la deuxième source d'information choisie, après les associations de producteurs (75 %).

On a demandé aux producteurs d'indiquer, parmi cinq sources, quelle serait d'après eux la meilleure pour obtenir de l'information sur les plans environnementaux. Les sources les plus souvent choisies sont les conseillers agricoles (47 %), les associations de producteurs (29 %) et les gouvernements (16 %).

Dans toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, les conseillers agricoles sont la source d'information sur les plans environnementaux que les producteurs choisissent en premier. En Colombie-Britannique, les producteurs préfèrent les associations de producteurs (39 %) et les gouvernements (27 %). Voir le graphique 5.

Graphique 5 : Sources d'information sur les plans environnementaux par province

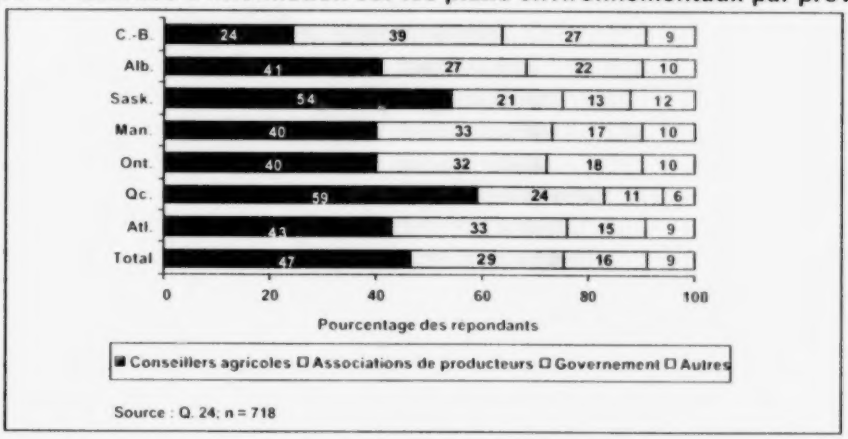

6. Source : Q. 3a; n = 1 342.

Internet

L'utilisation de l'Internet est importante, 45 % des producteurs étant branchés. Environ 39 % l'utilisent au moins une fois par semaine, tandis que 41 % l'utilisent tous les jours[7]. Toutefois, seulement 13 % des producteurs branchés mentionnent Internet comme moyen de recevoir de l'information agricole[8].

Les producteurs branchés sont plus susceptibles...

- d'avoir des recettes agricoles plus élevées (68 % de ceux dont les recettes atteignent ou dépassent 250 000 $ sont branchés à Internet, par comparaison à 38 % pour les autres);
- d'agrandir leur exploitation au cours des cinq prochaines années (58 % des producteurs branchés veulent agrandir leur exploitation, par comparaison à 42 % pour les autres);
- de travailler au sein d'une société (67 % des sociétés sont branchées, par comparaison à 44 % pour les partenariats et à 38 % pour les entreprises à propriétaire unique);
- d'être plus instruits (64 % des producteurs possédant un diplôme universitaire sont branchés, par comparaison à 25 % pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires).

3.3 Émissions de gaz à effet de serre et changement climatique

Par comparaison à l'exposition générale aux enjeux importants pour l'agriculture, l'exposition aux renseignements sur l'environnement est faible : 76 % des producteurs ont indiqué n'avoir reçu récemment aucune information sur les émissions de GES ou le changement climatique[9].

Les producteurs ayant reçu de l'information sur les émissions de GES ou le changement climatique considèrent moins grand l'impact de la production agricole sur le changement climatique : 43 % considèrent cet impact très important ou modérément important, par comparaison à 55 % chez ceux qui n'ont pas reçu d'information.

Les producteurs ayant reçu de l'information sur les émissions de GES ou le changement climatique ne sont pas plus disposés que les autres à réduire les émissions de GES, que ce soit seuls ou avec l'aide du gouvernement.

Trente-quatre pour cent des producteurs ayant reçu de l'information sur les émissions de GES ou le changement climatique connaissent des pratiques favorisant la formation de puits de carbone ou le piégeage du carbone, par comparaison à 11 % pour les autres. Ils en savent également un peu plus long sur le concept d'échange de droits d'émission (32 %, par comparaison à 11 %).

Les sociétés (31 %) et les exploitations ayant des recettes plus élevées (34 % pour 500 000 $ et plus) seraient plus exposées à l'information concernant les émissions de GES ou le changement climatique que les producteurs qui sont des propriétaires uniques ou en

7. Sources : Q. 4a (n = 1 643) et Q. 4b (n = 722).
8. Source : Q. 3 (toutes les mentions); n = 1 380.
9. Source : Q. 39; n = 1 619.

partenariat (22 %) et ceux dont les recettes agricoles sont inférieures (25 % pour 50 000 $ et moins).

3.4 Intérêt pour la réception d'information gouvernementale

Sept producteurs sur dix (70 %) se disent intéressés à recevoir de l'information factuelle du gouvernement sur les émissions de GES[10].

Trois groupes sont plus intéressés à recevoir de l'information du gouvernement :

- les producteurs du Québec (82 %) et des provinces de l'Atlantique (77 %);
- les producteurs qui veulent agrandir leur exploitation (77 %);
- les producteurs dont les recettes agricoles atteignent au moins 250 000 $ (76 % et plus).

Les producteurs qui se disent intéressés à recevoir de l'information factuelle du gouvernement sur les émissions de GES sont plus susceptibles de réduire ces émissions volontairement (38 %, par comparaison à 19 % pour les non-intéressés) et d'envisager l'adoption d'un plan environnemental officiel pour leur exploitation (23 %, par comparaison à 12 %).

3.5 Intérêt à participer à des séminaires ou à des cours de formation

Plus de la moitié (52 %) des producteurs ont exprimé un intérêt à participer à des séminaires ou à des cours de formation sur les pratiques agricoles permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les producteurs les plus intéressés dans ces activités sont :

- ceux qui prévoient accroître leur opération (66 %)
- ceux qui ont des recettes agricoles de 100,000$ et plus (57 % à 62 %)
- ceux qui ont complété leur étude post secondaire (61 %) ou universitaire (58 %)

Les producteurs intéressés à assister à des séminaires et des cours de formation sur les pratiques agricoles permettant de réduire les gaz à effet de serre sont aussi plus susceptibles de réduire les émissions volontairement (45 % par comparaison à 20 % pour les non-intéressés).

10. Source : Q. 40; n = 1 623.

Section 4 : Pratiques de gestion

On a demandé aux producteurs d'indiquer à quelle fréquence ils employaient certaines pratiques de gestion. Quatre pratiques seraient utilisées au moins une fois par année :

- recours aux services de sous-traitance (60 %);
- recours à des personnes-ressources en agriculture (57 %);
- participation à des séminaires ou à des cours (41 %);
- obtention d'un prix de vente préétabli des produits (34 %).

On a également demandé aux producteurs s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec certains énoncés concernant des pratiques de gestion. Ils se sont dits très en accord ou en accord avec quatre énoncés :

- « La gestion du risque liée à l'incertitude relève de ma responsabilité » (60 %).
- « Je considère plus logique de réinvestir dans mon exploitation que de faire des investissements non liés à la ferme » (51 %).
- « Je prévois apporter des changements importants dans ma façon de commercialiser mes produits » (33 %).
- « Je suis toujours le premier de ma région à essayer de nouvelles technologies et de nouveaux produits » (27 %).

Dans cette section, nous examinons chacun de ces huit points.

4.1 Recours aux services sous-traitance

Cette pratique est plus courante en Alberta (66 %), au Québec (65 %), en Ontario (64 %) et au Manitoba (62 %)[11]. Les producteurs des provinces de l'Atlantique sont moins portés à demander des services spécialisés - 60 % ont indiqué n'y avoir pas eu recours dans leur

11. Source : Q. 5; n = 1 635.

exploitation au cours des deux dernières années. Les producteurs de lait sont les plus enclins à le faire (71 %).

4.2 Recours à des personnes-ressources en agriculture

Les producteurs du Québec (81 %) et des provinces de l'Atlantique (69 %) sont plus enclins à faire appel à des personnes-ressources en agriculture au moins une fois par année. La moitié (50 %) des producteurs de l'Ontario et 48 % de ceux de la Colombie-Britannique ne l'avaient pas fait au cours des deux années précédentes (graphique 6).

Graphique 6 : Recours à des personnes-ressources en agriculture par province

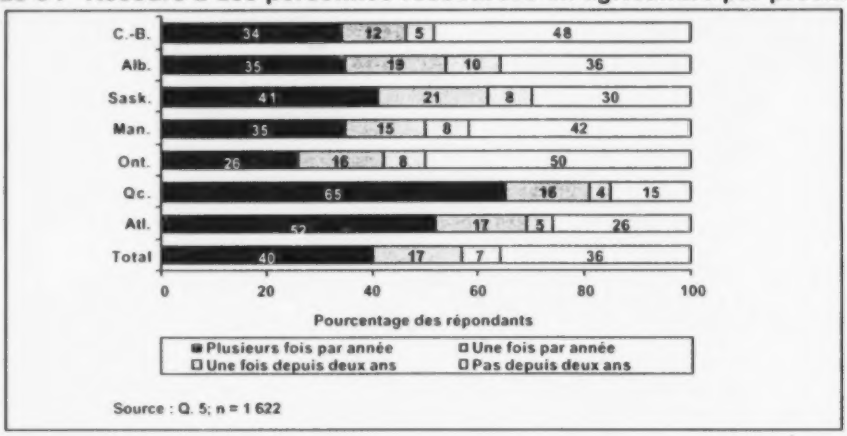

Alors que près de sept producteurs de lait sur dix (68 %) et de porcs (69 %) disent recourir régulièrement à des personnes-ressources en agriculture, plus de la moitié des producteurs de bovins (55 %) ne l'avaient pas fait ou ne l'avaient fait qu'une seule fois au cours des deux dernières années (graphique 7).

Graphique 7 : Recours à des personnes-ressources en fonction du type principal d'exploitation

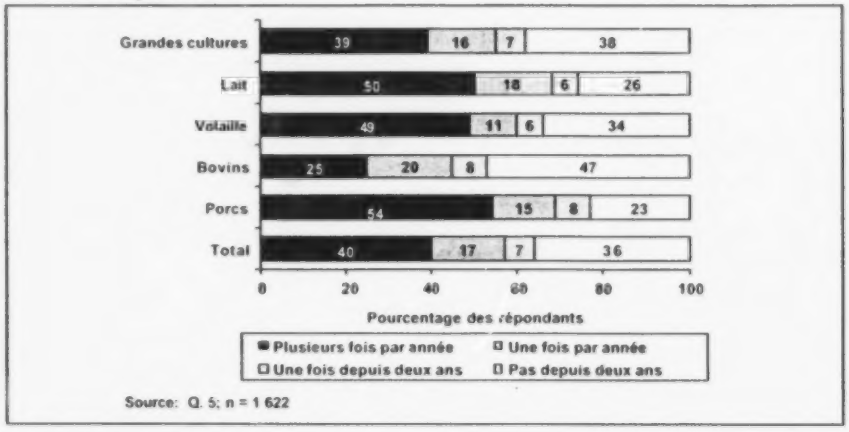

4.3 Participation à des séminaires ou à des cours

Les producteurs de volaille sont les plus portés à assister à des séminaires et à prendre des cours, que ce soit à la maison ou dans un établissement d'enseignement. La moitié d'entre eux (51 %) l'ont fait au moins une fois par année, par comparaison à seulement 29 % dans le cas des producteurs de bovins. Les producteurs dont les recettes agricoles atteignent 500 000 $ et plus (61 %) tendent également à assister davantage à des séminaires ou à suivre des cours au moins une fois par année que ceux dont les recettes agricoles sont inférieures à 50 000 $ (22 %). Voir le graphique 8.

Graphique 8 : Participation à des séminaires ou à des cours en fonction des recettes agricoles brutes

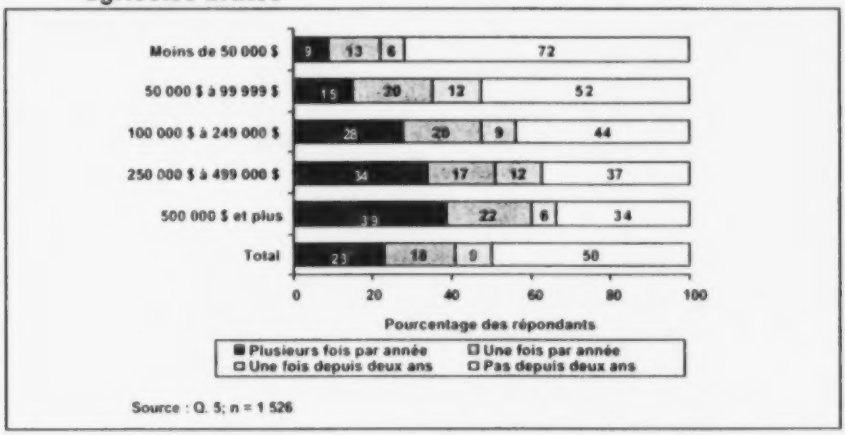

Les producteurs qui ont assisté à des séminaires ou suivi des cours au moins une fois durant les deux dernières années éprouvent en général plus d'intérêt envers des programmes qui les aideraient à élaborer un plan environnemental pour leur exploitation (26 % par comparaison à 15 %). En général, ils sont également mieux informés au sujet de l'échange de droits d'émission (22 % par comparaison à 10 %) et de la formation de puits de carbone ou du piégeage du carbone (24 % contre 8 %). En conséquence, ils manifestent un plus grand désir d'assister à des séminaires ou de suivre des cours sur les pratiques agricoles permettant de réduire les émissions de GES que ceux qui n'ont pas suivi de séminaire ou de cours pendant les deux dernières années (65 % contre 39 %).

4.4 Obtention d'un prix de vente pré-établi pour ses produits

Près de la moitié des producteurs au Québec (46 %) et en Saskatchewan (43 %) ont dit obtenir un prix de vente préétabli pour leurs produits au moins une fois par année[12]. Les producteurs des provinces de l'Atlantique (76 %) et de la Colombie-Britannique (72 %) sont nombreux à ne pas l'avoir fait au cours des deux années précédentes. Les producteurs de grandes cultures (46 %) sont plus enclins à recourir à cette pratique.

12. Source : Q. 5; n = 1 578.

exploitation au cours des deux dernières années. Les producteurs de lait sont les plus enclins à le faire (71 %).

4.2 Recours à des personnes-ressources en agriculture

Les producteurs du Québec (81 %) et des provinces de l'Atlantique (69 %) sont plus enclins à faire appel à des personnes-ressources en agriculture au moins une fois par année. La moitié (50 %) des producteurs de l'Ontario et 48 % de ceux de la Colombie-Britannique ne l'avaient pas fait au cours des deux années précédentes (graphique 6).

Graphique 6 : Recours à des personnes-ressources en agriculture par province

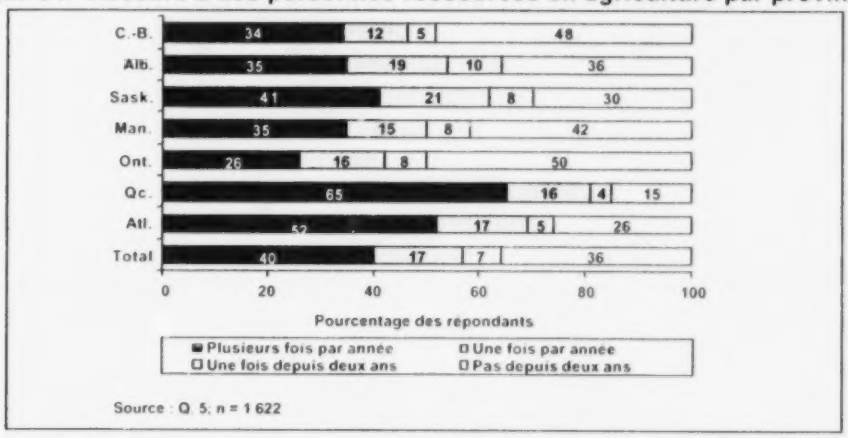

Source : Q. 5, n = 1 622

Alors que près de sept producteurs de lait sur dix (68 %) et de porcs (69 %) disent recourir régulièrement à des personnes-ressources en agriculture, plus de la moitié des producteurs de bovins (55 %) ne l'avaient pas fait ou ne l'avaient fait qu'une seule fois au cours des deux dernières années (graphique 7).

Graphique 7 : Recours à des personnes-ressources en fonction du type principal d'exploitation

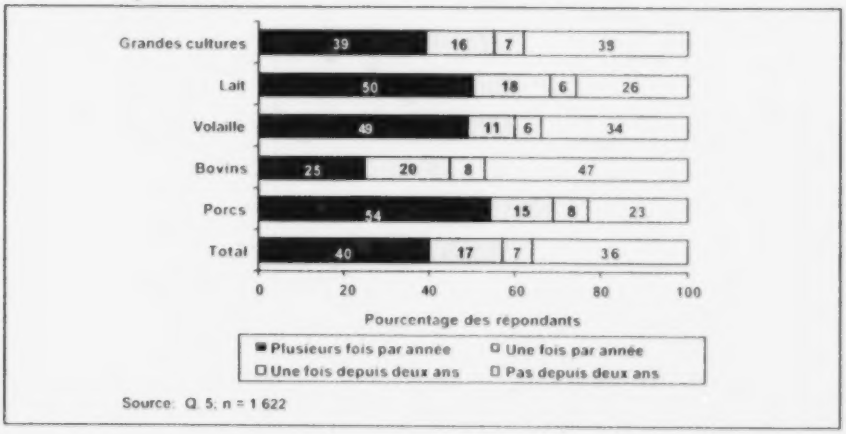

Source: Q. 5, n = 1 622

4.3 Participation à des séminaires ou à des cours

Les producteurs de volaille sont les plus portés à assister à des séminaires et à prendre des cours, que ce soit à la maison ou dans un établissement d'enseignement. La moitié d'entre eux (51 %) l'ont fait au moins une fois par année, par comparaison à seulement 29 % dans le cas des producteurs de bovins. Les producteurs dont les recettes agricoles atteignent 500 000 $ et plus (61 %) tendent également à assister davantage à des séminaires ou à suivre des cours au moins une fois par année que ceux dont les recettes agricoles sont inférieures à 50 000 $ (22 %). Voir le graphique 8.

Graphique 8 : Participation à des séminaires ou à des cours en fonction des recettes agricoles brutes

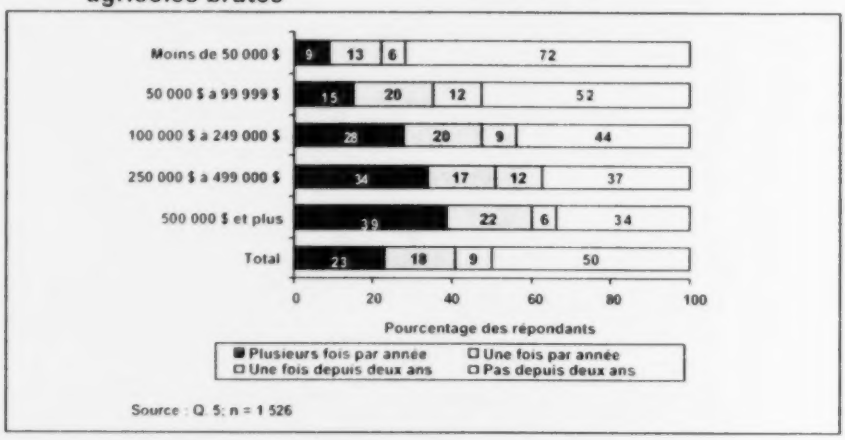

Les producteurs qui ont assisté à des séminaires ou suivi des cours au moins une fois durant les deux dernières années éprouvent en général plus d'intérêt envers des programmes qui les aideraient à élaborer un plan environnemental pour leur exploitation (26 % par comparaison à 15 %). En général, ils sont également mieux informés au sujet de l'échange de droits d'émission (22 % par comparaison à 10 %) et de la formation de puits de carbone ou du piégeage du carbone (24 % contre 8 %). En conséquence, ils manifestent un plus grand désir d'assister à des séminaires ou de suivre des cours sur les pratiques agricoles permettant de réduire les émissions de GES que ceux qui n'ont pas suivi de séminaire ou de cours pendant les deux dernières années (65 % contre 39 %).

4.4 Obtention d'un prix de vente pré-établi pour ses produits

Près de la moitié des producteurs au Québec (46 %) et en Saskatchewan (43 %) ont dit obtenir un prix de vente préétabli pour leurs produits au moins une fois par année[12]. Les producteurs des provinces de l'Atlantique (76 %) et de la Colombie-Britannique (72 %) sont nombreux à ne pas l'avoir fait au cours des deux années précédentes. Les producteurs de grandes cultures (46 %) sont plus enclins à recourir à cette pratique.

12. Source : Q. 5; n = 1 578.

4.5 Responsabilité de la gestion du risque

Les producteurs du Manitoba (69 %), de la Colombie-Britannique (67 %), de la Saskatchewan (65 %) et de l'Alberta (64 %) sont plus nombreux à penser que la gestion du risque liée à l'incertitude du marché est leur responsabilité[13], tout comme de nombreux producteurs de grandes cultures (65 %). Cependant, les producteurs du Québec (47 %) sont moins de cet avis et seulement la moitié des producteurs de porcs (51 %) le sont.

4.6 Priorité aux investissements dans l'exploitation

Sept producteurs sur dix (75 %) au Québec estiment[14] qu'il est plus logique de réinvestir dans leur exploitation que de faire des investissements non liés à la ferme (graphique 9). Dans les autres provinces, moins de cinq sur dix (environ 45 %) en conviennent. Trois producteurs sur dix en Saskatchewan (34 %) ne sont pas de cet avis[15].

Les producteurs de lait (67 %) et de volaille (59 %) sont davantage portés à considérer plus logique de réinvestir dans leur exploitation que les producteurs de grandes cultures (40 %) ou de bovins (48 %). Les producteurs dont les recettes agricoles atteignent au moins 500 000 $ sont aussi relativement plus nombreux (59 %) à penser ainsi.

Graphique 9 : Réinvestissement dans l'exploitation par province

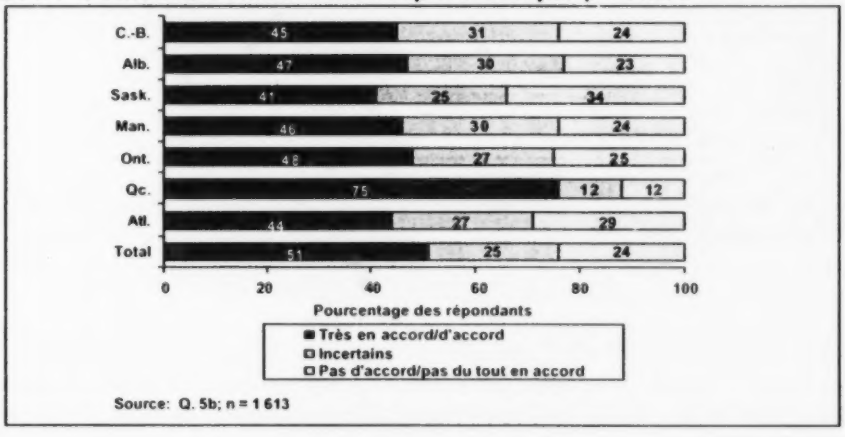

4.7 Intention d'apporter des changements importants en matière de commercialisation

Le tiers des producteurs (33 %) affirment (sont d'accord ou très en accord) qu'ils prévoient apporter des changements importants dans leur façon de commercialiser leurs produits[16].

Les producteurs de l'Alberta (39 %) et du Manitoba (37 %) sont les plus nombreux à prévoir réaliser des changements majeurs. Ceux de la Colombie-Britannique (49 %) et du Québec (48 %) sont moins susceptibles d'apporter des changements, les pourcentages de ceux qui sont en désaccord ou pas du tout en accord avec l'énoncé étant plus élevés.

13. Source : Q. 5b; n = 1 597.
14. Sont d'accord ou très d'accord.
15. Ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord.
16. Source : Q. 5b; n = 1 594.

4.8 Premier à essayer de nouvelles techniques et de nouveaux produits

Les producteurs de volaille (40 %) et de grandes cultures (30 %) tendent davantage à être les premiers à essayer une nouvelle technique ou un nouveau produit, tandis que les producteurs de porcs et de bovins sont les moins enclins à le faire, étant respectivement 44 % et 46 % à se dire en désaccord ou en désaccord marqué avec cet énoncé (graphique 10).

Graphique 10 : Premier à essayer de nouvelles techniques et de nouveaux produits par type d'exploitation

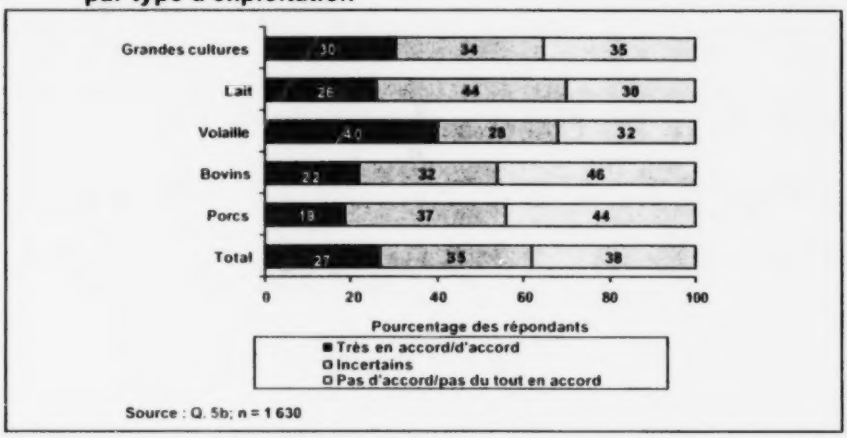

Source : Q. 5b; n = 1 630

4.5 Responsabilité de la gestion du risque

Les producteurs du Manitoba (69 %), de la Colombie-Britannique (67 %), de la Saskatchewan (65 %) et de l'Alberta (64 %) sont plus nombreux à penser que la gestion du risque liée à l'incertitude du marché est leur responsabilité[13], tout comme de nombreux producteurs de grandes cultures (65 %). Cependant, les producteurs du Québec (47 %) sont moins de cet avis et seulement la moitié des producteurs de porcs (51 %) le sont.

4.6 Priorité aux investissements dans l'exploitation

Sept producteurs sur dix (75 %) au Québec estiment[14] qu'il est plus logique de réinvestir dans leur exploitation que de faire des investissements non liés à la ferme (graphique 9). Dans les autres provinces, moins de cinq sur dix (environ 45 %) en conviennent. Trois producteurs sur dix en Saskatchewan (34 %) ne sont pas de cet avis[15].

Les producteurs de lait (67 %) et de volaille (59 %) sont davantage portés à considérer plus logique de réinvestir dans leur exploitation que les producteurs de grandes cultures (40 %) ou de bovins (48 %). Les producteurs dont les recettes agricoles atteignent au moins 500 000 $ sont aussi relativement plus nombreux (59 %) à penser ainsi.

Graphique 9 : Réinvestissement dans l'exploitation par province

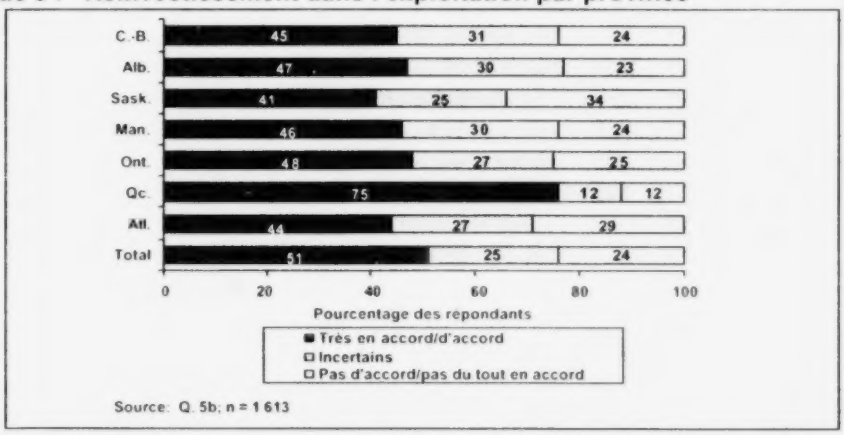

4.7 Intention d'apporter des changements importants en matière de commercialisation

Le tiers des producteurs (33 %) affirment (sont d'accord ou très en accord) qu'ils prévoient apporter des changements importants dans leur façon de commercialiser leurs produits[16].

Les producteurs de l'Alberta (39 %) et du Manitoba (37 %) sont les plus nombreux à prévoir réaliser des changements majeurs. Ceux de la Colombie-Britannique (49 %) et du Québec (48 %) sont moins susceptibles d'apporter des changements, les pourcentages de ceux qui sont en désaccord ou pas du tout en accord avec l'énonce étant plus élevés.

13. Source : Q. 5b; n = 1 597.
14. Sont d'accord ou très d'accord.
15. Ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord.
16. Source : Q. 5b; n = 1 594.

4.8 Premier à essayer de nouvelles techniques et de nouveaux produits

Les producteurs de volaille (40 %) et de grandes cultures (30 %) tendent davantage à être les premiers à essayer une nouvelle technique ou un nouveau produit, tandis que les producteurs de porcs et de bovins sont les moins enclins à le faire, étant respectivement 44 % et 46 % à se dire en désaccord ou en désaccord marqué avec cet énoncé (graphique 10).

Graphique 10 : Premier à essayer de nouvelles techniques et de nouveaux produits par type d'exploitation

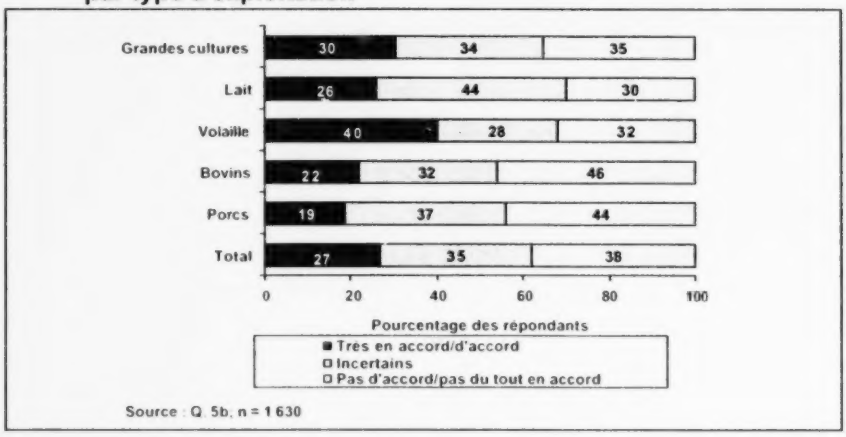

Source : Q. 5b, n = 1 630

Section 5 : Sensibilisation et familiarité à l'égard des questions du changement climatique et des gaz à effet de serre

Pour évaluer la sensibilisation et la familiarité des producteurs à l'égard des questions du changement climatique et des GES, des questions ont été posées dans six domaines :

- impact de l'agriculture sur l'environnement;
- incidence future du changement climatique sur l'agriculture;
- sensibilisation aux questions du changement climatique et des GES;
- sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique;
- familiarité avec les pratiques agricoles favorisant la formation de puits de carbone ou le piégeage du carbone et avec l'échange de droits d'émission;
- perception du changement climatique.

5.1 Impact de l'agriculture sur l'environnement

Les producteurs considèrent la pollution de l'eau et l'érosion des sols comme les deux plus importants impacts des activités agricoles sur l'environnement (graphique 11). Seulement 23 % des producteurs (toutes les mentions) ont choisi le changement climatique dans la liste suivante d'effets des activités agricoles :

- pollution de l'eau (52 %);
- érosion des sols (40 %);
- changement climatique (23 %);
- perte d'habitats fauniques (16 %);
- odeurs (15 %).

Graphique 11 : Impacts les plus importants des activités agricoles sur l'environnement

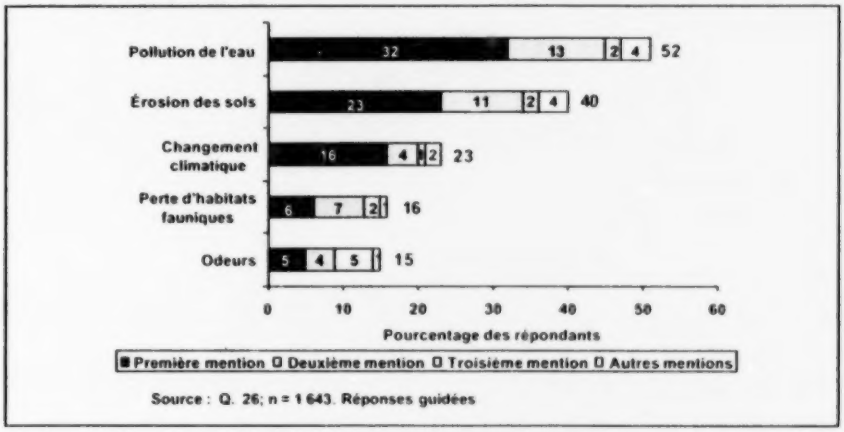

Les producteurs attachent un peu plus d'importance à l'impact des activités agricoles sur le changement climatique que sur les émissions de GES (27 % considèrent le changement climatique très important, par comparaison à 13 % pour les émissions de GES). Étonnamment, 20 % affirment que l'incidence de l'agriculture sur le changement climatique ou sur les émissions de GES est négligeable. Néanmoins, la majorité des producteurs ont tendance à juger modérément importants ou assez importants les effets de l'agriculture sur le changement climatique (50 %) et les GES (59 %). Voir le graphique 12.

L'Ontario a le plus fort pourcentage de producteurs qui estiment très marqué l'impact de la production agricole sur le changement climatique (33 %) et les émissions de GES (17 %). En Colombie-Britannique, les producteurs sont plus enclins à juger que l'agriculture a des répercussions pas du tout importantes sur le changement climatique (30 %) et sur les GES (27 %).

Graphique 12 : Impact de l'agriculture sur le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre

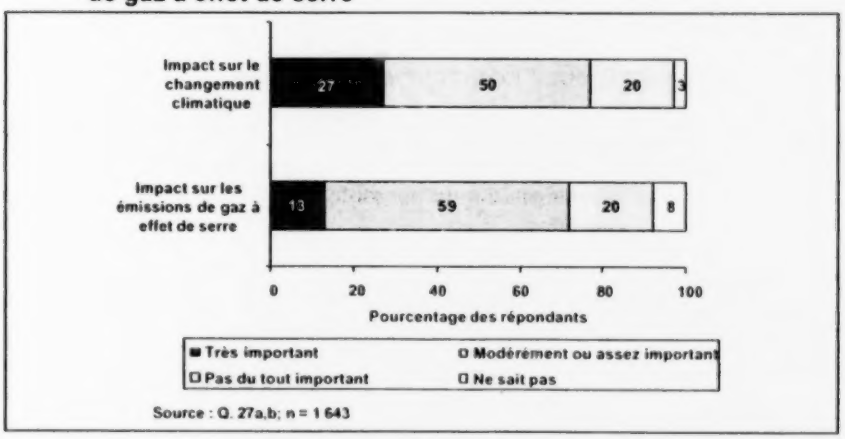

5.2 Incidence future du changement climatique sur l'agriculture

La question suivante a été posée : « À votre avis, quel serait l'impact du changement climatique sur l'agriculture canadienne? »[17]. De toute évidence, les producteurs ne s'entendent pas sur l'impact futur du changement climatique. Plus de la moitié des producteurs croient que le changement aura des effets, mais 30 % d'entre eux s'attendent à ce qu'ils soient positifs, et 26 %, à ce qu'ils soient négatifs. Une proportion importante de producteurs (34 %) pensent qu'il n'y aura pas d'impact. Toutes proportions gardées, ceux qui croient que le changement climatique aura un impact (positif ou négatif) sur l'agriculture sont plus nombreux à désirer vivement prendre des mesures volontaires pour réduire les émissions de GES dans leur exploitation (20 %), par comparaison à ceux qui ne le croient pas ou qui ne le savent pas (14 %).

Les producteurs du Québec sont plus portés que ceux des autres provinces à croire que le changement climatique aura un impact positif (47 %). De même, les producteurs ayant des recettes agricoles élevées tendent davantage à penser que le changement climatique aura des effets bénéfiques (40 % - 500 000 $ et plus; 29 % - 50 000 $ à 99 999 $; 25 % - moins de 50 000 $).

Aux producteurs estimant que le changement climatique aura une incidence (favorable ou défavorable) sur l'agriculture, on a demandé leur opinion sur des impacts environnementaux plus précis, reliés aux activités agricoles. La vaste majorité de ces derniers estiment que le changement climatique entraînera des conditions climatiques extrêmes (79 %) et plus de sécheresses (76 %), comme l'indique le graphique 13, mais aussi qu'il permettra l'introduction de nouvelles variétés culturales (82 %) et une saison culturale plus longue (72 %), comme le montre le graphique 14.

Graphique 13 : Conséquences négatives du changement climatique

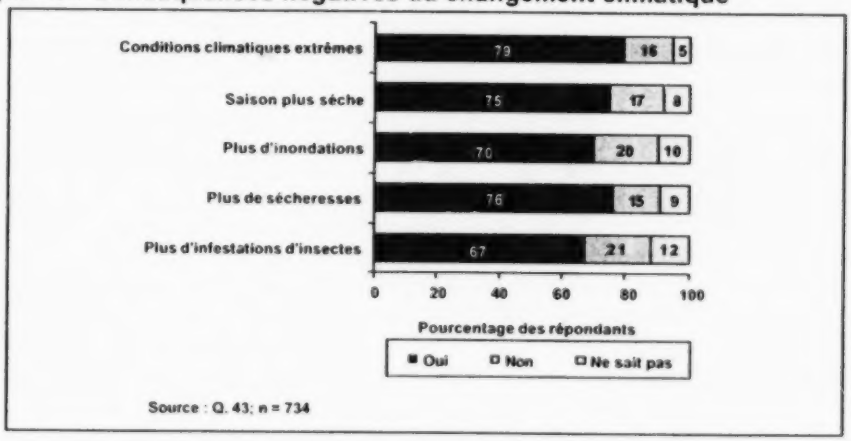

Source : Q. 43; n = 734

17. Source : Q. 42; n = 1 322.

Graphique 11 : Impacts les plus importants des activités agricoles sur l'environnement

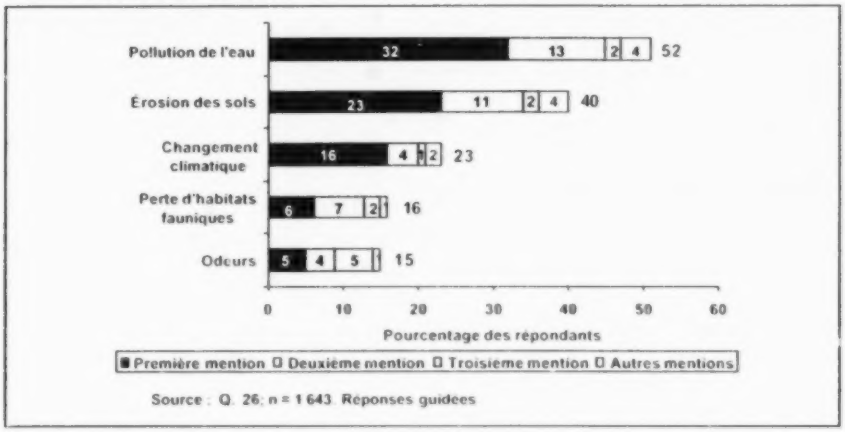

Les producteurs attachent un peu plus d'importance à l'impact des activités agricoles sur le changement climatique que sur les émissions de GES (27 % considèrent le changement climatique très important, par comparaison à 13 % pour les émissions de GES). Étonnamment, 20 % affirment que l'incidence de l'agriculture sur le changement climatique ou sur les émissions de GES est négligeable. Néanmoins, la majorité des producteurs ont tendance à juger modérément importants ou assez importants les effets de l'agriculture sur le changement climatique (50 %) et les GES (59 %). Voir le graphique 12.

L'Ontario a le plus fort pourcentage de producteurs qui estiment très marqué l'impact de la production agricole sur le changement climatique (33 %) et les émissions de GES (17 %). En Colombie-Britannique, les producteurs sont plus enclins à juger que l'agriculture a des répercussions pas du tout importantes sur le changement climatique (30 %) et sur les GES (27 %).

Graphique 12 : Impact de l'agriculture sur le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre

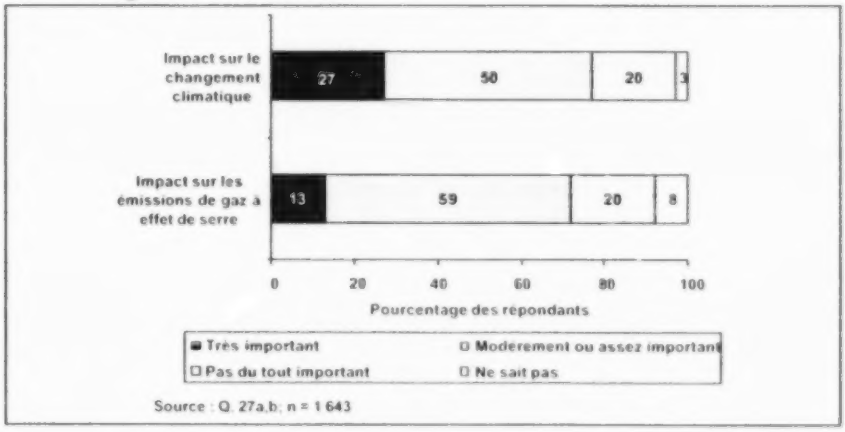

5.2 Incidence future du changement climatique sur l'agriculture

La question suivante a été posée : « À votre avis, quel serait l'impact du changement climatique sur l'agriculture canadienne? »[17]. De toute évidence, les producteurs ne s'entendent pas sur l'impact futur du changement climatique. Plus de la moitié des producteurs croient que le changement aura des effets, mais 30 % d'entre eux s'attendent à ce qu'ils soient positifs, et 26 %, à ce qu'ils soient négatifs. Une proportion importante de producteurs (34 %) pensent qu'il n'y aura pas d'impact. Toutes proportions gardées, ceux qui croient que le changement climatique aura un impact (positif ou négatif) sur l'agriculture sont plus nombreux à désirer vivement prendre des mesures volontaires pour réduire les émissions de GES dans leur exploitation (20 %), par comparaison à ceux qui ne le croient pas ou qui ne le savent pas (14 %).

Les producteurs du Québec sont plus portés que ceux des autres provinces à croire que le changement climatique aura un impact positif (47 %). De même, les producteurs ayant des recettes agricoles élevées tendent davantage à penser que le changement climatique aura des effets bénéfiques (40 % - 500 000 $ et plus; 29 % - 50 000 $ à 99 999 $; 25 % - moins de 50 000 $).

Aux producteurs estimant que le changement climatique aura une incidence (favorable ou défavorable) sur l'agriculture, on a demandé leur opinion sur des impacts environnementaux plus précis, reliés aux activités agricoles. La vaste majorité de ces derniers estiment que le changement climatique entraînera des conditions climatiques extrêmes (79 %) et plus de sécheresses (76 %), comme l'indique le graphique 13, mais aussi qu'il permettra l'introduction de nouvelles variétés culturales (82 %) et une saison culturale plus longue (72 %), comme le montre le graphique 14.

Graphique 13 : Conséquences négatives du changement climatique

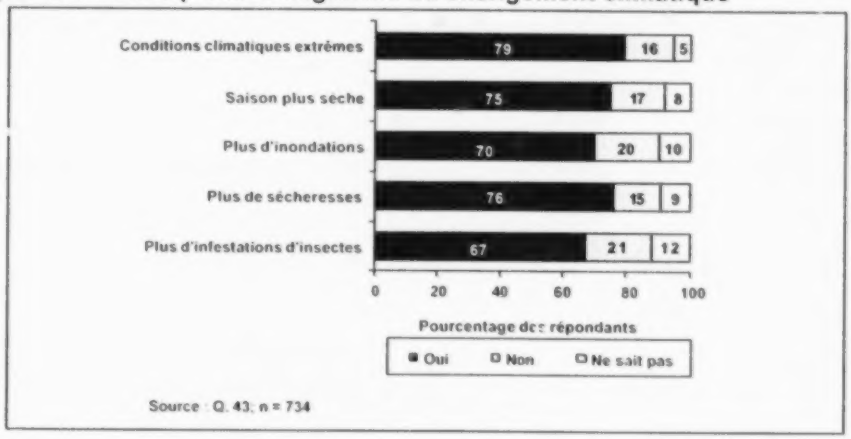

17. Source : Q. 42; n = 1 322

Graphique 14 : Conséquences positives du changement climatique

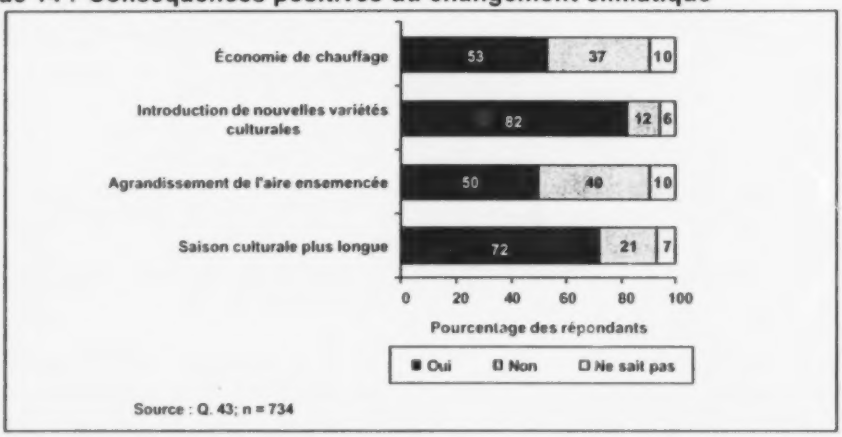

Majoritairement, les producteurs de la Saskatchewan pensent que le changement climatique facilitera l'introduction de nouvelles variétés culturales (94 %), tandis que ceux des provinces de l'Atlantique s'avouent inquiets surtout devant la perspective de conditions climatiques extrêmes (92 %), de l'augmentation des sécheresses (92 %) et de la hausse des populations d'insectes nuisibles (75 %).

Les producteurs de bovins sont plus nombreux à croire que le changement climatique aura des effets néfastes, car ils prévoient des saisons plus sèches (84 %). Les producteurs de grandes cultures sont les plus inquiets au sujet des impacts négatifs des conditions climatiques extrêmes (85 %).

5.3 Sensibilisation aux problèmes du changement climatique et des gaz à effet de serre

On a présenté aux producteurs quatre énoncés concernant le changement climatique et les émissions de GES et on leur a demandé d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non, ou encore s'ils étaient incapables de se prononcer. Les résultats révèlent un niveau de connaissance généralement faible pour la plupart des énoncés - entre 40 % et 75 % des producteurs ont donné une mauvaise réponse ou ignoraient quelle était la bonne (graphique 15).

Un pourcentage relativement élevé (60 %) de producteurs sont d'accord avec l'énoncé que le changement climatique est causé par l'activité humaine. Par ailleurs, 45 % des gens ont reconnu que le Protocole de Kyoto réunissait les pays pour réduire les émissions de GES, mais 46 % ont affirmé l'ignorer.

Les producteurs semblent moins bien renseignés sur des faits plus précis. Beaucoup ignorent que « l'agriculture est responsable de 10 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada ». Seulement 25 % sont d'accord avec cet énoncé; parmi les autres 75 %, une part de 30 % est en désaccord avec l'énoncé et 45 % ne savent pas s'il est exact. Le dioxyde de carbone ne constitue que 1 % des émissions totales de GES d'origine agricole; pourtant, 32 % des producteurs estiment qu'il est le principal gaz à effet de serre en cause en agriculture.

En général, le niveau de connaissances des producteurs que révèlent ces quatre énoncés ne diffère pas de façon significative, que ce soit en fonction de la province de résidence ou des

recettes agricoles. Dans l'ensemble, toutefois, les producteurs de bovins paraissent moins bien renseignés que les autres sur le changement climatique et les émissions de GES.

Graphique 15 : Sensibilisation au changement climatique et aux émissions de GES

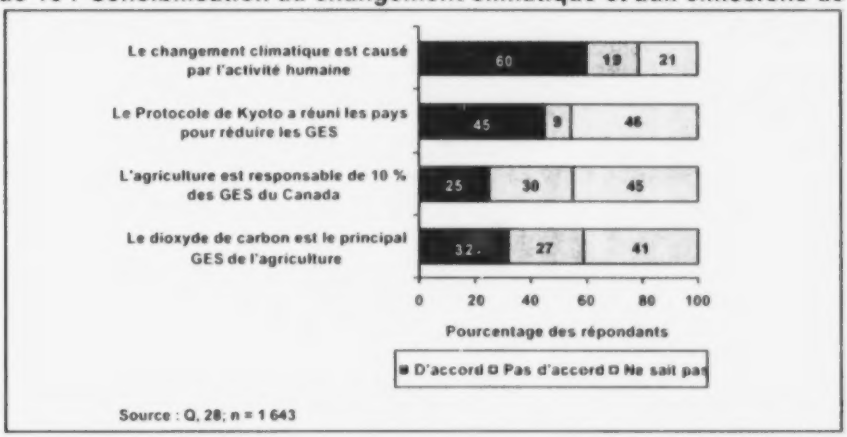

5.4 Sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique

Les producteurs qui avaient estimé que les répercussions de la production agricole sur le changement climatique étaient très, modérement ou assez importantes ont été questionnés sur l'impact de six pratiques agricoles. Pour chacune, nous indiquons d'abord l'impact, puis la réponse des producteurs. Entre 55 % et 84 % n'ont pas été en mesure de reconnaître adéquatement l'effet de ces pratiques (graphique 16) :

- **Le travail de conservation du sol (travail réduit/semis direct) diminue l'impact de l'agriculture sur le changement climatique :** 41 % sont d'accord avec l'énoncé, 30 % pensent que cette pratique n'a aucun impact et 18 % croient au contraire qu'elle augmente l'incidence de l'agriculture sur le changement climatique. Les producteurs de la Saskatchewan (49 %) et des provinces de l'Atlantique (46 %), ainsi que les producteurs de grandes cultures et de porcs (47 %), paraissent les mieux renseignés sur les avantages du semis direct en matière de réduction des émissions de GES.

- **La jachère *augmente* l'impact des activités agricoles sur le changement climatique :** 30 % sont de cet avis, 39 % pensent que la jachère n'a aucun effet à ce chapitre et 16 % croient qu'elle diminue l'incidence sur le changement climatique. La connaissance des effets négatifs de la jachère est plus élevée en Saskatchewan (48 %), au Manitoba (45 %) et en Alberta (39 %), tandis qu'elle est la plus faible au Québec (9 %). Les producteurs de grandes cultures (42 %) sont les mieux informés à ce sujet; les éleveurs le sont beaucoup moins, en particulier les producteurs de porcs parmi lesquels seulement 17 % sont conscients de l'impact négatif.

Graphique 14 : Conséquences positives du changement climatique

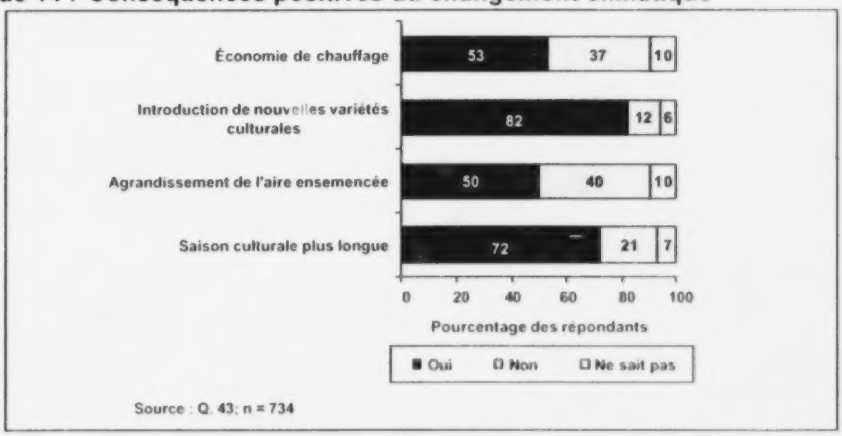

Majoritairement, les producteurs de la Saskatchewan pensent que le changement climatique facilitera l'introduction de nouvelles variétés culturales (94 %), tandis que ceux des provinces de l'Atlantique s'avouent inquiets surtout devant la perspective de conditions climatiques extrêmes (92 %), de l'augmentation des sécheresses (92 %) et de la hausse des populations d'insectes nuisibles (75 %).

Les producteurs de bovins sont plus nombreux à croire que le changement climatique aura des effets néfastes, car ils prévoient des saisons plus sèches (84 %). Les producteurs de grandes cultures sont les plus inquiets au sujet des impacts négatifs des conditions climatiques extrêmes (85 %).

5.3 Sensibilisation aux problèmes du changement climatique et des gaz à effet de serre

On a présenté aux producteurs quatre énoncés concernant le changement climatique et les émissions de GES et on leur a demandé d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non, ou encore s'ils étaient incapables de se prononcer. Les résultats révèlent un niveau de connaissance généralement faible pour la plupart des énoncés – entre 40 % et 75 % des producteurs ont donné une mauvaise réponse ou ignoraient quelle était la bonne (graphique 15).

Un pourcentage relativement élevé (60 %) de producteurs sont d'accord avec l'énoncé que le changement climatique est causé par l'activité humaine. Par ailleurs, 45 % des gens ont reconnu que le Protocole de Kyoto réunissait les pays pour réduire les émissions de GES, mais 46 % ont affirmé l'ignorer.

Les producteurs semblent moins bien renseignés sur des faits plus précis. Beaucoup ignorent que « l'agriculture est responsable de 10 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada ». Seulement 25 % sont d'accord avec cet énoncé; parmi les autres 75 %, une part de 30 % est en désaccord avec l'énoncé et 45 % ne savent pas s'il est exact. Le dioxyde de carbone ne constitue que 1 % des émissions totales de GES d'origine agricole; pourtant, 32 % des producteurs estiment qu'il est le principal gaz à effet de serre en cause en agriculture.

En général, le niveau de connaissances des producteurs que révèlent ces quatre énoncés ne diffère pas de façon significative, que ce soit en fonction de la province de résidence ou des

recettes agricoles. Dans l'ensemble, toutefois, les producteurs de bovins paraissent moins bien renseignés que les autres sur le changement climatique et les émissions de GES.

Graphique 15 : Sensibilisation au changement climatique et aux émissions de GES

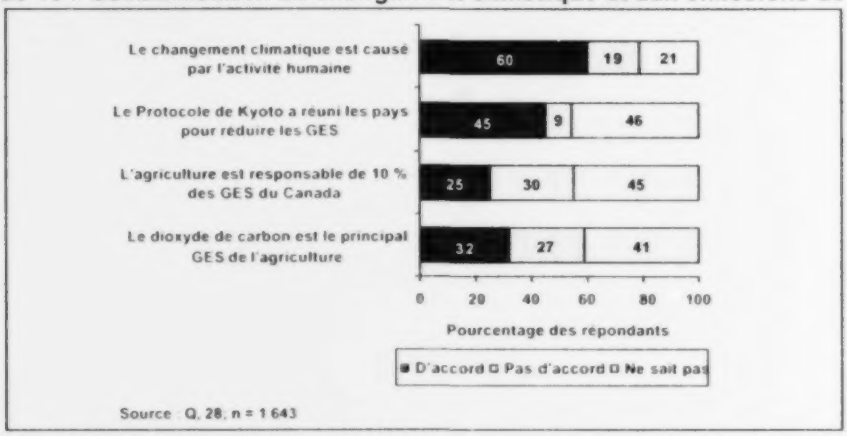

5.4 Sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique

Les producteurs qui avaient estimé que les répercussions de la production agricole sur le changement climatique étaient très, modérément ou assez importantes ont été questionnés sur l'impact de six pratiques agricoles. Pour chacune, nous indiquons d'abord l'impact, puis la réponse des producteurs. Entre 55 % et 84 % n'ont pas été en mesure de reconnaître adéquatement l'effet de ces pratiques (graphique 16) :

- **Le travail de conservation du sol (travail réduit/semis direct) diminue l'impact de l'agriculture sur le changement climatique :** 41 % sont d'accord avec l'énoncé, 30 % pensent que cette pratique n'a aucun impact et 18 % croient au contraire qu'elle augmente l'incidence de l'agriculture sur le changement climatique. Les producteurs de la Saskatchewan (49 %) et des provinces de l'Atlantique (46 %), ainsi que les producteurs de grandes cultures et de porcs (47 %), paraissent les mieux renseignés sur les avantages du semis direct en matière de réduction des émissions de GES.

- **La jachère *augmente* l'impact des activités agricoles sur le changement climatique :** 30 % sont de cet avis, 39 % pensent que la jachère n'a aucun effet à ce chapitre et 16 % croient qu'elle diminue l'incidence sur le changement climatique. La connaissance des effets négatifs de la jachère est plus élevée en Saskatchewan (48 %), au Manitoba (45 %) et en Alberta (39 %), tandis qu'elle est la plus faible au Québec (9 %). Les producteurs de grandes cultures (42 %) sont les mieux informés à ce sujet; les éleveurs le sont beaucoup moins, en particulier les producteurs de porcs parmi lesquels seulement 17 % sont conscients de l'impact négatif.

- **Les plantations brise-vent *diminuent* l'impact sur le changement climatique :** 45 % sont de cet avis, tandis que 25 % pensent que les plantations brise-vent augmentent l'impact. Bien que 52 % des producteurs de la Saskatchewan considèrent les brise-vent bénéfiques, 27 % pensent qu'ils augmentent les répercussions des activités agricoles sur le changement climatique. Les producteurs de grandes cultures et de porcs (50 %) sont les plus conscients de l'avantage des brise-vent; par comparaison, le pourcentage de producteurs de lait qui en sont au courant est de 38 %.

- **Le broutement en liberté (système de pacage intensif) *augmente* l'impact sur le changement climatique :** 16 % sont de cet avis, tandis que 53 % pensent que cette pratique n'a aucun impact. Les producteurs du Québec (23 %) sont le plus conscients de cet impact; ceux de la Colombie-Britannique, le moins (7 %). Bien que le broutement en liberté soit une pratique qui intéresse surtout les producteurs de bovins, seulement 17 % d'entre eux considèrent qu'il accentue le changement climatique, tandis que 56 % pensent qu'il n'a aucun effet.

- **Faire pousser plus de fourrages et d'herbes diminue l'impact de l'agriculture sur le changement climatique** : 41 % sont de cet avis, mais 29 % pensent que cette pratique n'a aucun effet de ce genre. Plus de producteurs de la Saskatchewan (52 %) et de grandes cultures (51 %) pensent qu'elle aide à réduire les répercussions sur le changement climatique.

- **Utiliser davantage d'engrais minéraux augmente l'impact sur le changement climatique** : 36 % le croient; 15 % pensent que cette pratique diminue l'impact, tandis que 33 % sont d'avis qu'elle n'a aucune incidence. Les producteurs des provinces de l'Atlantique (45 %) et du Québec (42 %) sont les plus conscients de l'effet des engrais minéraux. Par ailleurs, plus de producteurs de grandes cultures (18 %) et de bovins (17 %) estiment que les engrais minéraux amoindrissent les répercussions de l'agriculture sur le changement climatique.

Graphique 16 : Sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique

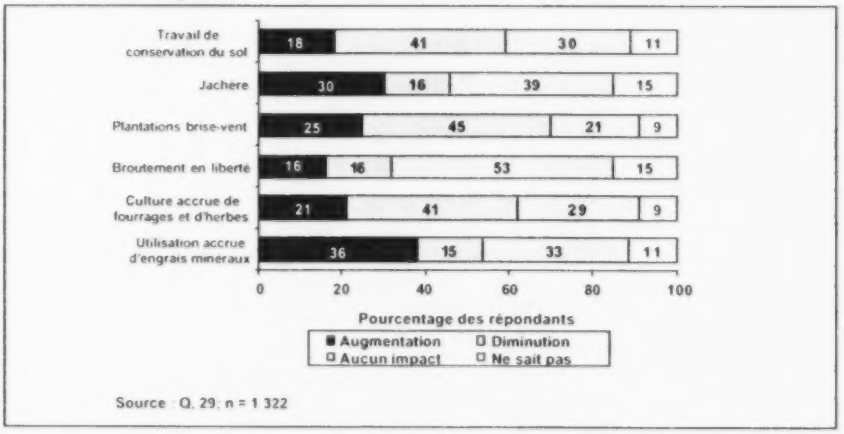

Source : Q. 29; n = 1 322

- **Les plantations brise-vent *diminuent* l'impact sur le changement climatique :** 45 % sont de cet avis, tandis que 25 % pensent que les plantations brise-vent augmentent l'impact. Bien que 52 % des producteurs de la Saskatchewan considèrent les brise-vent bénéfiques, 27 % pensent qu'ils augmentent les répercussions des activités agricoles sur le changement climatique. Les producteurs de grandes cultures et de porcs (50 %) sont les plus conscients de l'avantage des brise-vent; par comparaison, le pourcentage de producteurs de lait qui en sont au courant est de 38 %.

- **Le broutement en liberté (système de pacage intensif) *augmente* l'impact sur le changement climatique :** 16 % sont de cet avis, tandis que 53 % pensent que cette pratique n'a aucun impact. Les producteurs du Québec (23 %) sont le plus conscients de cet impact; ceux de la Colombie-Britannique, le moins (7 %). Bien que le broutement en liberté soit une pratique qui intéresse surtout les producteurs de bovins, seulement 17 % d'entre eux considèrent qu'il accentue le changement climatique, tandis que 56 % pensent qu'il n'a aucun effet.

- **Faire pousser plus de fourrages et d'herbes diminue l'impact de l'agriculture sur le changement climatique** : 41 % sont de cet avis, mais 29 % pensent que cette pratique n'a aucun effet de ce genre. Plus de producteurs de la Saskatchewan (52 %) et de grandes cultures (51 %) pensent qu'elle aide à réduire les répercussions sur le changement climatique.

- **Utiliser davantage d'engrais minéraux augmente l'impact sur le changement climatique** : 36 % le croient; 15 % pensent que cette pratique diminue l'impact, tandis que 33 % sont d'avis qu'elle n'a aucune incidence. Les producteurs des provinces de l'Atlantique (45 %) et du Québec (42 %) sont les plus conscients de l'effet des engrais minéraux. Par ailleurs, plus de producteurs de grandes cultures (18 %) et de bovins (17 %) estiment que les engrais minéraux amoindrissent les répercussions de l'agriculture sur le changement climatique.

Graphique 16 : Sensibilisation à l'impact des pratiques agricoles sur le changement climatique

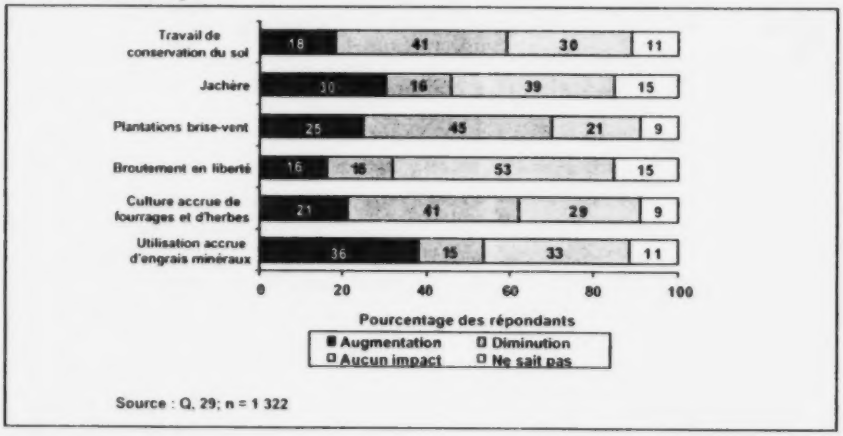

5.5 Familiarité avec les pratiques agricoles favorisant le piégeage du carbone ou la formation de puits de carbone et avec l'échange de droits d'émission

Seulement 16 % des producteurs connaissent des pratiques agricoles qui contribuent au piégeage du carbone ou à la formation de puits de carbone. Les producteurs de la Saskatchewan (22 %), suivis de ceux du Manitoba (19 %) et de l'Ontario (19 %), sont les mieux informés à ce sujet. Les moins susceptibles d'être familiers avec ces pratiques sont les producteurs des provinces qui sont de faibles productrices de céréales, telles que le Québec (8 %), comme l'indique le graphique 17. Ainsi qu'on peut s'y attendre également, les producteurs de grandes cultures (22 %) paraissent plus renseignés sur ces pratiques que ceux de lait, de volaille ou de bovins (13 % ou moins).

Il semble en outre que ces pratiques soient plus familières aux producteurs ayant des recettes agricoles plus élevées : 26 % de ceux dont les recettes atteignent au moins 500 000 $ connaissent ces pratiques, par comparaison à 15 % de ceux dont les recettes sont égales ou inférieures à 100 000 $.

Le concept d'échange de droits d'émission est presque inconnu - seulement 16 % des producteurs en ont entendu parler. Les producteurs de l'Alberta (21 %), de la Saskatchewan (18 %) et de l'Ontario (18 %) sont les plus informés à ce sujet; ceux du Québec (9 %), les moins renseignés (graphique 17).

Deux producteurs de grandes cultures (20 %) et de volaille (21 %) sur dix ont entendu parler d'un marché d'échange de droits d'émission. Les moins bien renseignés à ce sujet sont les producteurs de bovins (12 %). Tout comme pour les pratiques favorisant la formation de puits de carbone ou le piégeage du carbone, les producteurs ayant des recettes agricoles brutes de 500 000 $ ou plus sont davantage renseignés sur l'échange de droits d'émission (27 %) que ceux dont les recettes sont plus faibles, en particulier ceux dont les recettes ne dépassent pas 100 000 $ (14 %).

Graphique 17 : Familiarité avec les pratiques agricoles contribuant au piégeage du carbone ou aux puits de carbone et avec l'échange de droits d'émission, par province

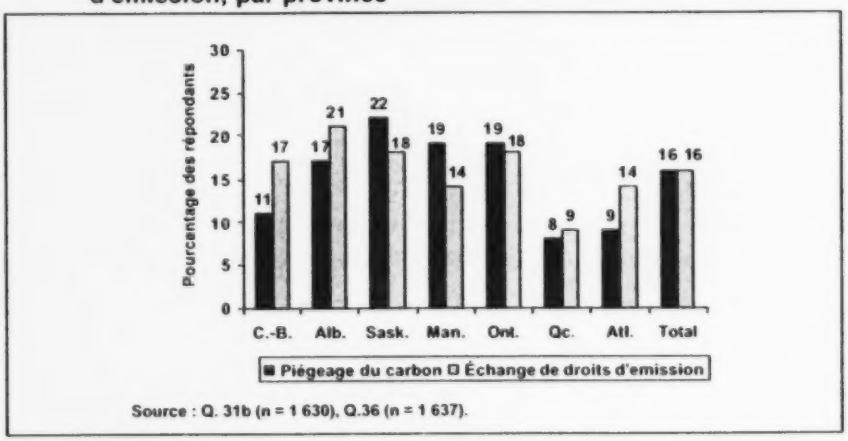

Source : Q. 31b (n = 1 630), Q.36 (n = 1 637).

5.6 Perception du changement climatique

Les producteurs sont plus enclins à penser que le Canada, en tant que pays, devrait s'engager à réduire les émissions de GES (84 %), plutôt que le secteur agricole canadien (66 %) ou les producteurs eux-mêmes (59 %). Voir le graphique 18.

Les producteurs des provinces de l'Atlantique (68 %), de l'Ontario (64 %) et du Québec (63 %) sont plus convaincus qu'ils doivent prendre la responsabilité de réduire les émissions de GES. Ceux des provinces des Prairies sont moins bien disposés à cet égard, un pourcentage plus élevé (environ 40 %) se disant en désaccord.

La majorité des producteurs de volaille (67 %) estiment que les producteurs devraient assumer la responsabilité de la réduction des GES.

Comme on peut le voir au graphique 18, environ six producteurs sur dix pensent que l'importance accordée au réchauffement global est exagérée (58 %) et que l'agriculture est déjà assez difficile pour qu'on ne laisse pas les questions du changement climatique devenir une priorité à la ferme (60 %). Les producteurs de l'Alberta et du Manitoba (67 % dans les deux provinces) sont plus enclins à considérer exagérée l'importance accordée au réchauffement mondial. Ceux des provinces de l'Atlantique tendent à penser le contraire, 45 % croyant que le degré d'importance accordé est le bon.

Graphique 18 : Sensibilisation à l'importance du changement climatique et à la responsabilité pour la réduction des GES

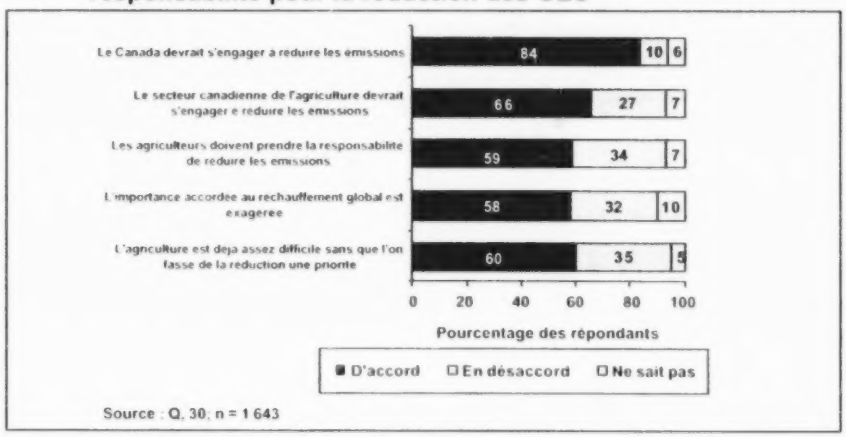

Source : Q. 30; n = 1 643

5.6 Perception du changement climatique

Les producteurs sont plus enclins à penser que le Canada, en tant que pays, devrait s'engager à réduire les émissions de GES (84 %), plutôt que le secteur agricole canadien (66 %) ou les producteurs eux-mêmes (59 %). Voir le graphique 18.

Les producteurs des provinces de l'Atlantique (68 %), de l'Ontario (64 %) et du Québec (63 %) sont plus convaincus qu'ils doivent prendre la responsabilité de réduire les émissions de GES. Ceux des provinces des Prairies sont moins bien disposés à cet égard, un pourcentage plus élevé (environ 40 %) se disant en désaccord.

La majorité des producteurs de volaille (67 %) estiment que les producteurs devraient assumer la responsabilité de la réduction des GES.

Comme on peut le voir au graphique 18, environ six producteurs sur dix pensent que l'importance accordée au réchauffement global est exagérée (58 %) et que l'agriculture est déjà assez difficile pour qu'on ne laisse pas les questions du changement climatique devenir une priorité à la ferme (60 %). Les producteurs de l'Alberta et du Manitoba (67 % dans les deux provinces) sont plus enclins à considérer exagérée l'importance accordée au réchauffement mondial. Ceux des provinces de l'Atlantique tendent à penser le contraire, 45 % croyant que le degré d'importance accordé est le bon.

Graphique 18 : Sensibilisation à l'importance du changement climatique et à la responsabilité pour la réduction des GES

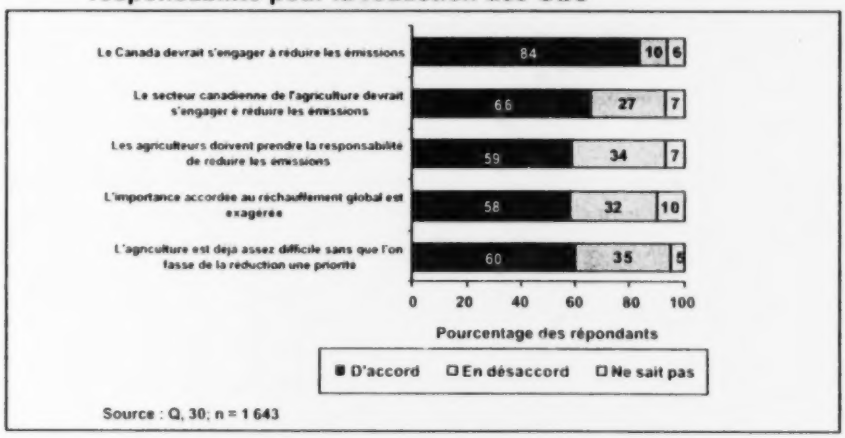

Section 6 : Comportement des producteurs vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre

Pour décrire le comportement des producteurs, six questions sont examinées dans cette section :

- la volonté de réduire les émissions de GES;
- les initiatives gouvernementales pour aider les producteurs à réduire les émissions de GES;
- les pratiques agricoles des producteurs ayant des terres ensemencées;
- l'intérêt pour un marché d'échange de droits d'émission;
- les pratiques de gestion du fumier;
- les plans environnementaux.

6.1 Disposition à réduire les émissions de GES

On a demandé aux producteurs s'ils étaient disposés à réduire les émissions de GES dans leur exploitation de leur propre chef ou à le faire avec une aide du gouvernement. Les producteurs devaient indiquer leur degré de bonne volonté sur une échelle de cinq points dans laquelle 1 correspondait à « pas du tout disposé », et 5, à « très disposé ».

Comme on peut le voir au graphique 19, 33 % des producteurs se disent disposés à prendre des mesures (cotes 4 et 5) pour réduire les émissions de GES, et 29 % se disent non disposés à le faire (cotes 1 et 2).

Graphique 19 : Disposition à réduire les émissions de GES volontairement

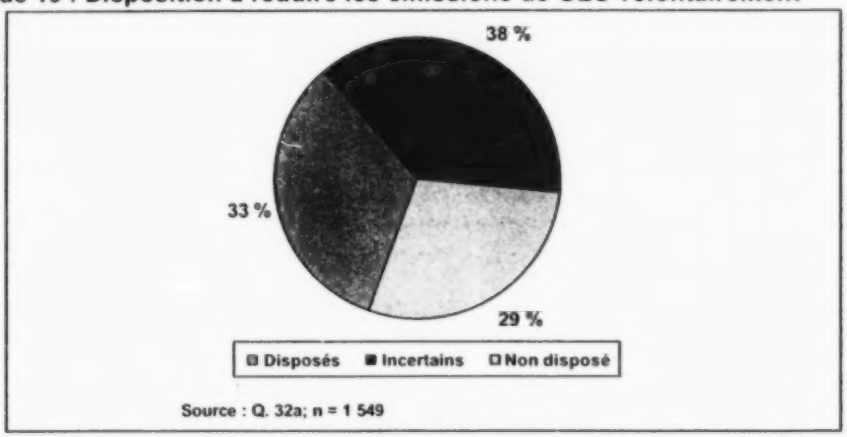

Les producteurs des provinces de l'Atlantique (41 %) et de l'Ontario (37 %) semblent plus disposés que les autres à déployer des efforts pour diminuer les émissions de GES. À ce chapitre, aucune différence significative n'est ressortie entre les producteurs en fonction du type d'exploitation ou des recettes agricoles.

Aux producteurs qui s'étaient dits non disposés, pas du tout disposés ou incertains à cet égard, (cotes 1, 2 et 3), on a demandé dans quelle mesure ils accepteraient de prendre des mesures pour atténuer les émissions de GES s'ils recevaient une aide du gouvernement. Dans le cadre de ce scénario, 38 % des producteurs ont modifié leur position et se sont dits disposés (cotes 4 et 5) à réduire les émissions de GES (graphique 20).

Graphique 20 : Disposition à réduire les émissions de GES avec l'aide du gouvernement

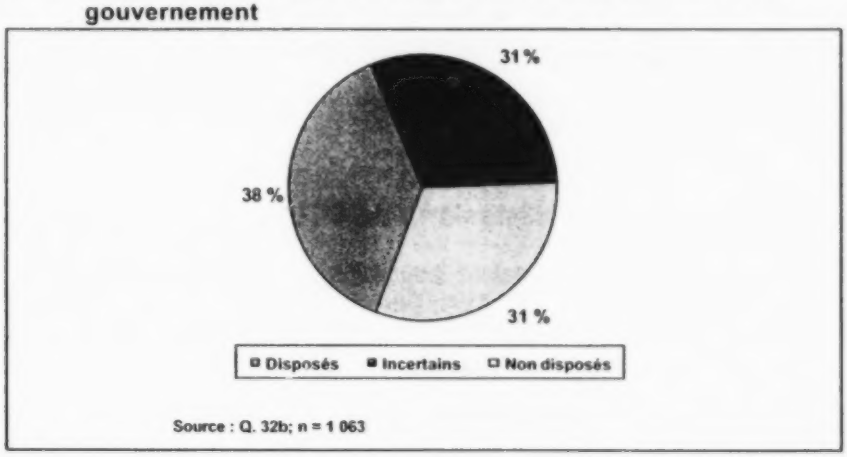

Lorsque nous combinons les réponses des producteurs concernant la disposition à réduire les émissions de GES, tant la disposition à agir par soi-même que celle à agir avec une aide gouvernementale, la proportion de personnes disposées à prendre des mesures grimpe à 58 %, alors que celle des personnes non disposées tombe à 21 %, tout comme le pourcentage des incertains (graphique 21).

Graphique 21 : Disposition à réduire les émissions de GES volontairement ou avec l'aide du gouvernement

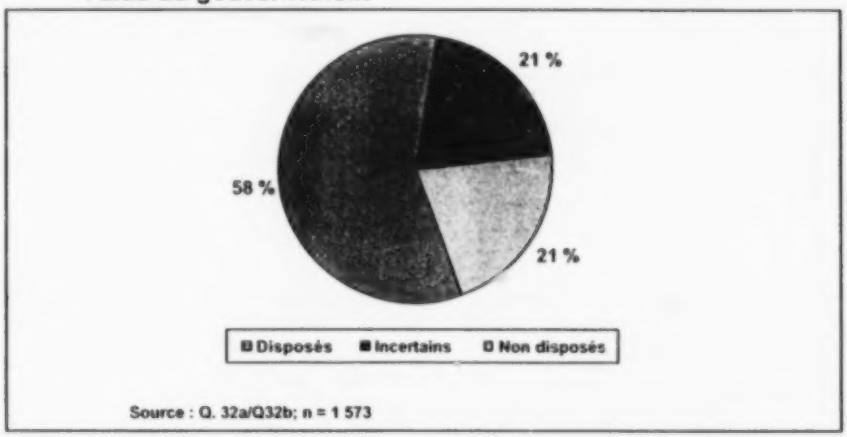

Source : Q. 32a/Q32b; n = 1 573

6.2 Types d'initiatives gouvernementales visant à aider les producteurs à réduire les émissions de GES

La majorité des producteurs (85 %) pensent que le gouvernement devrait les aider à réduire les émissions de GES[18]. Lorsqu'on leur demande quel type d'aide ou d'appui le gouvernement devrait leur donner, trois sont mentionnés plus souvent[19] :

- incitatifs financiers (50 %);
- information (32 %);
- formation (15 %).

Les producteurs des provinces de l'Atlantique (62 %) et de l'Ontario (58 %) préfèrent les incitatifs financiers, tandis que ceux du Québec sont les plus intéressés par l'information (48 %). Un pourcentage plus élevé des producteurs de l'Atlantique, par rapport aux autres provinces, apprécieraient de la formation (25 %).

Aux producteurs ayant reconnu que les activités agricoles avaient un impact sur le changement climatique ou les émissions de GES, on a demandé d'indiquer, parmi cinq initiatives gouvernementales, celle qui les inciterait le plus à réduire les émissions de GES dans leur exploitation. Trois ont été choisies plus souvent[20] que les autres :

- conseils techniques et soutien pour l'adoption de pratiques agricoles (30 %);
- plus d'investissements dans la recherche sur l'agriculture et les gaz à effet de serre (28 %);
- programmes volontaires (18 %).

18. Source : Q. 31; n = 1 241.
19. Source : Q. 31a (mentions totales sans aide); n = 1 055.
20. Source : Q. 38; n = 1 309.

L'intérêt est plus faible pour les deux autres : création d'un marché d'échange de droits d'émission (10 %) et nouvelle réglementation pour réduire les gaz à effet de serre (5 %).

6.3 Pratiques agricoles des producteurs ayant des terres ensemencées

Trois aspects sont considérés dans cette partie : le travail du sol, les analyses du sol pour la gestion des éléments nutritifs et les plantations brise-vent et autres types de protection des champs.

Travail du sol

La méthode conventionnelle est la principale méthode de travail du sol de la majorité des producteurs ayant des terres ensemencées (66 %). Le travail réduit est choisi par 20 % de ces producteurs; le semis directs (aucun travail du sol), par seulement 14 % (graphique 22).

Graphique 22 : Principales méthodes de travail du sol

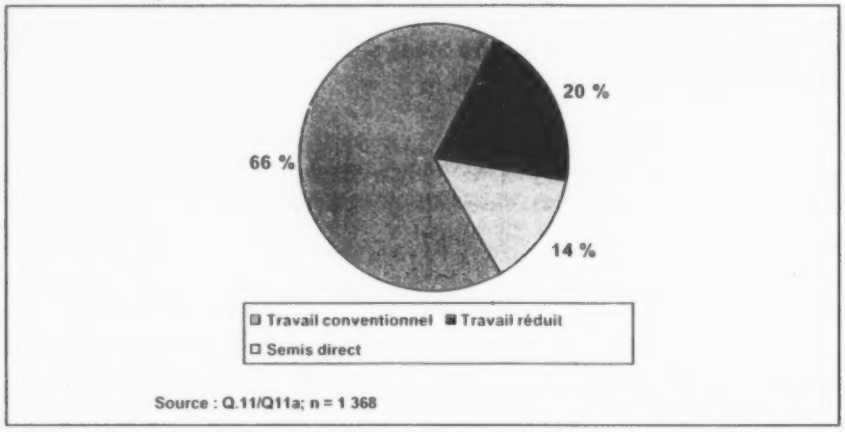

Plus de producteurs de grandes cultures (20 %), par comparaison aux quatre autres principaux types d'exploitations, ont indiqué le semis direct comme méthode la plus utilisée.

Une proportion plus élevée de producteurs de l'Ontario (22 %) et de la Saskatchewan (20 %) recourent principalement au semis direct (graphique 23). Cette méthode domine aussi plus souvent chez ceux (20 %) qui ont de plus grosses exploitations (recettes agricoles brutes de 500 000 $ ou plus).

Graphique 23 : Popularité du semis direct comme principale méthode de travail du sol, par province

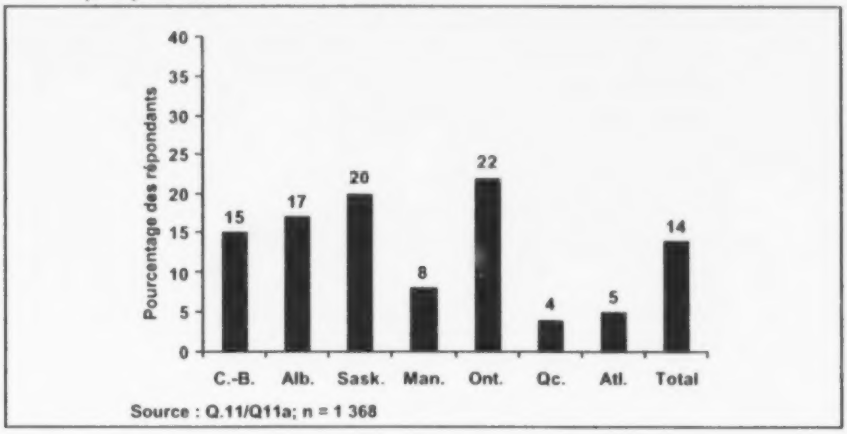

Analyses du sol pour la gestion des éléments nutritifs

Plus du tiers (38 %) des producteurs ayant des terres ensemencées effectuent des analyses du sol à des fins de gestion des éléments nutritifs tous les ans (graphique 24).

Graphique 24 : Fréquence des analyses du sol

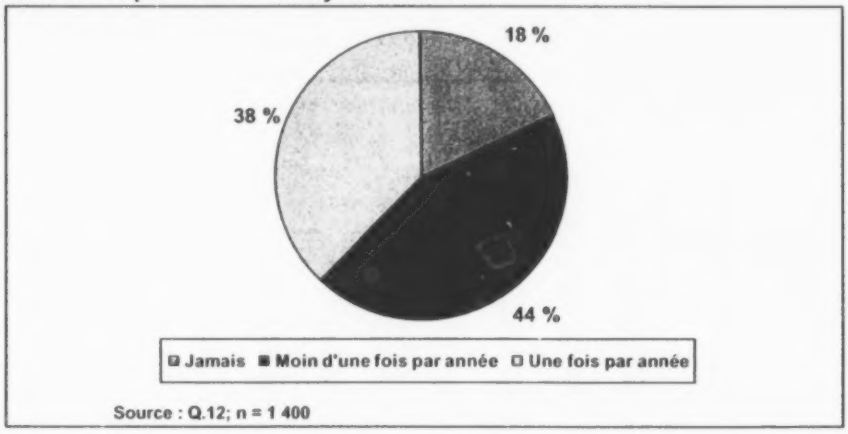

Les producteurs de la Saskatchewan (29 %) et de l'Ontario (29 %) sont les moins portés à effectuer des analyses du sol annuellement; par comparaison, plus de la moitié (55 %) le font au Québec (graphique 25). Les producteurs de bovins ayant des terres ensemencées sont les moins enclins à le faire - 28 % ne le font jamais.

Graphique 25 : Fréquence des analyses du sol par province

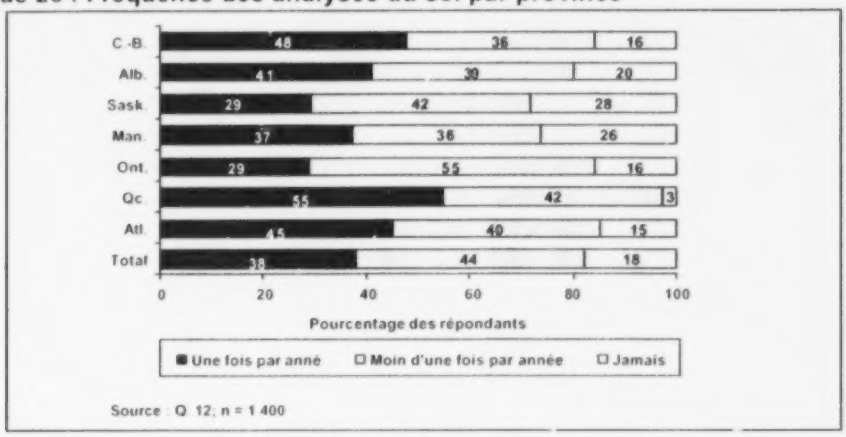

Plantations brise-vent et autres types de protection des champs

Six producteurs sur dix (60 %) ont des plantations brise-vent ou d'autres types de protection des champs sur leur ferme. Ceux qui en ont le plus sont les producteurs des Prairies (81 % en Alberta), tandis que ceux qui en ont le moins sont les producteurs du Québec (32 %). Voir le graphique 26.

Graphique 26 : Plantations brise-vent et autres types de protection des champs, par province

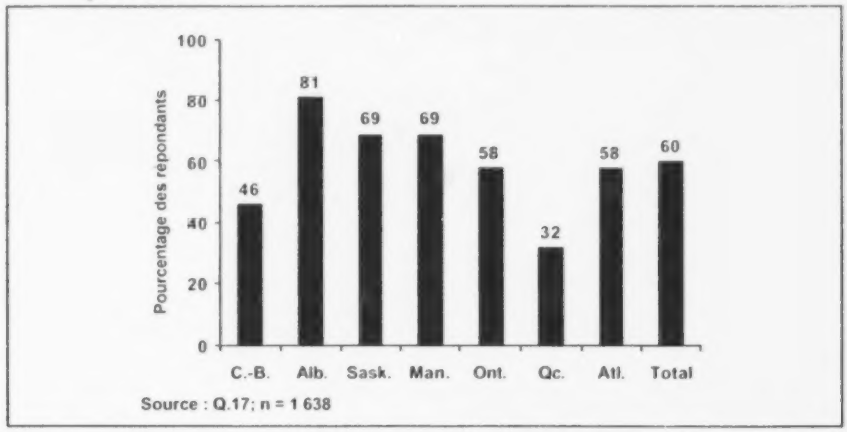

Les brise-vent et autres plantations de protection des champs sont plus répandus dans les exploitations d'élevage bovin (72 %) et de grandes cultures (64 %) que dans les exploitations laitières, porcines ou avicoles (50 % ou moins).

Seulement 20 % des producteurs projetteraient d'établir de nouveaux brise-vent ou d'autres plantations de protection des champs au cours des trois prochaines années[21]. Ceux qui n'ont pas déjà de telles plantations sont les moins enclins à vouloir en établir - 91 % d'entre eux ont dit ne pas en avoir l'intention.

21. Source : Q. 18; n = 1 607.

Graphique 25 : Fréquence des analyses du sol par province

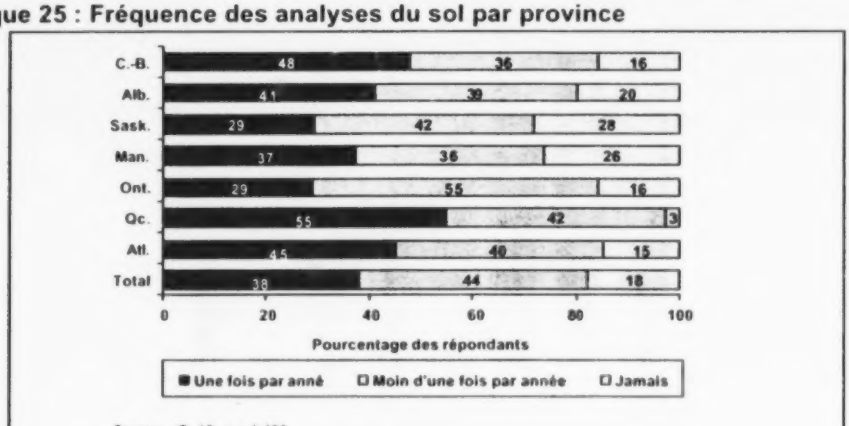

Plantations brise-vent et autres types de protection des champs

Six producteurs sur dix (60 %) ont des plantations brise-vent ou d'autres types de protection des champs sur leur ferme. Ceux qui en ont le plus sont les producteurs des Prairies (81 % en Alberta), tandis que ceux qui en ont le moins sont les producteurs du Québec (32 %). Voir le graphique 26.

Graphique 26 : Plantations brise-vent et autres types de protection des champs, par province

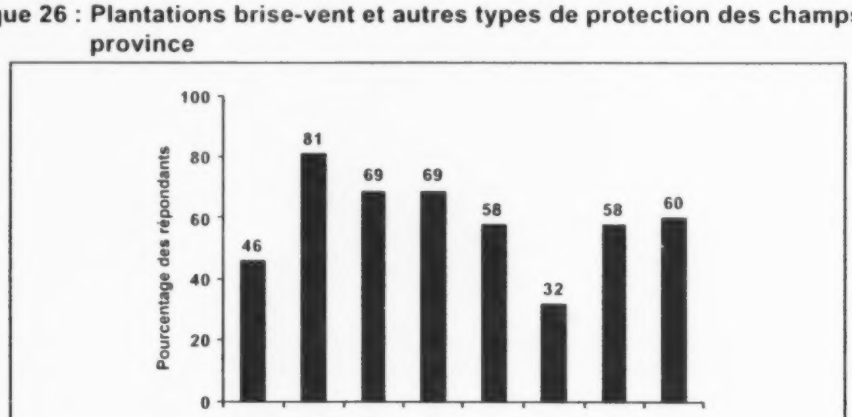

Les brise-vent et autres plantations de protection des champs sont plus répandus dans les exploitations d'élevage bovin (72 %) et de grandes cultures (64 %) que dans les exploitations laitières, porcines ou avicoles (50 % ou moins).

Seulement 20 % des producteurs projetteraient d'établir de nouveaux brise-vent ou d'autres plantations de protection des champs au cours des trois prochaines années[21]. Ceux qui n'ont pas déjà de telles plantations sont les moins enclins à vouloir en établir - 91 % d'entre eux ont dit ne pas en avoir l'intention.

21. Source : Q. 18; n = 1 607.

Trois raisons pour établir de nouveaux brise-vent ou d'autres types de plantations de protection ont été mentionnées[22] :

- contrôler l'érosion (33 %);
- ralentir le vent (30 %);
- remplacer un ancien brise-vent ou améliorer celui qui est en place (18 %).

6.4 Intérêt pour un marché d'échange de droits d'émission

Aux producteurs ayant des terres ensemencées et ayant indiqué ne pas recourir au semis direct, on a demandé dans quelle mesure ils seraient disposés à le faire si un marché d'échange de droits d'émission était mis en place. Une brève description leur a été donnée du principe (mécanisme) de fonctionnement d'un tel marché. Après cette explication, les producteurs ont été priés d'indiquer dans quelle mesure ils seraient intéressés à adopter la méthode si un marché du genre était mis en place et qu'on les payait 3 $ l'acre annuellement (graphique 27). Seulement 11 % d'entre eux se sont dits très intéressés, tandis que 58 % ont dit être assez ou peu intéressés. Toutefois, 27 % ont déclaré ne pas être intéressés.

Les responsables de l'enquête ont posé une autre question aux producteurs qui s'étaient dits assez, peu ou pas intéressés par cette proposition ou qui ne savaient qu'en penser. À la moitié d'entre eux, on a demandé dans quelle mesure ils seraient intéressés à pratiquer le semis direct s'ils étaient payés 6 $ l'acre, tandis qu'à l'autre moitié des producteurs, on a demandé s'ils seraient disposés à y recourir s'ils touchaient 10 $ l'acre. Seulement 8 % sont devenus très intéressés à 6 $, alors que 14 % le sont devenus à 10 $. Le pourcentage des producteurs assez ou peu intéressés est demeuré relativement similaire à 6 $ (65 %) et à 10 $ (57 %). Dans les deux cas, le pourcentage des producteurs qui n'étaient toujours pas intéressés est demeuré supérieur à 20 %.

22. Source : Q. 18a (toutes les mentions); n = 322.

Graphique 27 : Intérêt pour un marché d'échange de droits d'émission

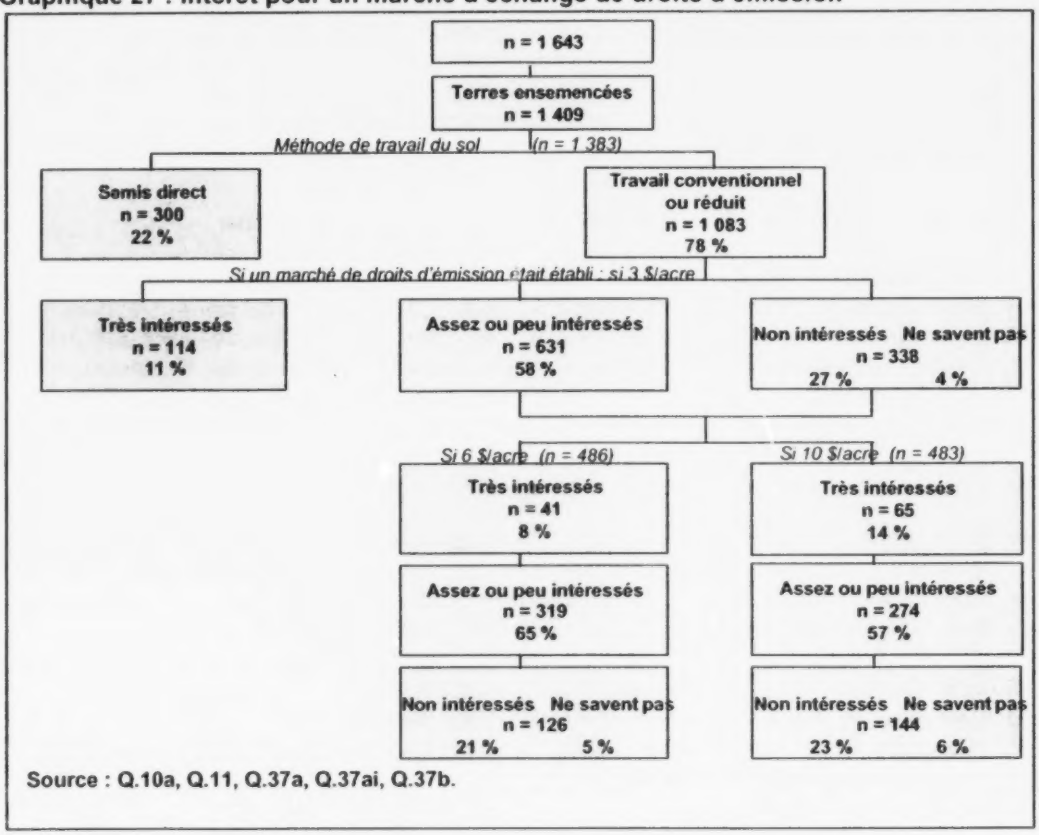

Source : Q.10a, Q.11, Q.37a, Q.37ai, Q.37b.

On a également demandé aux producteurs quel pourcentage des coûts, à leur avis, ils devraient assumer s'ils devaient adopter des pratiques agricoles permettant de réduire les émissions de GES. Le tiers (32 %) estiment qu'ils devraient contribuer pour 26 % à 50 % des coûts. Toutefois, presque le tiers également (29 %) sont d'avis qu'ils ne devraient pas contribuer financièrement à la réduction des émissions de GES dans leur exploitation[23].

6.5 Pratiques de gestion du fumier

Cette partie sur les pratiques de gestion du fumier comporte trois volets : systèmes d'entreposage, pratiques d'épandage et autres pratiques.

Systèmes d'entreposage

Six éleveurs sur dix (61 %) ont déclaré avoir un système de fumier complet (solide). Près de deux sur dix (18 %) posséderaient un système de fumier liquide (lisier), un sur dix (11 %) aurait les deux systèmes et un sur dix (10 %) n'utiliserait aucun système d'entreposage du fumier (graphique 28).

23. Source : Q. 35; n = 1 505.

Graphique 28 : Systèmes d'entreposage du fumier

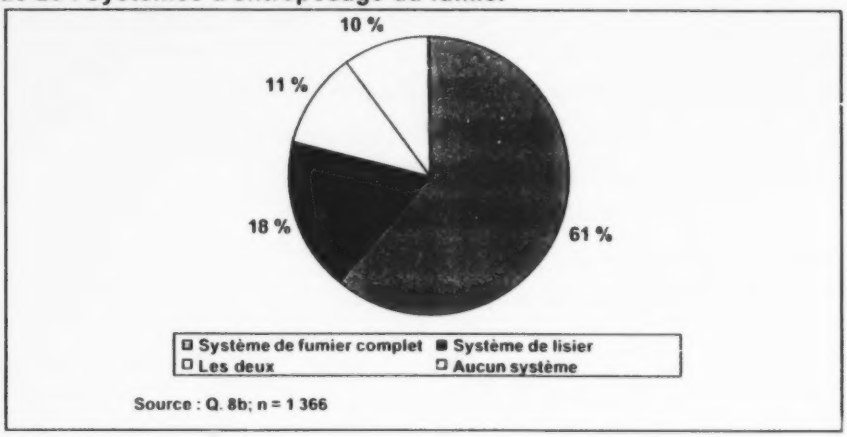

Au Québec, le système de lisier (42 %) est utilisé aussi fréquemment que le système de fumier solide (43 %). Les producteurs de la Saskatchewan (21 %) et de l'Alberta (20 %) sont les plus susceptibles de ne pas posséder de système d'entreposage de fumier (graphique 29).

Graphique 29 : Systèmes d'entreposage du fumier par province

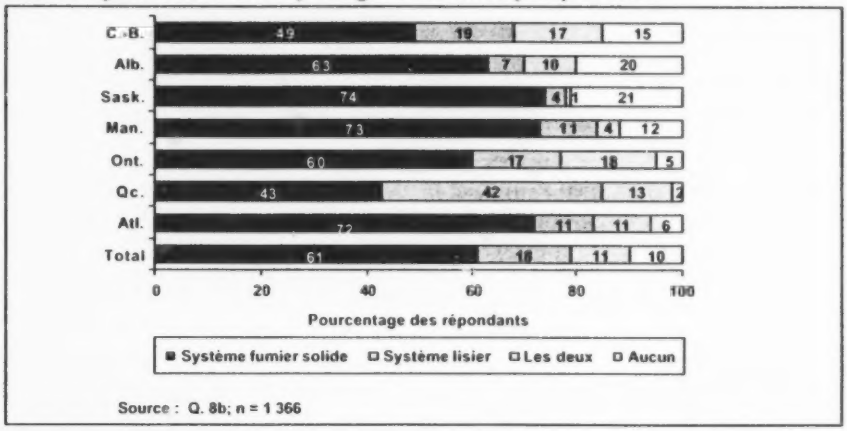

Près des deux tiers des producteurs de porcs (63 %) utilisent un système d'entreposage de lisier, et 24 % ont les deux types de systèmes. La plupart des producteurs de bovins (82 %) et de grandes cultures (74 %) ont un système pour le fumier solide, mais 18 % des producteurs de grandes cultures ayant du bétail ont indiqué n'avoir aucun système d'entreposage du fumier (graphique 30).

Graphique 28 : Systèmes d'entreposage du fumier

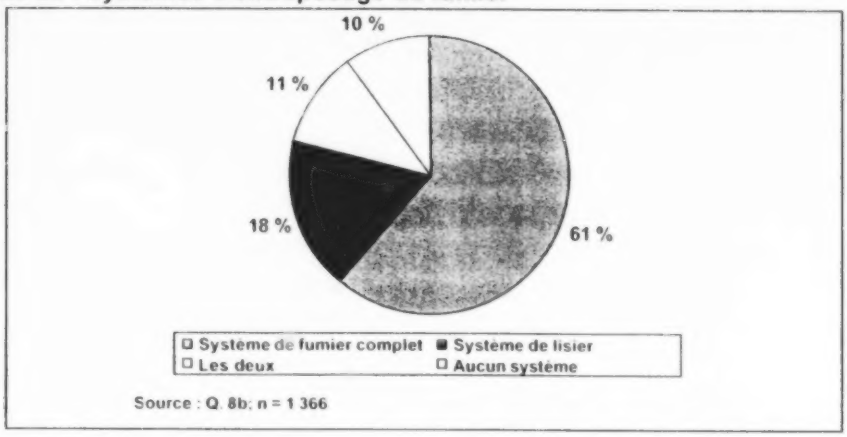

Au Québec, le système de lisier (42 %) est utilisé aussi fréquemment que le système de fumier solide (43 %). Les producteurs de la Saskatchewan (21 %) et de l'Alberta (20 %) sont les plus susceptibles de ne pas posséder de système d'entreposage de fumier (graphique 29).

Graphique 29 : Systèmes d'entreposage du fumier par province

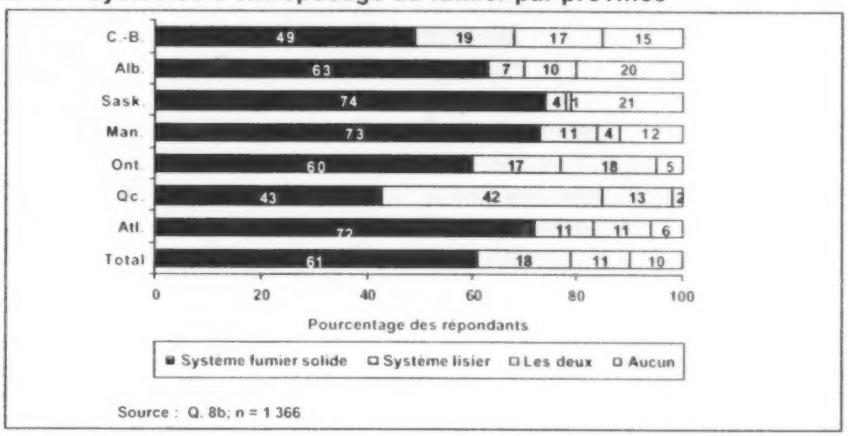

Près des deux tiers des producteurs de porcs (63 %) utilisent un système d'entreposage de lisier, et 24 % ont les deux types de systèmes. La plupart des producteurs de bovins (82 %) et de grandes cultures (74 %) ont un système pour le fumier solide, mais 18 % des producteurs de grandes cultures ayant du bétail ont indiqué n'avoir aucun système d'entreposage du fumier (graphique 30).

Graphique 30 : Systèmes d'entreposage du fumier en fonction du type principal d'exploitation

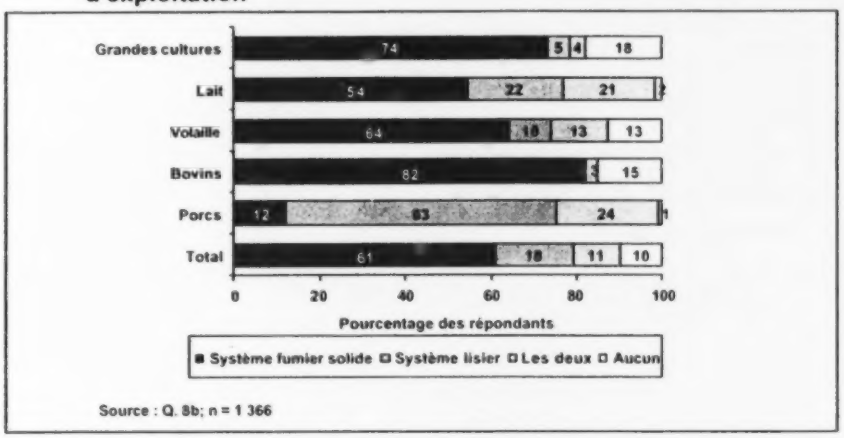

Quatre éleveurs sur dix (43 %) utilisent un système d'entreposage sur terrain dénudé. Les quatre types de systèmes les plus utilisés sur terrain dénudé sont la cuve en béton (16 %), l'aire de gravier ou de ciment (15 %), le bassin en terre (12 %) et le réservoir (10 %)[24].

Pratiques d'épandage

Près de huit producteurs sur dix (78 %) appliquent du fumier sur les terres qu'ils exploitent. Pratiquement tous les producteurs laitiers (99 %) ont indiqué épandre du fumier dans leurs champs[25].

Parmi les producteurs appliquant du fumier, 64 % ont indiqué que leur dernière application a été faite à l'automne 2000 (septembre à novembre). Parmi eux, 51 % avaient également fait un épandage au printemps (avril ou mai)[26].

Autres pratiques

Aux producteurs épandant du fumier sur les terres qu'ils exploitent, on a demandé à quelle fréquence ils recouraient aux diverses pratiques de gestion du fumier (graphique 31). Les réponses indiquent que les deux tiers des producteurs (67 %) font toujours la rotation des champs sur lesquels ils appliquent le fumier et que 16 % le font la plupart du temps. Cette pratique est plus fréquente chez les producteurs de lait (71 %) ainsi que chez les producteurs de l'Ontario (75 %).

Les trois quarts des producteurs (76 %) ont dit qu'ils n'épandaient jamais de fumier sur un sol gelé, tandis que 19 % le font quelquefois. En Ontario, 29 % des producteurs affirment le faire parfois, par comparaison à 1 % des producteurs au Québec. Aucune différence significative n'est apparue concernant cette pratique en fonction du type d'exploitation.

Seulement 21 % épandent toujours le fumier en s'appuyant sur les résultats d'analyses du sol, tandis que 13 % le font la plupart du temps. Au Québec, 74 % des producteurs s'appuient

24. Source : Q. 9a; n = 1 224.
25. Source : Q. 13a; n = 1 639.
26. Sources : Q. 13b (n = 1 265), Q. 13c (n = 805) et Q. 13d (n = 410).

toujours ou la plupart du temps sur des analyses du sol lorsqu'ils appliquent du fumier. En Saskatchewan, en revanche, 75 % des producteurs n'effectuent jamais d'analyses du sol au préalable. Les producteurs de bovins (64 %) sont plus enclins que les autres à ne jamais analyser le sol avant d'épandre du fumier. L'analyse préalable du sol semble gagner beaucoup en popularité quand les recettes agricoles sont plus élevées. Les producteurs dont les recettes brutes se situent entre 250 000 $ et 499 000 $ (74 %) et ceux dont les recettes atteignent ou dépassent 500 000 $ (41 %) l'utilisent davantage que ceux dont les recettes sont inférieures à 250 000 $ (22 % ou moins).

L'injection de lisier dans le sol n'est pas une pratique très répandue. Seulement 9 % des producteurs l'emploient; néanmoins, 17 % de ceux qui ont des recettes égales ou supérieures à 500 000 $ déclarent y recourir toujours ou la plupart du temps.

L'épandage de fumier à la surface du sol est une pratique plus courante, 72 % des producteurs disant le faire toujours.

Sur les terres louées, 72 % des producteurs disent utiliser les mêmes méthodes de gestion du fumier que sur leurs propres terres, mais les producteurs de bovins (58 %) sont moins enclins à agir ainsi[27].

Graphique 31 : Pratiques de gestion du fumier

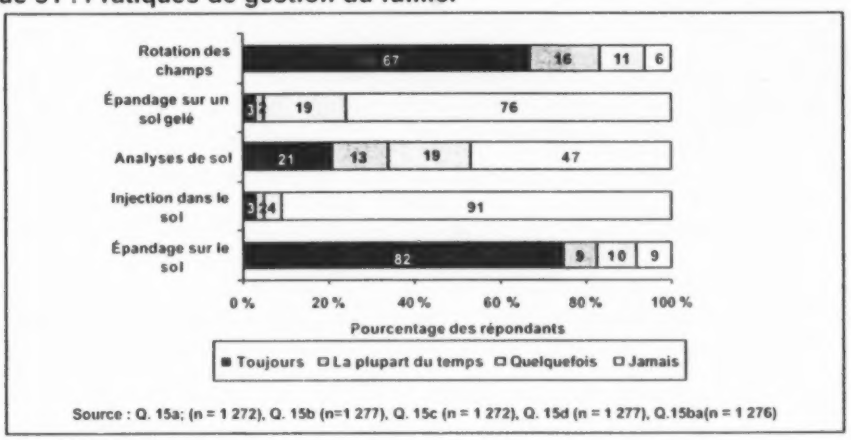

Source : Q. 15a; (n = 1 272), Q. 15b (n=1 277), Q. 15c (n = 1 272), Q. 15d (n = 1 277), Q.15ba(n = 1 276)

6.6 Plan environnemental

Lorsqu'on demande aux producteurs s'ils ont un plan de gestion environnemental, 36 % répondent « oui », mais lorsqu'on leur demande s'il s'agit d'un plan officiel élaboré dans le cadre d'un programme environnemental officiel, le pourcentage tombe à 23 % (graphiques 32 et 33). Seulement 19 % de ceux qui n'ont pas un plan environnemental envisagent d'en adopter un, tandis que la majorité sont encore indécis (70 % répondant « peut-être »). Voir le graphique 34.

27. Source : Q. 16; n = 647

Graphique 30 : Systèmes d'entreposage du fumier en fonction du type principal d'exploitation

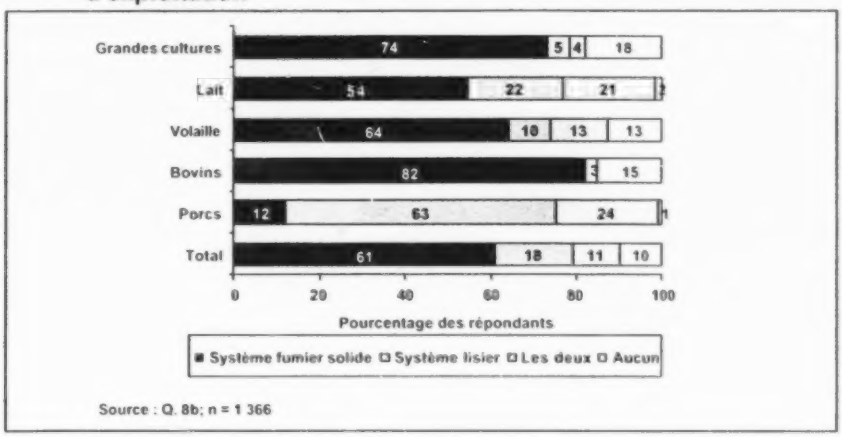

Quatre éleveurs sur dix (43 %) utilisent un système d'entreposage sur terrain dénudé. Les quatre types de systèmes les plus utilisés sur terrain dénudé sont la cuve en béton (16 %), l'aire de gravier ou de ciment (15 %), le bassin en terre (12 %) et le réservoir (10 %)[24].

Pratiques d'épandage

Près de huit producteurs sur dix (78 %) appliquent du fumier sur les terres qu'ils exploitent. Pratiquement tous les producteurs laitiers (99 %) ont indiqué épandre du fumier dans leurs champs[25].

Parmi les producteurs appliquant du fumier, 64 % ont indiqué que leur dernière application a été faite à l'automne 2000 (septembre à novembre). Parmi eux, 51 % avaient également fait un épandage au printemps (avril ou mai)[26].

Autres pratiques

Aux producteurs épandant du fumier sur les terres qu'ils exploitent, on a demandé à quelle fréquence ils recouraient aux diverses pratiques de gestion du fumier (graphique 31). Les réponses indiquent que les deux tiers des producteurs (67 %) font toujours la rotation des champs sur lesquels ils appliquent le fumier et que 16 % le font la plupart du temps. Cette pratique est plus fréquente chez les producteurs de lait (71 %) ainsi que chez les producteurs de l'Ontario (75 %).

Les trois quarts des producteurs (76 %) ont dit qu'ils n'épandaient jamais de fumier sur un sol gelé, tandis que 19 % le font quelquefois. En Ontario, 29 % des producteurs affirment le faire parfois, par comparaison à 1 % des producteurs au Québec. Aucune différence significative n'est apparue concernant cette pratique en fonction du type d'exploitation.

Seulement 21 % épandent toujours le fumier en s'appuyant sur les résultats d'analyses du sol, tandis que 13 % le font la plupart du temps. Au Québec, 74 % des producteurs s'appuient

24. Source : Q. 9a; n = 1 224.
25. Source : Q. 13a; n = 1 639.
26. Sources : Q. 13b (n = 1 265), Q. 13c (n = 805) et Q. 13d (n = 410).

toujours ou la plupart du temps sur des analyses du sol lorsqu'ils appliquent du fumier. En Saskatchewan, en revanche, 75 % des producteurs n'effectuent jamais d'analyses du sol au préalable. Les producteurs de bovins (64 %) sont plus enclins que les autres à ne jamais analyser le sol avant d'épandre du fumier. L'analyse préalable du sol semble gagner beaucoup en popularité quand les recettes agricoles sont plus élevées. Les producteurs dont les recettes brutes se situent entre 250 000 $ et 499 000 $ (34 %) et ceux dont les recettes atteignent ou dépassent 500 000 $ (41 %) l'utilisent davantage que ceux dont les recettes sont inférieures à 250 000 $ (22 % ou moins).

L'injection de lisier dans le sol n'est pas une pratique très répandue. Seulement 9 % des producteurs l'emploient; néanmoins, 17 % de ceux qui ont des recettes égales ou supérieures à 500 000 $ déclarent y recourir toujours ou la plupart du temps.

L'épandage de fumier à la surface du sol est une pratique plus courante, 72 % des producteurs disant le faire toujours.

Sur les terres louées, 72 % des producteurs disent utiliser les mêmes méthodes de gestion du fumier que sur leurs propres terres, mais les producteurs de bovins (58 %) sont moins enclins à agir ainsi[27].

Graphique 31 : Pratiques de gestion du fumier

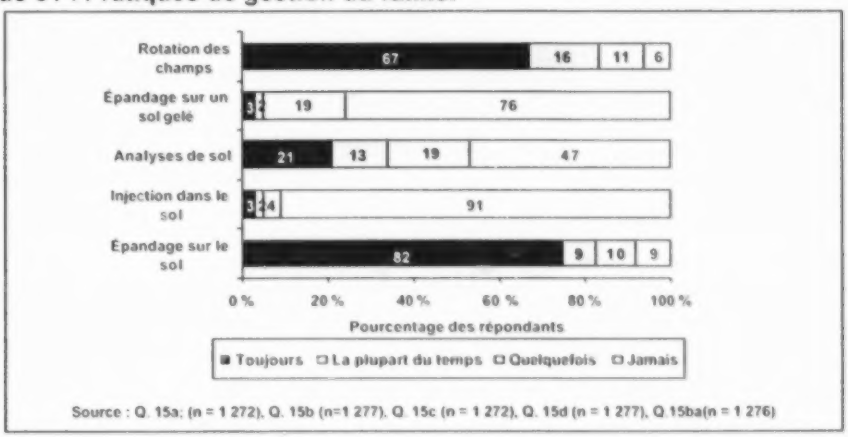

Source : Q. 15a; (n = 1 272), Q. 15b (n=1 277), Q. 15c (n = 1 272), Q. 15d (n = 1 277), Q.15ba(n = 1 276)

6.6 Plan environnemental

Lorsqu'on demande aux producteurs s'ils ont un plan de gestion environnemental, 36 % répondent « oui », mais lorsqu'on leur demande s'il s'agit d'un plan officiel élaboré dans le cadre d'un programme environnemental officiel, le pourcentage tombe à 23 % (graphiques 32 et 33). Seulement 19 % de ceux qui n'ont pas un plan environnemental envisagent d'en adopter un, tandis que la majorité sont encore indécis (70 % répondant « peut-être »). Voir le graphique 34.

27. Source : Q. 1b; n = 647

Graphique 32 : Plan environnemental

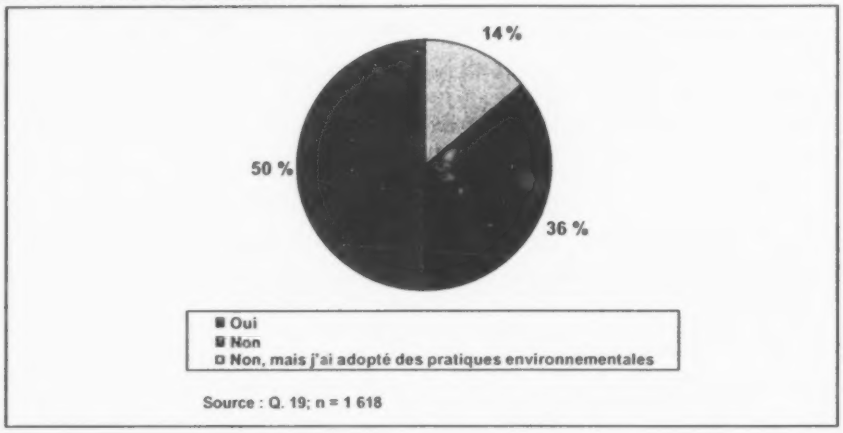

Source : Q. 19; n = 1 618

Graphique 33 : Plan environnemental officiel

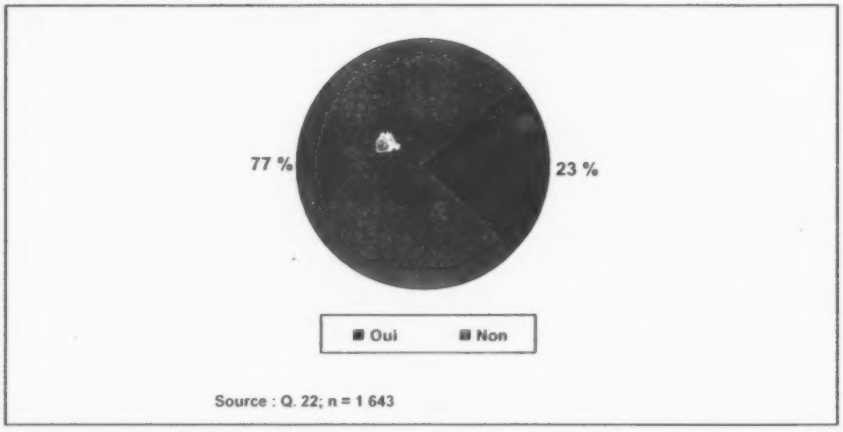

Source : Q. 22; n = 1 643

Graphique 34 : Plan environnemental envisagé

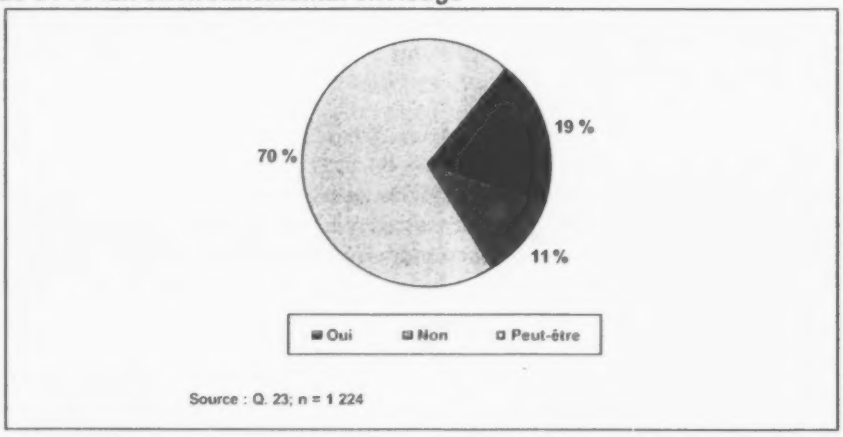

Source : Q. 23; n = 1 224

Les plans environnementaux officiels sont plus répandus au Québec où 52 % des producteurs déclarent en avoir un, par comparaison à 30 % en Ontario et à 28 % dans les provinces de l'Atlantique. L'Alberta (7 %), le Manitoba (7 %) et la Saskatchewan (9 %) sont les provinces comptant les plus faibles pourcentages de producteurs ayant un plan environnemental officiel (graphique 35). Au Québec, 60 % des producteurs qui n'ont pas un plan environnemental officiel envisagent d'en adopter un.

Graphique 35 : Plan environnemental officiel par province

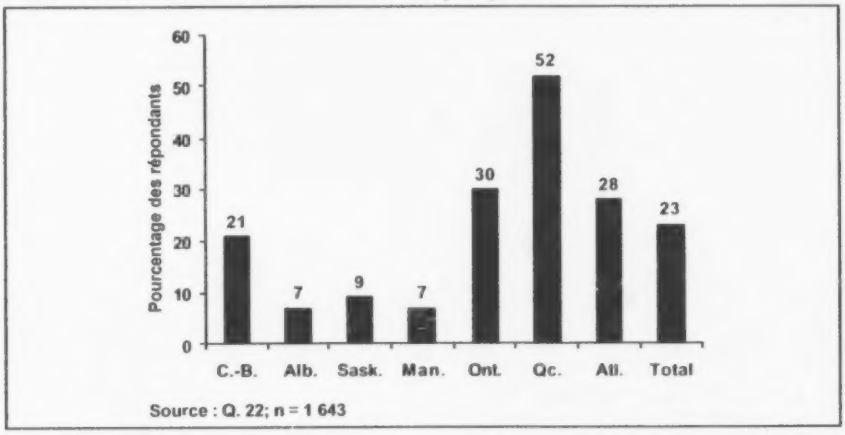

Alors que 39 % des producteurs de porcs, 38 % des producteurs de lait et 37 % des producteurs de volaille ont adopté un plan environnemental officiel, les producteurs de bovins (12 %) et de grandes cultures (13 %) semblent moins empressés de le faire (graphique 36). Les sociétés (40 %) sont plus susceptibles d'en avoir un, ainsi que les producteurs dont les recettes agricoles atteignent au moins 500 000 $ (39 %), comme on peut le voir au graphique 37.

Graphique 36 : Producteurs ayant un plan environnemental officiel en fonction du type principal d'exploitation

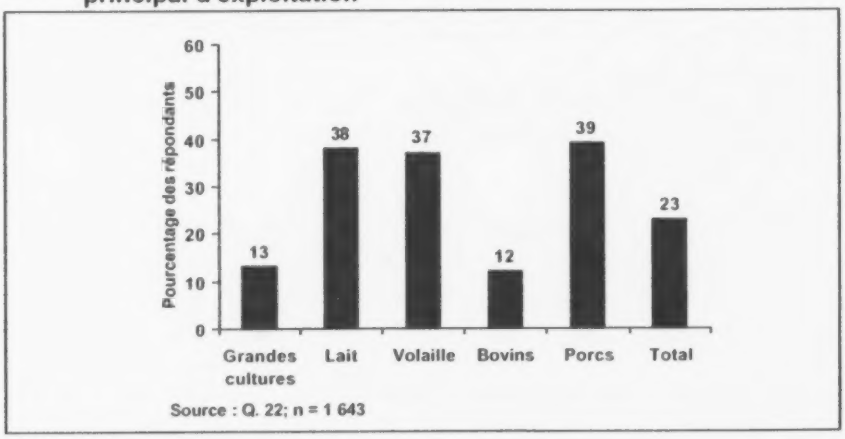

Graphique 37 : Producteurs ayant un plan environnemental officiel en fonction des recettes agricoles brutes

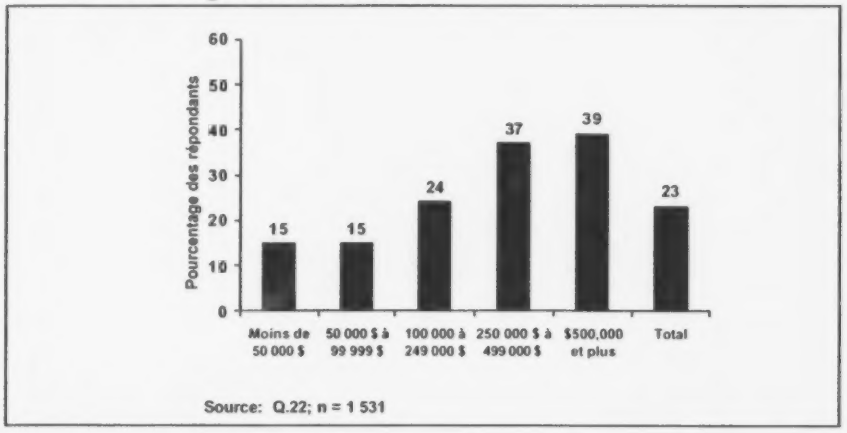

On a demandé aux producteurs depuis combien d'années ils avaient leur plan environnemental officiel[28]. La majeure partie d'entre eux ont répondu trois ans. En fait, la plupart des plans environnementaux officiels (85 %) datent de un à cinq ans. Les plans environnementaux officiels au Québec (97 %) et dans les provinces de l'Atlantique (93 %) ont presque tous moins de cinq ans. La majorité des plans officiels des producteurs de porcs (92 %) et de lait (91 %) ont moins de cinq ans, tandis que les plans de six ans ou plus appartiennent plus souvent aux producteurs de grandes cultures (29 %).

Il est à noter que 73 % des producteurs ayant un plan environnemental officiel ont déclaré l'avoir mis en œuvre en totalité ou en majeure partie[29].

Lorsqu'on demande aux producteurs s'ils aimeraient bénéficier d'un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental pour leur exploitation, seulement 22 % se déclarent très intéressés, et 32 %, assez intéressés. Chez les producteurs ayant déjà un plan officiel, le pourcentage des très intéressés s'élève à 42 %, par comparaison à seulement 15 % dans le cas de ceux qui n'ont pas un tel plan.

Les producteurs de l'Atlantique (35 %) et du Québec (34 %) sont plus enclins à être très intéressés par un programme de ce genre, alors que ceux du Manitoba (14 %), de la Saskatchewan (10 %) et de l'Alberta (8 %) le sont moins (graphique 38).

28. Source : Q. 20; n = 369.
29. Source : Q. 21; n = 380.

Graphique 38 : Intérêt pour un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental, par province

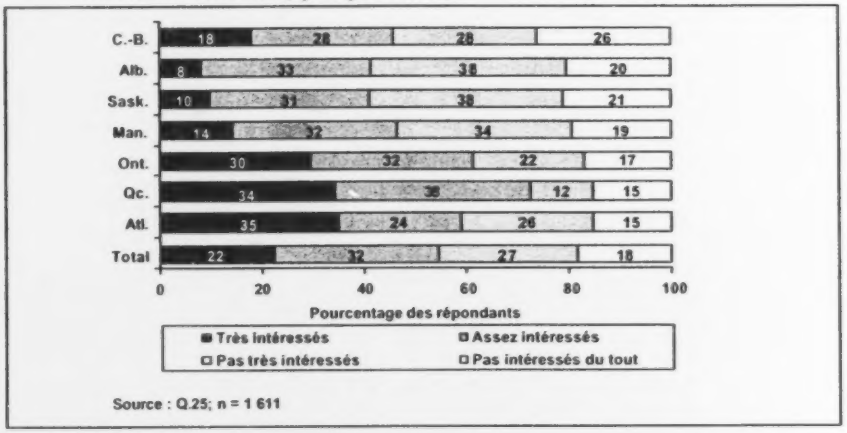

Durant l'enquête, les producteurs de lait sont ceux qui ont manifesté le plus grand intérêt (35 % étant très intéressés) envers un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental. Seulement 18 % des producteurs de bovins et 14 % de ceux de grandes cultures seraient très intéressés (graphique 39) à bénéficier d'un tel programme.

Graphique 39 : Intérêt pour un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental, en fonction du type principal d'exploitation

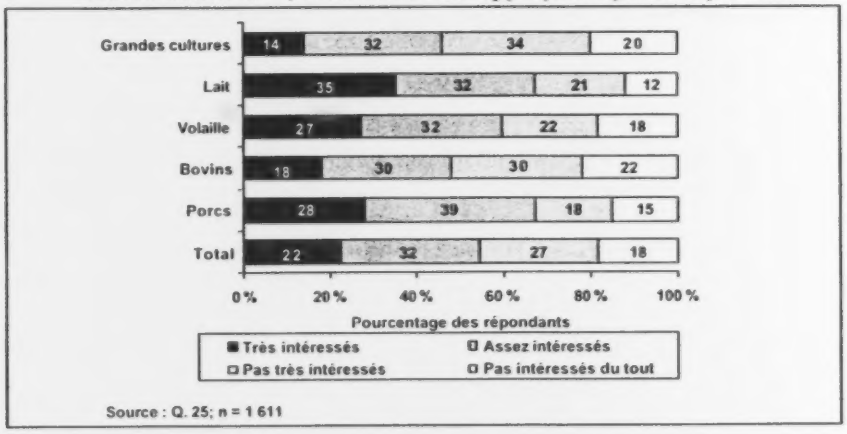

Les producteurs ayant des recettes agricoles supérieures sont plus enclins (33 % dans la catégorie 500 000 $ et plus et 29 % dans celle de 250 000 $ à 500 000 $) à éprouver de l'intérêt pour un programme d'aide à la préparation d'un plan environnemental que ceux dont les recettes sont inférieures à 250 000 $ (22 % ou moins).

Graphique 38 : Intérêt pour un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental, par province

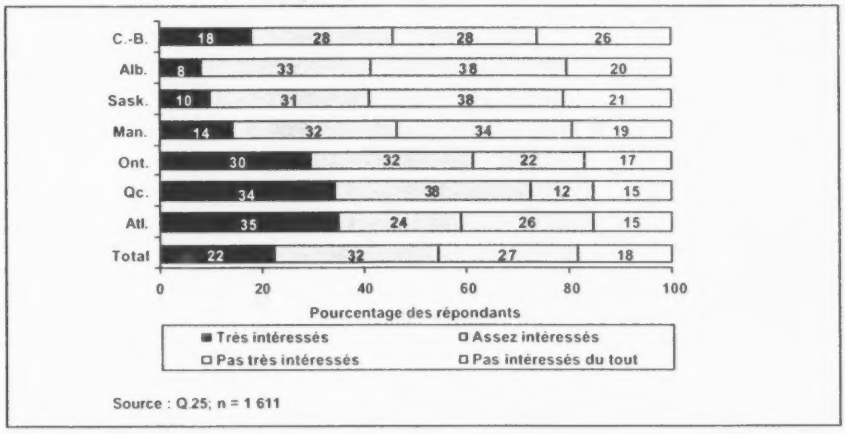

Durant l'enquête, les producteurs de lait sont ceux qui ont manifesté le plus grand intérêt (35 % étant très intéressés) envers un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental. Seulement 18 % des producteurs de bovins et 14 % de ceux de grandes cultures seraient très intéressés (graphique 39) à bénéficier d'un tel programme.

Graphique 39 : Intérêt pour un programme d'aide à l'élaboration d'un plan environnemental, en fonction du type principal d'exploitation

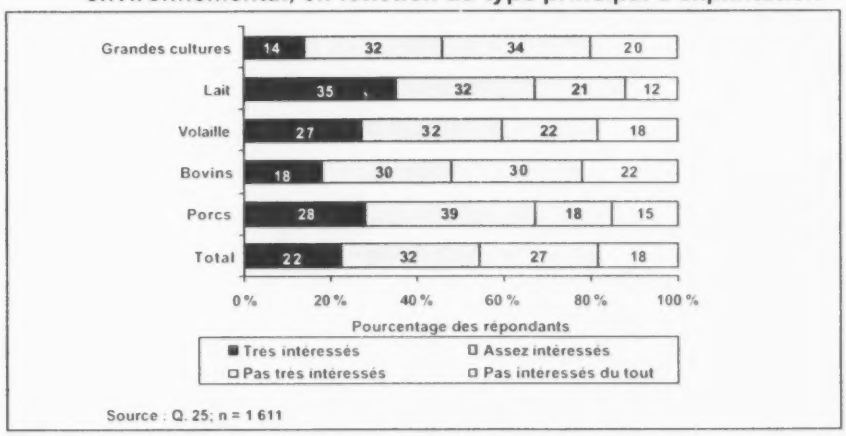

Les producteurs ayant des recettes agricoles supérieures sont plus enclins (33 % dans la catégorie 500 000 $ et plus et 29 % dans celle de 250 000 $ à 500 000 $) à éprouver de l'intérêt pour un programme d'aide à la préparation d'un plan environnemental que ceux dont les recettes sont inférieures à 250 000 $ (22 % ou moins).

Section 7 : Recherche qualitative - transmission du message

L'objectif de la recherche qualitative (six groupes de discussion) était d'en apprendre davantage au sujet du niveau de connaissance des producteurs sur les émissions de GES et le changement climatique dans le contexte agricole et de cerner les méthodes de communication qui pourraient servir à rehausser ce niveau.

Dans cette section, trois aspects sont examinés : l'environnement, les émissions de GES et la transmission du message.

7.1 Environnement

Les producteurs estiment que, sur le plan environnemental, l'opinion du grand public à leur égard est négative. Lorsqu'ils évaluent la perception du public, leurs principales préoccupations portent sur des effets locaux de l'agriculture (odeurs et aménagement des rives). Lorsqu'on leur demande si l'agriculture est bénéfique ou dommageable pour l'environnement, les producteurs, de façon unanime, disent qu'ils « travaillent avec la nature » et respectent l'environnement. Compte tenu de la pollution causée par l'industrie, les producteurs estiment qu'ils peuvent garder la tête haute. En général, beaucoup imputent les émissions de GES à l'augmentation des véhicules sur les routes et aux parties plus industrialisées du Canada.

D'après les producteurs, les principaux effets possibles de leurs activités sur l'environnement découleraient du fumier et des pesticides. Tous les producteurs disent avoir modifié leurs pratiques au cours de la dernière décennie pour répondre aux préoccupations environnementales à cet égard. Ils disent être sensibles aux questions environnementales et avoir déployé des efforts non seulement pour répondre à leurs préoccupations personnelles, mais aussi pour se conformer à une législation très stricte sur la gestion du fumier et l'aménagement des rives. Dans le cas des petites exploitations de grandes cultures, beaucoup disent avoir réduit considérablement leur utilisation d'herbicides et modifié leur façon de travailler le sol.

7.2 Émissions de gaz à effet de serre

Les producteurs estiment que les émissions de GES sont surtout attribuables au monoxyde de carbone (combustibles fossiles) et aux bombes aérosols. Certains ont des craintes concernant l'impact des émissions de GES sur le réchauffement de la planète, disant qu'il pourrait en résulter de plus graves problèmes d'érosion et de sécheresse, mais la plupart croient que le réchauffement leur permettrait de semer plus tôt et de faire pousser de nouvelles variétés.

Lorsqu'on les interroge sur la cause des émissions de GES en agriculture, la plupart des producteurs mentionnent le méthane produit par le fumier et les combustibles fossiles que brûle le matériel agricole. Ils estiment avoir déjà pris des mesures pour diminuer les émissions de GES en se conformant à la réglementation sur l'entreposage du fumier.

Imputant à la vie urbaine et à l'industrie manufacturière les émissions de GES, les producteurs estiment que leurs activités ne dégagent qu'une très faible partie de ces gaz. Lorsqu'on leur fait remarquer qu'ils produisent 10 % des émissions de GES au Canada, la plupart voient ce chiffre de façon positive. Comme l'a dit l'un d'eux : nous sommes responsables de 10 % des émissions, alors que nous occupons 90 % du territoire – pas mal du tout!

Les producteurs sont disposés à tenir compte de tout conseil pour amoindrir les émissions de GES dans leur exploitation à condition que les coûts soient limités. Les investissements qu'ils ont dû consentir pour se conformer aux nouvelles lignes directrices environnementales leur ont fait craindre de nouvelles exigences du gouvernement en ce sens. Affirmant que les prix du marché sont trop faibles pour leur permettre de réaliser un profit raisonnable, les agriculteurs déclarent ne pas avoir les moyens d'en faire beaucoup plus. Cependant, ils se disent tous très préoccupés au sujet de l'environnement et disposés à écouter les suggestions innovatrices sur des changements qu'ils pourraient apporter à leurs pratiques.

7.3 Transmission du message

Les producteurs ont formulé huit suggestions pour améliorer la diffusion de l'information et accroître la sensibilisation au changement climatique et aux émissions de GES.

- Tous considèrent les publications agricoles et les associations de producteurs comme les meilleures sources d'information sur les émissions de GES. Lorsqu'on les interroge sur d'autres sources potentielles d'information sur l'environnement, leurs choix demeurent assez traditionnels.
- Des feuillets d'information pourraient être utiles, mais les brochures sont souvent lues rapidement, puis mises à la poubelle.
- Les expositions agricoles seraient une possibilité à considérer, car tous les producteurs visitent des expositions ou des foires commerciales. Ils pourraient s'arrêter à un stand ou écouter une conférence ou un séminaire sur les émissions de GES dans une foire commerciale.
- Certains visiteraient un site Web à condition qu'il soit relié à une association locale de producteurs.

- Des grilles de vérification sur les GES dans les exploitations agricoles pourraient fonctionner auprès de certains producteurs, surtout s'ils pouvaient afficher le fait qu'ils ont passé la vérification avec succès.
- Une série d'articles dans des publications agricoles attireraient l'attention; de nombreux producteurs les liraient. Toutefois, le lectorat et la considération donnée aux articles varieraient selon leurs auteurs. Si l'auteur était une partie intéressée (syndicat, industrie, gouvernement), certains pourraient douter de la crédibilité des articles.
- La majorité des producteurs assisteraient à des démonstrations d'outils de planification agricole tenant compte de l'environnement, ou y prêteraient attention, mais l'intérêt varierait selon le responsable. Si la démonstration était organisée par un groupe comprenant des organismes gouvernementaux, des organisations professionnelles et des chercheurs indépendants, les producteurs s'y intéresseraient, mais si cet événement était l'œuvre d'une seule partie, les producteurs remettraient sa valeur en question.
- Si les chercheurs et les conférenciers étaient indépendants, la plupart des producteurs assisteraient à des séminaires. Une conférence d'une journée sur les résultats de recherches indépendantes, qui se tiendrait au cours d'une foire commerciale, attirerait l'attention des producteurs.

Section 8 : Sommaire et recommandations

8.1 Sommaire

Ce rapport met en lumière l'état des connaissances des producteurs agricoles au sujet du changement climatique et des émissions de GES. Il indique dans quelle mesure ceux-ci comprennent comment ils pourraient, par leurs pratiques de gestion, réduire les émissions de GES ou accroître les puits de carbone. De plus, ce document fournit des renseignements utiles sur la façon dont les politiques gouvernementales pourraient influencer le comportement des producteurs.

Le premier objectif de ce rapport est d'évaluer la sensibilisation et la compréhension des producteurs agricoles concernant le changement climatique et les GES. Nous avons constaté que l'exposition à l'information sur ces questions est limitée, seulement un producteur sur quatre (24 %) ayant déclaré en avoir reçu. En revanche, la majorité des producteurs (85 %) ont dit avoir été exposés (au cours de l'année précédente) à de l'information agricole pertinente pour leur exploitation.

Seule une faible proportion de producteurs savent dans quelle mesure l'agriculture contribue aux émissions de GES - 25 % de ces personnes conviennent que « l'agriculture est responsable de 10 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada »; 30 % se disent en désaccord avec cette affirmation, et 45 % n'arrivent pas à se prononcer sur la question.

Pour évaluer les connaissances et la compréhension des producteurs, on les a également questionnés au sujet de l'impact sur le changement climatique de six pratiques agricoles courantes. La majorité (55 % à 84 %) ignoraient si l'impact est positif ou négatif. Par exemple, le travail de conservation du sol (travail réduit/semis direct) est **bénéfique**, car il réduit l'impact de l'agriculture sur le changement climatique - 41 % des producteurs sont d'accord avec cette affirmation, 30 % croient que le travail du sol n'a aucun effet sur le changement climatique, et 18 %, qu'il l'accentue. Par ailleurs, le broutement en liberté (pacage intensif) est nuisible, car il accroît les répercussions des pratiques agricoles sur le changement climatique. Seulement 16 % des producteurs savent qu'il s'agit de répercussions néfastes; 16 % croient le

contraire – qu'il diminue l'incidence –, tandis que 53 % pensent que cette pratique n'influe pas sur le changement climatique.

Seulement 16 % des producteurs connnaissent les pratiques agricoles qui contribuent au piégeage du carbone ou aux puits de carbone et le rôle d'un marché d'échange de droits d'émission. Advenant la création d'un tel marché pour les producteurs au Canada, diverses activités de communication et de formation seraient nécessaires pour faire connaître et comprendre d'abord ces pratiques, puis le rôle de ce marché.

On a demandé aux producteurs leur opinion au sujet de l'impact futur du changement climatique sur l'agriculture canadienne. Leur opinion est très divisée : 30 % s'attendent à une incidence positive, 26 % à une incidence négative, et 34 %, à aucune incidence.

Aux producteurs croyant que le changement climatique aura un impact (positif ou négatif), on a demandé de donner leur opinion sur des effets environnementaux plus précis du changement climatique dans le domaine agricole. Leurs réponses révèlent qu'ils s'attendent à des effets négatifs, comme des conditions climatiques extrêmes et des saisons plus sèches, mais aussi à des conséquences positives, comme des saisons de croissance plus longues et la possibilité d'introduire de nouvelles variétés culturales.

Le deuxième objectif du rapport était de déterminer l'emploi de certaines pratiques agricoles influant sur les émissions de GES. Le semis direct est un exemple d'une pratique agricole avantageuse pour l'environnement à de nombreux égards, dont le piégeage du carbone dans le sol, ce qui réduit les émissions de GES. Actuellement, seulement 14 % des producteurs ayant des terres ensemencées utilisent le semis direct, 20 % appliquent une méthode de travail réduit du sol, mais 66 % emploient toujours principalement une méthode conventionnelle.

Les producteurs ayant un plan de gestion des effets environnementaux de l'agriculture modifient leurs pratiques agricoles pour améliorer la qualité du sol, de l'eau, de l'air et de leurs boisés. Par exemple, ils peuvent adapter leurs pratiques de gestion à l'égard du bétail, des éléments nutritifs et du sol pour réduire leurs émissions de GES. Cependant, moins du quart des producteurs (23 %) possèdent un tel plan élaboré dans le cadre d'un programme environnemental. De plus, seulement 19 % de ceux qui n'ont pas un tel plan envisagent d'en adopter un, tandis que 70 % sont encore indécis.

Le troisième objectif du rapport était de mesurer la volonté des producteurs d'adopter de nouvelles pratiques agricoles en vue de réduire les émissions de GES. À cette fin, on a demandé aux producteurs s'ils étaient disposés à agir par eux-mêmes ou avec une aide gouvernementale. Selon les résultats, 33 % des producteurs sont disposés à prendre des mesures de leur propre chef, mais 29 % ne le sont pas. Aux producteurs ayant indiqué qu'ils n'étaient pas disposés à trouver des moyens de réduire les émissions, on a demandé s'ils le feraient avec une aide du gouvernement. Trente-huit pour cent (38 %) des producteurs sont alors revenus sur leur position et ont déclaré être disposés à réduire les émissions de GES avec l'aide du gouvernement. En combinant les réponses sur la disposition à prendre des mesures pour réduire les émissions de GES (indépendamment ou avec l'aide gouvernementale), il ressort que 58 % des producteurs seraient disposés à le faire. Seuls 21 % ne le seraient pas. Les autres producteurs (21 %) demeuraient indécis à cet égard.

Le quatrième objectif du rapport était d'établir des données de référence pour évaluer le succès des programmes de sensibilisation et d'éducation du public concernant le changement climatique et les émissions de GES. Cet objectif a été atteint.

Les producteurs ont déjà montré qu'ils pouvaient modifier leurs pratiques agricoles afin d'améliorer la qualité du sol, de l'eau, de l'air et de leurs boisés. Mais, afin de modifier leurs pratiques de gestion du bétail, des éléments nutritifs et du sol, ils ont besoin d'information leur permettant de comprendre l'impact des options et des techniques applicables pour réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'environnement. Les producteurs s'attendent à recevoir cette information; 70 % se sont dits intéressés à recevoir des données factuelles du gouvernement sur les émissions de GES.

Comme les producteurs ont su passer aux actes pour améliorer la qualité du sol, de l'eau, de l'air et des boisés, nous pouvons nous attendre à ce qu'ils le fassent lorsqu'ils comprendront mieux les répercussions de leurs pratiques de gestion du bétail, des éléments nutritifs et du sol sur les émissions de GES et l'atteinte des objectifs plus larges de gestion de l'environnement. Une fois mieux renseignés sur ces questions, les producteurs et le secteur agricole devraient arriver à s'entendre sur des approches et des objectifs communs en matière de réduction des émissions de GES et d'accroissement des puits de carbone dans le sol. Toutefois, la vitesse du changement sera influencée par les coûts et les avantages s'y rattachant. Il est donc probable que le gouvernement doive jouer un plus grand rôle dans l'harmonisation des résultats voulus pour la société et des intérêts privés.

8.2 Recommandations pour les futures enquêtes sur les gaz à effet de serre et l'environnement

Cette enquête nous a éclairés sur la popularité des plans de gestion des effets environnementaux de l'agriculture. Dans des enquêtes subséquentes, si l'on veut préciser l'information obtenue à ce sujet, il serait bon de poser des questions supplémentaires afin de dégager l'impact des pratiques de gestion du bétail, des éléments nutritifs et du sol sur les émissions de GES et l'environnement.

À mesure que les producteurs apprendront à mieux se servir de ces plans, nous pourrions ajouter des questions qui permettraient aux chercheurs d'évaluer plus précisément quatre facteurs :

- le degré de mise en œuvre du plan environnemental;
- le lien entre la mise en œuvre des pratiques de gestion agricole préconisées dans le plan et les répercussions environnementales sur les émissions de GES, le sol, l'eau, l'air et les boisés, ainsi que la qualité, la salubrité et la traçabilité des produits agricoles;
- l'impact de la réalisation du plan sur la productivité et la rentabilité de l'exploitation agricole;
- les avantages perçus pour l'exploitation agricole et la collectivité.

Il serait également utile de connaître les auteurs des plans environnementaux et d'établir si les plans ont été préparés volontairement ou sous la pression de règlements gouvernementaux.

Des programmes, des activités et des outils de formation ont été élaborés afin de faire davantage connaître et comprendre les problèmes reliés au changement climatique et aux émissions de GES et de promouvoir l'adoption de pratiques de gestion du bétail, des éléments nutritifs et du sol qui réduisent les émissions de GES. Une enquête complémentaire en 2004 nous permettrait de mesurer l'incidence de ces programmes, activités et outils de formation et nous fournirait des données de référence pour l'élaboration de programmes.

Annexe A : Tableaux

Tableau A1 :Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
					%			
Q2. Avez-vous lu, vu ou entendu de l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture et pour votre exploitation?								
Oui	79	84	84	86	86	88	79	85
Non	21	16	16	14	14	12	21	15
Ne sait pas (n = 6)								
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Première mention) (n = 1 387)								
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	1	3	1	2	2	6	3	3
Revue agricole	11	4	10	8	7	47	6	15
Internet		1	1	2	2	1	1	2
Journaux	24	41	41	47	30	27	23	34
Télévision	1	3	7	4	2	4	5	4
Radio	1	9	7	4	3		1	4
Services postaux	13	16	15	8	10	3	12	10
Magazines/livres	37	17	13	16	39	1	34	21
Associations/organisations	5	5	2	3	3	5	7	4
Autres	6	1	3	6	3	6	8	4
Ne sait pas (n = 7)								
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Toutes les mentions) (n = 1 387)								
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	8	8	7	7	8	22	12	10
Revue agricole	18	7	13	13	11	69	11	22
Internet	8	8	7	8	6	5	2	6
Journaux	43	56	57	65	44	49	43	51
Télévision	9	23	39	33	23	22	21	25
Radio	11	30	33	32	16	5	16	21
Services postaux	20	23	19	15	14	4	17	15
Magazines/livres	51	30	22	28	56	1	55	33
Associations/organisations	10	8	4	4	9	9	13	8
Autres	14	8	13	15	12	33	14	16
Ne sait pas (n = 7)								

Annexe A : Tableaux

Tableau A1 :Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
					%			
Q2. Avez-vous lu, vu ou entendu de l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture et pour votre exploitation?								
Oui	79	84	84	86	86	88	79	85
Non	21	16	16	14	14	12	21	15
Ne sait pas (n = 6)								
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Premiere mention) (n = 1 387)								
Autres agriculteurs/de bouche à oreille	1	1	1	2	2	6	3	3
Revue agricole	11	4	10	8	7	17	6	15
Internet		1	1	2	2	1	1	2
Journaux	34	41	41	47	40	27	23	34
Television	1	3	7	4	2	4	5	4
Radio	1	3	7	4	3		1	4
Services postaux	13	16	15	8	10	3	12	10
Magazines/livres	17	12	13	16	10	1	13	11
Associations/organisations	5	5	2	3	3	5	7	4
Autres	6	1	1	6	3	6	9	4
Ne sait pas (n = 7)								
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Toutes les mentions) (n = 1 387)								
Autres agriculteurs/de bouche à oreille	8	8	7	7	8	22	12	10
Revue agricole	18	7	13	13	11	29	11	22
Internet	8	8	7	8	6	5	2	6
Journaux	43	56	57	65	48	49	43	51
Television	9	23	29	33	23	22	21	25
Radio	11	30	33	37	30	5	16	27
Services postaux	20	23	19	15	13	4	17	15
Magazines/livres	51	30	22	28	36	1	30	33
Associations/organisations	10	8	3	3	4	6	11	8
Autres	14	8	13	15	12	11	14	16
Ne sait pas (n = 7)								

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
					%			
Q3a. Qui était responsable de cette information? (n = 1 387)								
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	33	38	54	40	24	57	38	40
Institutions financières	32	31	38	35	21	27	25	29
Association de producteurs	73	76	74	80	81	73	76	77
Gouvernement	49	54	62	53	33	54	42	49
Industrie	51	48	57	53	46	35	46	47
Aucune de ces réponses	3	6	3	2	6	4	5	5
Ne sait pas (n = 45)								
Q24. Quelle serait, à votre avis, la meilleure source d'information sur les plans environnementaux? (n = 750)								
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	24	41	54	40	40	59	43	47
Institutions financières		2	2	5	1		2	1
Associations de producteurs	39	27	21	33	32	24	33	29
Gouvernement	27	22	13	17	18	11	15	16
Industrie	9	8	10	5	9	6	7	8
Ne sait pas (n = 32)								
Q4a. Êtes-vous branché à l'Internet? (n = 1 643)								
Oui	43	48	38	36	45	55	46	45
Non	57	52	62	64	55	45	54	55
Q4b. À quelle fréquence utilisez-vous l'Internet? (n = 739)								
Quotidiennement	48	45	43	36	45	32	46	41
Une fois par semaine	31	34	33	43	42	45	28	39
Une fois par mois	5	12	11	8	6	11	8	9
Moins d'une fois par mois	17	9	12	14	7	11	18	11
Ne sait pas (n = 17)								
Q39. Avez-vous reçu de l'information sur les GES ou le CC?								
Oui	23	26	30	23	24	19	21	24
Non	77	74	70	77	76	81	79	76
Ne sait pas (n = 24)								
Q40. Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information du gouvernement sur les GES?								
Oui	69	66	68	68	66	82	77	70
Non	31	34	32	32	34	18	23	30
Ne sait pas (n = 20)								
Q41. Êtes-vous intéressé à participer à des séminaires ou des cours de formation sur les pratiques agricoles qui contribuent à réduire les GES?								
Oui	50	48	49	50	49	60	64	52
Non	50	52	51	50	51	40	36	48
Ne sait pas (n = 63)								

Tableau A1 :Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
Q2. Avez-vous lu, vu ou entendu de l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture et pour votre exploitation?						
Oui	84	88	86	81	89	85
Non	16	12	14	19	11	15
Ne sait pas (n = 6)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Première mention) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	1	3	5	3	3	3
Revue agricole	10	24	16	10	19	15
Internet	2	1	2	2	1	2
Journaux	39	26	27	38	33	34
Télévision	4	3	1	4	3	4
Radio	5	2	1	5	2	4
Services postaux	13	10	6	10	9	10
Magazines/livres	19	24	27	20	20	21
Associations/organisations	2	3	8	3	5	4
Autres	2	3	9	5	5	4
Ne sait pas (n = 7)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Toutes les mentions) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	7	12	15	10	13	10
Revue agricole	15	34	28	15	31	22
Internet	9	4	7	6	4	6
Journaux	57	45	43	51	52	51
Télévision	32	22	16	27	20	25
Radio	27	13	10	26	14	21
Services postaux	18	17	13	14	11	15
Magazines/livres	30	22	28	56	55	33
Associations/organisations	5	8	14	7	13	8
Autres	11	16	26	15	22	16
Ne sait pas (n = 7)						
Q3a. Qui était responsable de cette information? (n = 1 387)						
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	45	43	31	32	46	40
Institutions financières	36	24	24	25	30	29
Association de producteurs	76	75	84	75	81	77
Gouvernement	55	46	43	48	45	49
Industrie	56	42	50	41	46	47
Aucune de ces réponses	4	5	5	5	4	5
Ne sait pas (n = 45)						

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
					%			
Q3a. Qui était responsable de cette information? (n = 1 387)								
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	33	38	54	40	24	57	38	40
Institutions financières	32	31	38	35	21	27	25	29
Association de producteurs	73	76	74	80	81	73	76	77
Gouvernement	49	54	62	53	33	54	42	49
Industrie	51	48	57	53	46	35	46	47
Aucune de ces réponses	3	6	3	2	6	4	5	5
Ne sait pas (n = 45)								
Q24. Quelle serait, à votre avis, la meilleure source d'information sur les plans environnementaux? (n = 750)								
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	24	41	54	40	40	59	43	47
Institutions financières		2	2	5	1		2	1
Associations de producteurs	39	27	21	33	32	24	33	29
Gouvernement	27	22	13	17	18	11	15	16
Industrie	9	8	10	5	9	6	7	8
Ne sait pas (n = 32)								
Q4a. Êtes-vous branché à l'Internet? (n = 1 643)								
Oui	43	48	38	36	45	55	46	45
Non	57	52	62	64	55	45	54	55
Q4b. À quelle fréquence utilisez-vous l'Internet? (n = 739)								
Quotidiennement	48	45	43	36	45	32	46	41
Une fois par semaine	31	34	33	43	42	45	28	39
Une fois par mois	5	12	11	8	6	11	8	9
Moins d'une fois par mois	17	9	12	14	7	11	18	11
Ne sait pas (n = 17)								
Q39. Avez-vous reçu de l'information sur les GES ou le CC?								
Oui	23	26	30	23	24	19	21	24
Non	77	74	70	77	76	81	79	76
Ne sait pas (n = 24)								
Q40. Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information du gouvernement sur les GES?								
Oui	69	66	68	68	66	82	77	70
Non	31	34	32	32	34	18	23	30
Ne sait pas (n = 20)								
Q41. Êtes-vous intéressé à participer à des séminaires ou des cours de formation sur les pratiques agricoles qui contribuent à réduire les GES?								
Oui	50	48	49	50	49	60	64	52
Non	50	52	51	50	51	40	36	48
Ne sait pas (n = 63)								

Tableau A1 :Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Q2. Avez-vous lu, vu ou entendu de l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture et pour votre exploitation?						
Oui	84	88	86	81	89	85
Non	16	12	14	19	11	15
Ne sait pas (n = 6)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Première mention) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche à oreille	1	3	5	3	3	3
Revue agricole	10	24	16	10	19	15
Internet	2	1	2	2	1	2
Journaux	39	26	27	38	33	34
Télévision	4	3	1	4	3	4
Radio	5	2	1	5	2	4
Services postaux	13	10	6	10	9	10
Magazines/livres	19	24	27	20	20	21
Associations/organisations	2	3	8	3	5	4
Autres	2	3	9	5	5	4
Ne sait pas (n = 7)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Toutes les mentions) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche à oreille	7	12	15	10	13	10
Revue agricole	15	34	28	15	31	22
Internet	9	4	7	6	4	6
Journaux	57	45	43	51	52	51
Télévision	32	22	16	27	20	25
Radio	27	13	10	20	14	21
Services postaux	18	17	13	14	11	15
Magazines/livres	30	22	28	36	35	33
Associations/organisations	5	8	14	7	13	8
Autres	11	16	26	15	22	16
Ne sait pas (n = 7)						
Q3a. Qui était responsable de cette information? (n = 1 387)						
Conseillers agricoles (c.-à-d. agronomes)	45	43	31	32	46	40
Institutions financières	36	24	24	25	30	29
Association de producteurs	76	75	84	75	81	77
Gouvernement	55	46	43	48	45	49
Industrie	56	42	50	41	46	47
Aucune de ces réponses	4	5	5	5	4	5
Ne sait pas (n = 45)						

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
Q24. Quelle serait, à votre avis, la meilleure source d'information sur les plans environnementaux? (n = 750)						
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	46	50	44	41	50	47
Institutions financières	1	1	1	3		1
Association de producteurs	24	28	29	36	28	29
Gouvernement	21	13	16	14	16	16
Industrie	8	8	10	7	6	8
Ne sait pas (n = 32)						
Q4a. Êtes-vous branché à l'Internet? (n = 1 643)						
Oui	46	46	67	34	50	45
Non	54	54	33	66	50	55
Q4b. À quelle fréquence utilisez-vous l'Internet? (n = 739)						
Quotidiennement	42	39	48	42	36	41
Une fois par semaine	38	37	40	38	44	39
Une fois par mois	12	9	9	7	6	9
Moins d'une fois par mois	8	15	3	14	14	11
Ne sait pas (n = 17)						
Q39. Avez-vous reçu de l'information sur les GES ou le CC?						
Oui	27	24	28	20	22	24
Non	73	76	72	80	78	76
Ne sait pas (n = 24)						
Q40. Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information du gouvernement sur les GES?						
Oui	69	71	71	69	75	70
Non	31	29	29	31	25	30
Ne sait pas (n = 20)						
Q41. Êtes-vous intéressé à participer à des séminaires ou des cours de formation sur les pratiques agricoles qui contribuent à réduire les GES?						
Oui	49	56	55	51	55	52
Non	51	44	45	49	45	48
Ne sait pas (n = 63)						

Tableau A1 :Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	476	196	189	1 531
	%					
Q2. Avez-vous lu, vu ou entendu une information quelconque sur des dossiers d'importance en agriculture?						
Oui	77	79	89	92	94	85
Non	23	21	11	8	6	15
Ne sait pas (n = 6)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Première mention) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	3	1	2	2	6	3
Revue agricole	11	13	15	18	20	15
Internet	1	0	2	3	3	2
Journaux	32	38	38	30	30	34
Télévision	5	7	2	3	2	4
Radio	6	3	4	3	2	4
Services postaux	12	9	10	11	7	10
Magazines/livres	25	20	20	24	18	21
Associations/organisations	3	3	3	4	7	4
Autres	3	5	5	3	5	4
Ne sait pas (n = 7)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Toutes les mentions) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	10	8	9	12	16	10
Revue agricole	17	17	23	28	29	22
Internet	5	7	6	10	8	8
Journaux	48	53	54	53	49	52
Télévision	25	30	28	23	19	26
Radio	22	21	24	19	14	21
Services postaux	16	12	15	16	14	15
Magazines/livres	36	32	31	32	31	33
Associations/organisations	7	5	8	8	12	8
Autres	12	17	15	16	26	16
Ne sait pas (n = 7)						
Q3a. Qui était responsable de cette information? (n = 1 387)						
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	32	37	45	46	44	41
Institutions financières	25	29	29	34	31	29
Association de producteurs	74	76	78	76	82	77
Gouvernement	43	51	50	49	52	49
Industrie	38	48	49	47	58	47
Aucune de ces réponses	7	2	4	2	3	4
Ne sait pas (n = 45)						

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Q24. Quelle serait, à votre avis, la meilleure source d'information sur les plans environnementaux? (n = 750)						
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	46	50	44	41	50	47
Institutions financières	1	1	1	3		1
Association de producteurs	24	28	29	36	28	29
Gouvernement	21	13	16	14	16	16
Industrie	8	8	10	7	6	8
Ne sait pas (n = 32)						
Q4a. Êtes-vous branché à l'Internet? (n = 1 643)						
Oui	46	46	67	34	50	45
Non	54	54	33	66	50	55
Q4b. À quelle fréquence utilisez-vous l'Internet? (n = 739)						
Quotidiennement	42	39	48	42	36	41
Une fois par semaine	38	37	40	38	44	39
Une fois par mois	12	9	9	7	6	9
Moins d'une fois par mois	8	15	3	14	14	11
Ne sait pas (n = 17)						
Q39. Avez-vous reçu de l'information sur les GES ou le CC?						
Oui	27	24	28	20	22	24
Non	73	76	72	80	78	76
Ne sait pas (n = 24)						
Q40. Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information du gouvernement sur les GES?						
Oui	69	71	71	69	75	70
Non	31	29	29	31	25	30
Ne sait pas (n = 20)						
Q41. Êtes-vous intéressé à participer à des séminaires ou des cours de formation sur les pratiques agricoles qui contribuent à réduire les GES?						
Oui	49	56	55	51	55	52
Non	51	44	45	49	45	48
Ne sait pas (n = 63)						

Tableau A1 :Connaissances de l'information sur l'agriculture et l'environnement

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
			%			
Q2. Avez-vous lu, vu ou entendu une information quelconque sur des dossiers d'importance en agriculture?						
Oui	77	79	89	92	94	85
Non	23	21	11	8	6	15
Ne sait pas (n = 6)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Première mention) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	3	1	2	2	6	3
Revue agricole	11	13	15	18	20	15
Internet	1	0	2	3	3	2
Journaux	32	38	38	30	30	34
Télévision	5	7	2	3	2	4
Radio	6	3	4	3	2	4
Services postaux	12	9	10	11	7	10
Magazines/livres	25	20	20	24	18	21
Associations/organisations	3	3	3	4	7	4
Autres	3	5	5	3	5	4
Ne sait pas (n = 7)						
Q3. Comment avez-vous reçu cette information? (Toutes les mentions) (n = 1 387)						
Autres agriculteurs/le bouche-à-oreille	10	8	9	12	16	10
Revue agricole	17	17	23	28	29	22
Internet	5	7	6	10	8	8
Journaux	48	53	54	53	49	52
Télévision	25	30	28	23	19	26
Radio	22	21	24	19	14	21
Services postaux	16	12	15	16	14	15
Magazines/livres	36	32	31	32	31	33
Associations/organisations	7	5	8	8	12	8
Autres	12	17	15	16	20	16
Ne sait pas (n = 7)						
Q3a. Qui était responsable de cette information? (n = 1 387)						
Conseillers agricoles (c.-à-d. agronomes)	32	37	45	46	44	41
Institutions financières	25	29	29	34	31	29
Association de producteurs	74	76	78	76	82	77
Gouvernement	43	51	50	48	52	49
Industrie	38	48	49	47	58	47
Aucune de ces réponses	7	2	4	2	3	4
Ne sait pas (n = 45)						

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	496	189	1 531
Q24. Quelle serait, à votre avis, la meilleure source d'information sur les plans environnementaux? (n = 750)						
Conseillers agricoles (i.e. agronomes)	30	47	56	46	50	48
Institutions financières	3	1	1	1		1
Association de producteurs	41	29	23	31	25	29
Gouvernement	23	18	13	14	15	16
Industrie	4	5	6	8	10	7
Ne sait pas (n = 32)						
Q4a. Êtes-vous branché à l'Internet? (n = 1 643)						
Oui	28	36	48	62	74	46
Non	72	64	52	38	26	54
Q4b. À quelle fréquence utilisez-vous l'Internet? (n = 739)						
Quotidiennement	40	43	42	38	42	41
Une fois par semaine	42	33	35	43	42	39
Une fois par mois	11	10	11	3	8	9
Moins d'une fois par mois	6	14	11	16	8	11
Ne sait pas (n = 17)						
Q39. Avez-vous reçu de l'information sur les GES ou le CC?						
Oui	18	24	25	26	34	24
Non	82	76	75	74	66	76
Ne sait pas (n = 24)						
Q40. Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information du gouvernement sur les GES?						
Oui	66	70	72	79	76	71
Non	34	30	28	21	24	29
Ne sait pas (n = 20)						
Q41. Êtes-vous intéressé à participer à des séminaires ou des cours de formation sur les pratiques agricoles qui contribuent à réduire les GES?						
Oui	42	51	59	62	59	53
Non	58	49	41	38	41	47
Ne sait pas (n = 63)						

Tableau A2 : Pratiques de gestion de l'exploitation agricole

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	217	223	222	421	290	109	1 643
Q5. Au cours des deux dernières années, combien de fois avez-vous...								
Fait appel à des services de sous-traitance (i.e. services à forfait pour l'épandage, la récolte, l'engraissement)								
Jamais au cours des deux dernières années	46	30	42	26	32	33	60	35
Une fois au cours des deux dernières années	5	5	8	11	4	2	2	5
Une fois par an	15	28	27	21	23	20	17	23
Plusieurs fois par an	34	38	23	41	41	45	21	37
Ne sait pas/refus (n = 8)								
Eu recours à des personnes-ressources comme à des conseillers agricoles (i.e. agronome)								
Jamais au cours des deux dernières années	48	36	30	42	50	15	26	36
Une fois au cours des deux dernières années	5	10	8	8	8	4	5	7
Une fois par an	12	19	21	15	16	16	17	17
Plusieurs fois par an	34	35	41	35	26	65	52	40
Ne sait pas/refus (n = 21)								
Participé à des séminaires et suivi des cours de formation à distance								
Jamais au cours des deux dernières années	52	52	52	56	44	53	46	51
Une fois au cours des deux dernières années	7	7	11	5	12	7	7	9
Une fois par an	13	17	20	18	20	15	19	18
Plusieurs fois par anr	28	24	17	19	24	25	28	23
Ne sait pas/refus (n = 6)								
Obtenu un prix de vente pré-établi pour les produits que vous produisez								
Jamais au cours des deux dernières années	72	60	48	53	64	52	76	59
Une fois au cours des deux dernières années	2	7	8	10	7	3	4	6
Une fois par an	12	12	18	13	13	10	8	12
Plusieurs fois par anr	14	20	25	24	16	36	12	22
Ne sait pas/refus (n = 65)								

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
				%				
Q5b. À l'aide d'une échelle de 5 points, où 1 signifie que vous êtes « très en accord » et 5 « pas du tout en accord », veuillez choisir le chiffre qui représente dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :								
La gestion du risque associé à l'incertitude est ma responsabilité								
(1) - Très en accord	46	39	40	37	34	24	36	35
(2)	21	25	25	32	23	23	22	25
(3)	20	21	23	21	31	35	29	27
(4)	7	8	5	5	6	8	8	6
(5) - Pas du tout en accord	6	8	7	5	6	10	6	7
Ne sait pas/refus (n = 46)								
Le réinvestissement dans mon exploitation est plus logique que des investissements non liés à la ferme								
(1) - Très en accord	25	27	22	25	29	58	26	32
(2)	20	20	19	21	19	17	18	19
(3)	31	30	25	30	27	12	27	25
(4)	13	11	15	10	12	5	11	11
(5) - Pas du tout en accord	11	12	19	14	13	7	18	13
Ne sait pas/refus (n = 30)								
Je prévois apporter des changements importants dans ma façon de commercialiser mes produits								
(1) - Très en accord	13	13	9	15	11	16	13	13
(2)	17	26	24	22	20	13	17	20
(3)	21	27	35	25	24	23	23	26
(4)	18	19	17	21	19	16	19	18
(5) - Pas du tout en accord	31	15	14	18	26	32	28	23
Ne sait pas/refus (n = 49)								
Dans ma région, je suis toujours le premier à essayer de nouvelles technologies et de nouveaux produits								
(1) - Très en accord	9	4	5	7	7	9	7	7
(2)	19	22	15	18	21	20	22	20
(3)	39	32	36	38	31	39	38	35
(4)	15	25	23	18	20	14	17	19
(5) - Pas du tout en accord	18	17	20	19	22	19	16	19
Ne sait pas/refus (n = 13)								

Tableau A2 : Pratiques de gestion de l'exploitation agricole

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
	%					
Q5. Au cours des deux dernières années, combien de fois avez-vous...						
Fait appel à des services de sous-traitance (i.e. services à forfait pour l'épandage, la récolte, l'engraissement)						
Pas au cours des deux dernières années	30	27	50	42	32	35
Une fois au cours des deux dernières années	6	2	6	7	3	5
Une fois par an	27	21	12	24	20	23
Plusieurs fois par an	36	50	32	27	45	37
Ne sait pas/refus (n = 8)						
Eu recours à des personnes-ressources comme à des conseillers agricoles (i.e. agronome)						
Pas au cours des deux dernières années	38	26	34	47	23	36
Une fois au cours des deux dernières années	7	6	6	8	8	7
Une fois par an	16	18	11	20	15	17
Plusieurs fois par an	39	50	49	25	54	40
Ne sait pas/refus (n = 21)						
Participé à des séminaires et suivi des cours de formation à distance						
Pas au cours des deux dernières années	50	46	39	61	42	51
Une fois au cours des deux dernières années	7	10	10	9	8	9
Une fois par an	21	17	17	14	19	18
Plusieurs fois par an	22	27	34	15	30	23
Ne sait pas/refus (n = 6)						
Obtenu un prix de vente pré-établi pour les produits que vous produisez						
Jamais au cours des deux dernières années	45	65	57	75	52	59
Une fois au cours des deux dernières années	9	4	2	5	9	6
Une fois par an	17	10	9	10	12	12
Plusieurs fois par an	29	21	32	10	27	22
Ne sait pas/refus (n = 65)						

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
						%
Q5b. À l'aide d'une échelle de 5 points, où 1 signifie que vous êtes « très en accord » et 5 « pas du tout en accord », veuillez choisir le chiffre qui représente dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :						
La gestion du risque associé à l'incertitude est ma responsabilité						
(1) - Très en accord	39	29	43	35	30	35
(2)	26	24	18	26	22	25
(3)	24	32	19	26	32	27
(4)	6	8	7	6	7	6
(5) - Pas du tout en accord	6	7	12	7	9	7
Ne sait pas/refus (n = 46)						
Le réinvestissement dans mon exploitation est plus logique que des investissements non liés à la ferme						
(1) - Très en accord	21	46	36	31	37	32
(2)	19	21	23	17	18	19
(3)	29	21	25	26	21	25
(4)	14	7	8	11	10	11
(5) - Pas du tout en accord	17	6	8	15	14	13
Ne sait pas/refus (n = 30)						
Je prévois apporter des changements importants dans ma façon de commercialiser mes produits						
(1) - Très en accord	16	9	14	12	13	13
(2)	23	14	14	22	21	20
(3)	27	24	24	26	25	26
(4)	19	18	19	18	19	18
(5) - Pas du tout en accord	15	34	29	22	23	23
Ne sait pas/refus (n = 49)						
Dans ma région, je suis toujours le premier à essayer de nouvelles technologies et de nouveaux produits						
(1) - Très en accord	7	7	16	4	3	7
(2)	23	19	24	17	16	20
(3)	34	44	28	32	37	35
(4)	19	16	19	20	23	19
(5) - Pas du tout en accord	16	14	13	26	21	19
Ne sait pas/refus (n = 13)						

Tableau A2 : Pratiques de gestion de l'exploitation agricole

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
						%
Q5. Au cours des deux dernières années, combien de fois avez-vous...						
Fait appel à des services de sous-traitance (i.e. services à forfait pour l'épandage, la récolte, l'engraissement)						
Jamais au cours des deux dernières années	46	36	30	24	37	35
Une fois au cours des deux dernières années	9	5	3	6	2	5
Une fois par an	26	21	25	17	18	23
Plusieurs fois par an	19	39	42	54	43	37
Ne sait pas/refus (n = 8)						
Eu recours à des personnes-ressources comme à des conseillers agricoles (i.e. agronome)						
Jamais au cours des deux dernières années	57	36	27	25	21	36
Une fois au cours des deux dernières années	9	8	8	6	4	7
Une fois par an	14	22	20	14	14	17
Plusieurs fois par an	20	34	45	54	61	40
Ne sait pas/refus (n = 21)						
Participé à des séminaires et suivi des cours de formation à distance						
Pas au cours des deux dernières années	72	52	44	37	34	50
Une fois au cours des deux dernières années	6	12	9	12	6	9
Une fois par an	13	20	20	17	22	18
Plusieurs fois par an	9	15	28	34	39	23
Ne sait pas/refus (n = 6)						
Obtenu un prix de vente pré-établi pour les produits que vous produisez						
Jamais au cours des deux dernières années	75	63	50	49	48	58
Une fois au cours des deux dernières années	6	8	6	6	5	6
Une fois par an	9	12	17	13	10	13
Plusieurs fois par anr	9	18	27	32	37	23
Ne sait pas/refus (n = 65)						

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
	395	273	478	196	189	1 531
	%					
Q5b. À l'aide d'une échelle de 5 points, où 1 signifie que vous êtes « très en accord » et 5 « pas du tout en accord », veuillez choisir le chiffre qui représente dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :						
La gestion du risque associé à l'incertitude est ma responsabilité						
(1) - Très en accord	31	38	32	40	41	35
(2)	25	28	25	23	21	25
(3)	30	24	28	22	22	26
(4)	7	6	6	8	5	6
(5) - Pas du tout en accord	7	4	8	6	11	7
Ne sait pas/refus (n = 46)						
Le réinvestissement dans mon exploitation est plus logique que des investissements non liés à la ferme						
(1) - Très en accord	26	29	33	35	40	32
(2)	17	20	21	16	19	19
(3)	25	22	25	29	27	25
(4)	13	14	10	10	5	11
(5) - Pas du tout en accord	18	15	10	10	9	13
Ne sait pas/refus (n = 30)						
Je prévois apporter des changements importants dans ma façon de commercialiser mes produits						
(1) - Très en accord	12	12	13	13	14	13
(2)	18	25	20	20	20	20
(3)	26	25	29	26	22	26
(4)	18	18	18	19	19	18
(5) - Pas du tout en accord	27	20	20	22	25	23
Ne sait pas/refus (n = 49)						
Dans ma région, je suis toujours le premier à essayer de nouvelles technologies et de nouveaux produits						
(1) - Très en accord	7	4	4	6	14	6
(2)	15	17	20	24	29	20
(3)	27	35	39	45	34	35
(4)	20	21	21	16	18	20
(5) - Pas du tout en accord	30	23	16	9	5	19
Ne sait pas/refus (n = 13)						

Tableau A3 : Sensibilisation aux questions de changement climatique et de gaz à effet de serre

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
								%
Q26. Impact le plus important de l'agriculture sur l'environnement								
Changement climatique	25	23	19	22	19	32	22	23
Érosion du sol	26	34	34	32	41	56	47	40
Pollution de l'eau	41	39	37	52	58	71	53	52
Disparition d'habitat de la faune	10	17	18	18	14	22	15	17
Odeur	12	13	7	16	11	28	17	15
Aucun	13	8	5	5	3	3	3	5
Pollution de l'air	6	1	5	3	4	0.3	1	3
Produits chimiques	3	3	10	6	2	0	5	4
Autres	9	12	12	8	10	1	11	9
Ne sait pas	5	6	7	7	7	4	6	6
Q27a. Niveau d'impact de l'agriculture sur le CC								
Très important	25	25	24	22	33	27	24	27
Modérément important	22	21	27	27	21	24	24	23
Assez important	21	29	22	29	26	31	33	27
Pas du tout important	30	25	21	18	16	18	16	20
Ne sait pas	3	2	5	3	4	0	4	3
Q27b. Niveau d'impact de l'agriculture sur les GES								
Très important	14	8	11	12	17	14	6	13
Modérément important	19	22	26	26	23	32	26	25
Assez important	29	36	35	35	32	33	40	34
Pas du tout important	27	25	21	21	17	17	20	20
Ne sait pas	12	8	8	6	10	3	7	8
Q42. Quel sera d'après vous impact du CC sur l'agriculture canadienne? (n= 1 322)								
Positif	25	24	23	30	28	47	20	30
Négatif	30	27	26	25	25	23	33	26
Neutre	32	39	37	37	36	23	32	34
Ne sait pas	13	10	14	8	10	8	16	11
Q43. Pensez-vous que le CC entrainera ces impacts environnementaux? (n = 734)								
Conditions climatiques extrêmes								
Oui	72	79	87	83	83	65	92	79
Non	18	14	8	15	12	28	4	16
Ne sait pas	10	7	5	2	6	7	4	5
Saison plus sèche								
Oui	74	80	74	72	74	69	92	75
Non	10	12	19	19	16	23	2	17
Ne sait pas	15	7	7	9	10	8	6	8
Plus d'inondations								
Oui	59	64	72	70	75	70	81	70
Non	21	28	19	20	14	23	10	20
Ne sait pas	21	7	9	10	12	7	8	10

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
	101	271	223	222	421	290	109	1 643
								%
Plus de sécheresse								
Oui	72	79	77	76	78	68	92	76
Non	13	12	17	16	12	22	6	15
Ne sait pas	15	8	6	8	11	9	2	9
Plus d'infestations par les insectes								
Oui	72	69	67	71	62	67	75	67
Non	8	21	16	19	25	23	15	21
Ne sait pas	21	10	16	10	13	10	10	12
Économie de chauffage								
Oui	54	55	56	58	48	50	60	53
Non	26	34	33	32	43	41	31	37
Ne sait pas	21	11	12	10	8	9	8	10
Introduction de nouvelles variétés culturales								
Oui	82	75	94	81	83	80	85	82
Non	5	19	5	14	11	13	8	12
Ne sait pas	13	7	1	5	6	7	6	6
Agrandissement de l'aire ensemencée								
Oui	41	44	51	43	55	53	46	50
Non	28	46	41	52	34	39	33	40
Ne sait pas	31	10	8	5	11	8	21	10
Saison culturales plus longue								
Oui	67	68	80	73	73	73	65	72
Non	15	22	15	20	20	24	25	21
Ne sait pas	18	9	5	7	7	3	10	7
Q28. Indiquez si vous êtes d'accord, pas d'accord ou si vous ne savez pas :								
Le changement climatique est causé par les activités humaines								
D'accord	51	49	68	61	61	66	66	60
Pas d'accord	25	27	16	19	17	15	12	19
Ne sait pas	24	25	16	20	22	20	22	21
Le Protocole de Kyoto réunit des pays visant à réduire les GES								
D'accord	37	45	47	48	44	49	42	45
Pas d'accord	14	13	8	6	8	4	7	9
Ne sait pas	50	42	45	46	48	47	50	46
L'agriculture contribue à 10 p. 100 des émissions totales de GES au Canada								
D'accord	19	22	25	25	24	28	26	25
Pas d'accord	40	40	31	31	25	26	22	30
Ne sait pas	42	38	43	44	50	47	52	45
Le dioxyde de carbone est le principal GES émis par l'agriculture								
D'accord	23	31	41	32	31	30	29	32
Pas d'accord	41	28	26	23	29	23	28	27
Ne sait pas	37	41	34	45	40	47	43	41

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
								%
Q29. Variété de pratiques agricoles et leurs impacts sur le CC (n = 1 322)								
Travail de conservation du sol (réduit/semi-direct)								
Augmentation	13	18	22	23	22	10	13	18
Diminution	35	44	49	42	40	35	46	41
Aucun impact	38	27	20	27	25	45	26	30
Ne sait pas	14	11	10	9	13	11	15	11
La jachère								
Augmentation	18	39	48	45	29	9	14	30
Diminution	14	16	14	14	13	21	15	16
Aucun impact	49	34	30	32	38	51	48	39
Ne sait pas	18	11	8	9	20	19	23	15
Plantation brise-vent								
Augmentation	17	31	27	28	27	16	24	25
Diminution	37	48	52	48	44	45	36	45
Aucun impact	34	13	15	20	19	32	21	21
Ne sait pas	13	8	6	4	10	7	20	9
Broutement en liberté (système de paccage intensif)								
Augmentation	7	14	13	15	16	23	15	16
Diminution	10	18	18	16	20	9	13	16
Aucun impact	63	58	53	54	46	55	57	53
Ne sait pas	20	10	16	14	18	13	15	15
Culture d'une plus grande quantité de fourrage et d'herbes								
Augmentation	21	22	24	25	19	17	18	21
Diminution	39	44	52	46	43	24	38	41
Aucun impact	34	24	19	23	25	50	32	29
Ne sait pas	6	10	5	7	12	9	12	9
Utilisation accrue d'engrais minéraux								
Augmentation	27	33	34	36	34	42	45	36
Diminution	11	19	16	20	13	11	17	15
Aucun impact	28	31	31	34	34	37	24	33
Ne sait pas	34	16	20	10	19	11	14	16
Q31b. Connaissez-vous les pratiques agricoles qui contribuent au piégeage du carbone ou à la formation de puits de carbone pour réduire les GES?								
Oui	11	17	22	19	19	8	9	16
Non	89	83	78	81	81	92	91	84
Ne sait pas (n = 13)								
Q36. Avez-vous entendu parler des marchés d'échanges de droits d'émission?								
Oui	17	21	18	14	18	9	14	16
Non	83	79	82	86	82	91	86	84
Ne sait pas (n = 6)								

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
%								
Q30. Pour chacun des énoncés suivants dites si vous êtes en accord ou en désaccord ou si vous ne savez pas :								
L'importance actuelle accordée au réchauffement de la planète est exagérée								
D'accord	60	67	59	67	55	53	40	58
Pas d'accord	33	22	32	23	34	40	45	32
Ne sait pas	7	10	9	9	10	7	15	10
Les agriculteurs doivent prendre la responsabilité de réduire les GES								
D'accord	61	50	53	57	64	63	68	59
Pas d'accord	31	40	39	38	30	32	28	34
Ne sait pas	8	10	8	5	7	4	4	7
Le Canada devrait s'engager à réduire les GES								
D'accord	80	76	84	80	85	91	89	84
Pas d'accord	13	14	8	14	10	7	5	10
Ne sait pas	7	10	8	6	5	2	6	6
L'agriculture canadienne devrait s'engager à réduire les GES								
D'accord	62	57	61	59	67	79	74	66
Pas d'accord	28	35	29	34	27	17	21	27
Ne sait pas	10	8	9	7	7	5	5	7
L'agriculture est déjà assez difficile pour que les questions de CC à la ferme soient une priorité								
D'accord	59	62	63	63	57	64	48	60
Pas d'accord	35	32	33	33	37	31	47	35
Ne sait pas	6	6	4	4	7	5	6	5

Tableau A3 : Sensibilisation aux questions de changement climatique et de gaz à effet de serre

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Q26. Impact le plus important de l'agriculture sur l'environnement						
Changement climatique	19	25	21	24	28	23
Érosion du sol	42	45	34	34	45	40
Pollution de l'eau	44	58	54	48	67	52
Disparition d'habitat de la faune	13	15	16	20	21	17
Odeur	11	18	14	12	26	15
Aucun	5	5	8	5	3	5
Pollution de l'air	3	2	4	3	2	3
Produits chimiques	6	2	1	5	0.4	4
Autres	11	6	10	8	9	9
Ne sait pas	6	6	6	6	5	6
Q27a. Niveau d'impact de l'agriculture sur le CC						
Très important	26	27	30	28	24	27
Modérément important	24	23	20	25	21	23
Assez important	27	31	25	23	33	27
Pas du tout important	20	18	19	20	20	20
Ne sait pas	3	1	5	3	2	3
Q27b. Niveau d'impact de l'agriculture sur les GES						
Très important	14	9	14	12	13	13
Modérément important	26	25	29	24	24	25
Assez important	34	39	26	32	38	34
Pas du tout important	20	18	18	22	21	20
Ne sait pas	7	8	12	9	5	8
Q42. Quel sera d'après vous l'impact du CC sur l'agriculture canadienne? (n= 1 322)						
Positif	28	30	36	26	35	30
Négatif	30	25	21	25	23	26
Neutre	31	37	31	36	32	34
Ne sait pas	11	7	11	12	11	11
Q43. Pensez-vous que le CC entraînera ces impacts environnementaux? (n = 734)						
Conditions climatiques extrêmes						
Oui	85	70	81	82	68	79
Non	11	24	15	13	20	16
Ne sait pas	4	5	4	5	12	5
Saison plus sèche						
Oui	74	72	74	84	65	75
Non	17	20	15	12	23	17
Ne sait pas	10	8	12	5	12	8
Plus d'inondations						
Oui	72	69	65	75	67	70
Non	18	22	24	17	21	20
Ne sait pas	10	8	12	8	12	10

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Plus de sécheresse						
Oui	79	68	76	83	68	76
Non	12	24	15	10	20	15
Ne sait pas	9	8	9	7	12	9
Plus d'infestations par les insectes						
Oui	71	64	62	70	63	67
Non	20	24	21	17	25	21
Ne sait pas	10	11	18	14	12	12
Économie de chauffage						
Oui	56	52	59	54	40	53
Non	31	40	29	37	50	37
Ne sait pas	12	8	12	9	9	10
Introduction de nouvelles variétés culturales						
Oui	83	84	84	82	78	82
Non	11	11	7	14	14	12
Ne sait pas	6	5	9	4	8	6
Agrandissement de l'aire ensemencée						
Oui	46	57	54	49	46	50
Non	45	34	29	39	41	40
Ne sait pas	9	8	16	12	13	10
Saison culturales plus longue						
Oui	75	71	84	67	71	72
Non	18	22	7	26	23	21
Ne sait pas	7	7	9	7	6	7
Q28. Indiquez si vous êtes d'accord, pas d'accord ou si vous ne savez pas :						
Le changement climatique est causé par les activités humaines						
D'accord	63	57	62	58	63	60
Pas d'accord	16	22	20	19	18	19
Ne sait pas	21	21	18	23	19	21
Le Protocole de Kyoto réunit des pays visant à réduire les GES						
D'accord	49	40	51	40	50	45
Pas d'accord	8	10	7	9	6	9
Ne sait pas	43	50	42	51	43	46
L'agriculture contribue à 10 p. 100 des émissions totales de GES au Canada						
D'accord	25	25	23	23	27	25
Pas d'accord	32	28	27	34	22	30
Ne sait pas	43	47	49	43	50	45
Le dioxyde de carbone est le principal GES émis par l'agriculture						
D'accord	33	27	26	32	38	32
Pas d'accord	27	35	27	28	18	27
Ne sait pas	40	38	47	40	44	41

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
Q29. Variété de pratiques agricoles et leurs impacts sur le CC (n = 1 322)						
Travail de conservation du sol (réduit/semi-direct)						
Augmentation	17	16	13	24	16	18
Diminution	47	37	38	36	47	41
Aucun impact	26	38	29	26	31	30
Ne sait pas	10	9	20	14	6	11
La jachère						
Augmentation	42	22	22	32	17	30
Diminution	13	16	15	16	19	16
Aucun impact	32	49	37	39	44	39
Ne sait pas	13	14	25	13	20	15
Plantation brise-vent						
Augmentation	24	27	19	30	17	25
Diminution	50	38	43	44	50	45
Aucun impact	18	28	26	17	23	21
Ne sait pas	8	8	12	9	9	9
Broutement en liberté (système de paccage intensif)						
Augmentation	14	15	14	17	22	16
Diminution	20	17	9	15	11	16
Aucun impact	49	55	57	56	51	53
Ne sait pas	17	13	20	12	16	15
Culture d'une plus grande quantité de fourrage et d'herbes						
Augmentation	19	22	19	25	16	21
Diminution	51	31	34	39	39	41
Aucun impact	23	38	31	26	37	29
Ne sait pas	6	9	16	10	8	9
Utilisation accrue d'engrais minéraux						
Augmentation	35	34	37	36	41	36
Diminution	18	12	12	17	10	15
Aucun impact	29	41	30	32	34	33
Ne sait pas	18	13	21	16	15	16
Q31b. Connaissez-vous les pratiques agricoles qui contribuent au piégeage du carbone ou à la formation de puits de carbone pour réduire les GES?						
Oui	22	12	13	13	17	16
Non	78	88	87	87	83	84
Ne sait pas (n = 13)						
Q36. Avez-vous entendu parler des marchés d'échanges de droits d'émission?						
Oui	20	15	21	12	15	16
Non	80	85	79	88	85	84
Ne sait pas (n = 6)						

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	435	289	146	477	236	1 643
			%			
Q30. Pour chacun des énoncés suivants dites si vous êtes en accord ou en désaccord ou si vous ne savez pas :						
L'importance actuelle accordée au réchauffement de la planète est exagérée						
D'accord	58	54	55	60	61	58
Pas d'accord	32	36	38	29	31	32
Ne sait pas	10	10	6	11	8	10
Les agriculteurs doivent prendre la responsabilité de réduire les GES						
D'accord	61	60	67	53	62	59
Pas d'accord	33	35	27	39	32	34
Ne sait pas	6	6	6	9	6	7
Le Canada devrait s'engager à réduire les GES						
D'accord	87	85	84	78	87	84
Pas d'accord	9	9	10	13	10	10
Ne sait pas	5	7	6	9	3	6
L'agriculture canadienne devrait s'engager à réduire les GES						
D'accord	66	65	68	61	72	66
Pas d'accord	27	28	24	29	25	27
Ne sait pas	6	7	8	9	4	7
L'agriculture est déjà assez difficile pour que les questions de CC à la ferme soient une priorité						
D'accord	62	60	52	60	63	60
Pas d'accord	34	36	41	35	29	35
Ne sait pas	4	4	7	5	8	5

Tableau A3 : Sensibilisation aux questions de changement climatique et de gaz à effet de serre

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 $ à 99 999 $	100 000 $ à 249 999 $	250 000 $ à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n	395	273	478	186	189	1 531
Q26. Impact le plus important de l'agriculture sur l'environnement						
Changement climatique	23	23	25	22	23	23
Érosion du sol	34	40	45	41	43	41
Pollution de l'eau	48	52	54	51	62	52
Disparition d'habitat de la faune	16	15	18	15	18	17
Odeur	11	16	14	19	19	15
Aucun	5	3	6	6	5	5
Pollution de l'air	4	2	2	4	3	3
Produits chimiques	5	6	3	1	1	4
Autres	9	13	7	6	10	9
Ne sait pas	6	6	5	8	5	6
Q27a. Niveau d'impact de l'agriculture sur le CC						
Très important	30	28	25	23	23	26
Modérément important	24	25	26	18	20	23
Assez important	26	28	28	32	30	28
Pas du tout important	18	16	18	24	22	19
Ne sait pas	3	2	3	3	5	3
Q27b. Niveau d'impact de l'agriculture sur les GES						
Très important	12	16	13	10	12	13
Modérément important	24	26	25	24	26	25
Assez important	31	32	38	36	34	34
Pas du tout important	24	19	17	22	20	20
Ne sait pas	9	7	6	7	8	8
Q42. Quel sera d'après vous l'impact du CC sur l'agriculture canadienne? (n= 1 322)						
Positif	25	29	32	31	40	30
Négatif	25	29	30	20	22	26
Neutre	37	34	29	41	29	33
Ne sait pas	13	8	9	8	9	10
Q43. Pensez-vous que le CC entraînera ces impacts environnementaux? (n = 734)						
Conditions climatiques extrêmes						
Oui	87	80	73	78	76	79
Non	7	17	19	17	19	16
Ne sait pas	6	3	7	5	5	5
Saison plus sèche						
Oui	80	77	71	71	73	75
Non	15	14	20	22	13	17
Ne sait pas	5	9	10	7	14	9
Plus d'inondations						
Oui	75	79	66	70	63	70
Non	14	14	24	25	23	20
Ne sait pas	10	7	10	5	14	10

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 99 999 $	250 000 à 499,999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
			%			
Q43. Pensez-vous que le CC entraînera ces effets environnementaux (n = 734)						
Plus de sécheresse						
Oui	83	80	70	76	75	76
Non	9	12	22	14	15	15
Ne sait pas	8	8	8	9	10	9
Plus d'infestations par les insectes						
Oui	77	65	65	71	53	67
Non	11	24	23	18	31	21
Ne sait pas	12	11	12	11	16	12
Économie de chauffage						
Oui	61	40	53	63	51	53
Non	31	49	34	33	40	37
Ne sait pas	8	11	12	4	10	10
Introduction de nouvelles variétés culturales						
Oui	78	83	82	95	81	82
Non	15	12	13	4	12	12
Ne sait pas	7	5	5	1	7	5
Agrandissement de l'aire ensemencée						
Oui	48	48	48	61	49	50
Non	37	42	43	37	34	40
Ne sait pas	15	9	9	3	16	10
Saison culturales plus longue						
Oui	73	64	73	84	77	72
Non	20	29	22	13	14	21
Ne sait pas	7	8	6	3	9	7
Q28. Indiquez si vous êtes d'accord, pas d'accord ou si vous ne savez pas :						
Le changement climatique est causé par les activités humaines						
D'accord	60	60	60	62	59	60
Pas d'accord	18	17	18	23	22	19
Ne sait pas	22	23	23	15	19	21
Le Protocole de Kyoto réunit des pays visant à réduire les GES						
D'accord	40	48	45	53	53	46
Pas d'accord	10	9	8	7	6	9
Ne sait pas	50	43	47	40	41	45
L'agriculture contribue à 10 p. 100 des émissions totales de GES au Canada						
D'accord	26	27	23	27	23	25
Pas d'accord	32	30	28	28	26	29
Ne sait pas	43	43	49	45	51	46
Le dioxyde de carbone est le principal GES émis par l'agriculture						
D'accord	31	33	32	32	32	32
Pas d'accord	27	27	25	29	29	27
Ne sait pas	42	40	44	39	39	41

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
Q29. Variété de pratiques agricoles et leurs impacts sur le CC (n = 1 322)						
Travail de conservation du sol (réduit/semi-direct)						
Augmentation	17	24	18	14	17	18
Diminution	33	43	44	51	44	41
Aucun impact	37	23	29	27	28	30
Ne sait pas	14	10	10	7	11	11
La jachère						
Augmentation	26	33	35	26	28	30
Diminution	15	15	14	17	17	16
Aucun impact	43	39	37	41	36	39
Ne sait pas	16	12	14	17	19	15
Plantation brise-vent						
Augmentation	28	31	24	17	17	25
Diminution	40	42	51	49	47	46
Aucun impact	22	18	20	23	29	21
Ne sait pas	10	10	5	11	7	8
Broutement en liberté (système de paccage intensif)						
Augmentation	14	19	14	17	20	16
Diminution	16	17	16	15	14	16
Aucun impact	56	48	55	53	51	53
Ne sait pas	14	17	15	16	15	15
Culture d'une plus grande quantité de fourrage et d'herbes						
Augmentation	21	25	21	16	20	21
Diminution	38	41	46	35	37	41
Aucun impact	30	23	26	41	34	29
Ne sait pas	11	10	7	8	9	9
Utilisation accrue d'engrais minéraux						
Augmentation	36	36	38	32	34	36
Diminution	16	19	13	16	13	15
Aucun impact	33	30	32	34	36	33
Ne sait pas	15	15	17	18	16	16
Q31b. Connaissez-vous les pratiques agricoles qui contribuent au piégeage du carbone ou à la formation de puits de carbone pour réduire les GES?						
Oui	11	15	18	17	26	17
Non	89	85	82	83	74	83
Ne sait pas (n = 13)						
Q36. Avez-vous entendu parler des marchés d'échanges de droits d'émission?						
Oui	11	14	18	17	27	16
Non	89	86	82	83	73	84
Ne sait pas (n = 13)						

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 99 999 $	250 000 à 499,999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
			%			
Q30. Pour chacun des énoncés suivants dites si vous êtes en accord ou en désaccord ou si vous ne savez pas :						
L'importance actuelle accordée au réchauffement de la planète est exagérée						
D'accord	54	55	62	61	65	59
Pas d'accord	35	36	30	29	29	32
Ne sait pas	11	9	8	10	6	9
Les agriculteurs doivent prendre la responsabilité de réduire les GES						
D'accord	60	60	60	59	61	60
Pas d'accord	34	34	35	32	33	34
Ne sait pas	7	6	5	9	5	6
Le Canada devrait s'engager à réduire les GES						
D'accord	83	85	84	83	86	84
Pas d'accord	11	8	11	11	12	10
Ne sait pas	6	7	5	6	3	5
L'agriculture canadienne devrait s'engager à réduire les GES						
D'accord	68	67	68	62	65	67
Pas d'accord	27	25	25	31	31	27
Ne sait pas	6	8	7	7	4	6
L'agriculture est déjà assez difficile pour que les questions de CC à la ferme soient une priorité						
D'accord	60	63	61	54	61	60
Pas d'accord	33	33	36	38	32	35
Ne sait pas	7	4	3	8	7	5

Tableau A4 :Comportement des agriculteurs

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
				%				
Q32a. Volonté de réduire les GES								
(1) Pas du tout disposé	25	25	16	22	15	11	13	17
(2)	11	11	13	12	13	10	15	12
(3)	30	37	38	39	36	45	31	38
(4)	11	15	18	12	21	16	12	16
(5) Très disposé	23	11	15	15	16	18	29	17
Ne sait pas (n = 94)								
Q32b. Volonté de réduire les GES avec l'aide du gouvernement (n = 1 133)								
(1) Pas du tout disposé	30	24	20	18	16	9	10	18
(2)	5	12	14	15	14	14	16	13
(3)	33	31	27	30	28	32	46	31
(4)	16	23	28	27	25	28	8	24
(5) Très disposé	17	9	11	9	17	17	20	14
Ne sait pas (n = 70)								
Q31. Le gouvernement devrait-il aider les agriculteurs à réduire les GES? (n = 1 309)								
Oui	83	75	81	86	87	94	84	85
Non	17	25	19	14	13	6	16	15
Ne sait pas (n = 68)								
Q31a. Quel type d'assistance ou de soutien les producteurs devraient-ils recevoir du gouvernement pour les aider à réduire les GES? (n = 1 055) (non aidés)								
Incitatifs financiers	47	39	44	50	58	47	62	50
Plus d'information	21	29	25	30	29	48	33	32
Formation	16	15	12	11	16	17	25	15
Échanges de droits d'émission	0	1	0	0	0.3	1	0	0.4
Recherche	4	8	5	3	3	19	3	7
Réglementation	4	5	5	3	2	4	4	4
Crédit pour accumulation de carbone dans le sol	0	5	4	2	1	3	0	2
Aucune des mesures précédentes	7	5	8	6	4	1	4	5
Protection de l'environnement	4	10	7	4	3	1	1	4
Mesure rentable	2	1	1	0	0.3	1	0	1
Ne sait pas (n = 200)	23	23	20	20	18	17	13	19
Q38. Initiatives gouvernementales qui inciteraient le plus à adopter les pratiques agricoles qui réduisent les GES (n = 1 309)								
Conseil et soutien techniques pour l'adoption de pratiques agricoles	34	23	36	26	31	28	41	30
Création d'un marché d'échanges de droits d'émission au Canada	5	16	12	11	8	10	3	10
Plus d'investissement dans la recherche sur l'agriculture et les gaz à effet de serre	26	25	20	30	28	36	31	28

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
				%				
Nouveaux règlements pour réduire les gaz à effet de serre	5	6	5	5	4	5	2	5
Programmes volontaires	19	21	20	21	20	12	14	18
Ne sait pas/refuse de s'exprimer	11	8	7	8	9	9	8	8
Q11/Q11a.Principales pratiques de travail du sol (n = 1 383)								
Travail conventionnel	77	57	52	71	63	80	88	66
Travail réduit	8	26	28	22	15	16	6	20
Sans travail	15	17	20	8	22	4	5	14
Ne sait pas (n = 15)								
Q11. Type de travail du sol (n = 1 383)								
Travail conventionnel	81	63	60	76	73	82	91	73
Travail réduit	8	35	36	34	31	25	13	30
Sans travail	15	22	25	11	37	10	6	22
Q12. À quelle fréquence procédez-vous à une analyse du sol pour gérer les éléments nutritifs dans un champ? (n = 1 409)								
Jamais	16	20	28	26	16	3	15	18
Moins d'une fois par an	36	39	42	36	55	42	40	44
Une fois par an	48	41	29	37	29	55	45	38
Ne sait pas (n = 9)								
Q17. Possédez-vous des plantations brise-vent?								
Oui	46	81	69	69	58	32	58	60
Non	54	19	31	31	42	68	42	41
Ne sait pas (n = 5)								
Q18. Prévoyez-vous planter un brise-vent?								
Oui	16	24	24	28	21	12	9	20
Non	84	76	76	72	79	88	91	80
Ne sait pas (n = 5)								
Q18a. Raison justifiant la plantation d'un brise-vent (n = 324)								
Brise-vent	38	31	30	25	23	47	56	30
Contrôle de l'érosion	13	22	26	20	53	50	44	33
Gestion de la neige	0	9	20	13	3	18	11	11
Réparation d'un brise-vent vieillissant/rénovation	13	20	18	26	21	0	0	18
Confort personnel	19	6	2	16	10	21	11	11
Autres	19	37	28	31	26	15	22	28
Ne sait pas (n = 2)								
Q37a. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 3 $ (n = 1 083)								
Très intéressé	9	12	11	8	10	11	11	11
Assez intéressé	22	24	33	26	30	36	26	29
Peu intéressé	31	26	28	34	30	24	34	29
Pas intéressé du tout	29	33	22	28	25	26	23	27
Ne sait pas	9	5	6	3	4	2	5	4

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	101	277	223	222	421	290	109	1 643
				%				
Q37ai. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 6 $ (n = 486)								
Très intéressé	3	7	17	6	6	11	3	8
Assez intéressé	33	32	44	45	33	36	35	37
Peu intéressé	23	29	25	30	35	23	29	28
Pas intéressé du tout	23	26	10	17	22	26	29	21
Ne sait pas	17	7	4	1	4	3	3	5
Q37b. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 10 $ (n = 483)								
Très intéressé		13	12	16	9	19	13	14
Assez intéressé	45	32	35	34	42	26	26	34
Peu intéressé	36	23	17	21	21	26	29	23
Pas intéressé du tout	18	27	22	24	22	24	19	23
Ne sait pas		5	14	5	5	4	13	6
Q35. Quel pourcentage du coût de l'adoption de pratiques agroenvironnementales visant à réduire les GES devrait être assumé par le producteur?								
0 %	38	35	43	35	23	16	26	29
1–4 %	2	6	5	4	5	4	1	4
5–10 %	6	11	12	14	12	15	11	12
11–25 %	12	12	10	14	15	19	13	14
26–50 %	32	27	25	29	35	37	43	32
51–75 %	4	3	1	2	4	4	2	3
Plus de 75 %	6	6	4	2	6	6	3	5
Ne sait pas (n = 138)								
Q8b. Possédez-vous un système de lisier liquide ou de fumier complet (solide) ? (n = 1 369)								
Fumier complet (solide)	49	63	74	73	60	43	72	61
Lisier liquide	19	7	4	11	17	42	11	18
Les deux	17	10	1	4	18	13	11	11
Aucun système	15	20	21	12	5	2	6	10
Ne sait pas (n = 3)								
Q9a. Quel type de système d'entreposage du fumier utilisez-vous? (n = 1 225)								
Cuve en terre	26	18	2	10	15	5	19	12
Cuve en béton	17	3	2	6	8	48	9	16
Terrain nu	29	69	77	66	28	23	32	43
Réservoirs	10	2	4	3	20	9	7	10
Socle de béton/gravier	12	1	0	2	40	6	29	15
Autres	13	14	16	17	8	13	12	12
Ne sait pas (n = 1)								
Q13a. Étendez-vous le fumier sur les terres de votre exploitation?								
Oui	71	77	69	68	84	86	85	78
Non	29	23	31	32	16	14	15	22
Ne sait pas (n = 4)								
Q13c. Procédez-vous aussi à un épandage au printemps? (n = 807)								
Oui	78	36	21	15	65	64	62	51
Non	22	64	79	85	35	36	38	49
Ne sait pas (n= 2)								

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n =	301	277	223	222	421	290	109	1 643
				%				
Q15_a. Diriez-vous que vous procédez à la rotation des champs sur lesquels vous épandez du fumier... (n = 1 280)								
Toujours	61	67	64	67	75	64	57	67
La plupart du temps	10	13	21	15	14	19	24	16
Quelque fois	12	14	10	13	8	11	13	11
Jamais	17	6	5	5	3	6	7	6
Ne sait pas (n = 8)								
Q15_b. Diriez-vous que vous épandez du fumier sur le sol gelé... (n = 1 280)								
Toujours	6	4	4	6	3	0	0	3
La plupart du temps	1	3	3	1	1	0	1	2
Quelque fois	10	19	24	19	29	1	24	19
Jamais	83	74	69	73	68	99	75	76
Ne sait pas (n = 3)								
Q15_c. Diriez-vous que vous procédez à une analyse du sol et épandez le fumier en conséquence... (n = 1 280)								
Toujours	15	11	5	11	21	50	16	21
La plupart du temps	15	7	5	9	15	24	13	13
Quelque fois	17	20	14	17	24	15	26	19
Jamais	53	62	75	62	41	11	45	47
Ne sait pas (n = 8)								
Q15_d. Diriez-vous que vous injectez le lisier liquide dans le sol... (n = 1 280)								
Toujours	0	1	4	5	2	7	2	3
La plupart du temps	3	1	1	2	2	6	0	2
Quelques fois	6	4	1	1	5	4	1	4
Jamais	92	94	95	93	91	81	97	91
Ne sait pas (n = 3)								
Q15b_a.Diriez-vous que vous épandez du fumier solide/liquide sur le sol... (n = 1 280)								
Toujours	72	79	80	73	69	65	74	72
La plupart du temps	10	4	6	11	11	9	16	9
Quelque fois	11	10	7	9	12	11	8	10
Jamais	7	7	8	7	8	14	2	9
Ne sait pas (n = 4)								
Q15b_b.Diriez-vous que vous l'incorporez immédiatement après l'application (n = 1 168)								
Toujours	36	43	32	39	32	37	26	35
La plupart du temps	10	17	15	23	28	29	21	23
Quelque fois	34	23	29	20	27	23	26	25
Jamais	20	17	23	17	13	11	28	17
Ne sait pas (n = 25)								
Q15b_c.Diriez-vous que vous l'incorporez ultérieurement au cours de la saison (n = 1 168)								
Toujours	16	20	24	13	12	9	8	14
La plupart du temps	11	12	15	12	16	8	8	12
Quelque fois	29	28	27	30	36	21	40	30
Jamais	44	40	34	45	36	62	44	43
Ne sait pas (n = 30)								

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	Atl.	Total
n=	101	277	223	222	421	290	109	1 643
				%				
Q16. Utilisez-vous les mêmes pratiques sur les terres louées (n = 654)								
Oui	81	58	66	59	76	84	80	72
Non	19	42	34	41	24	16	20	28
Ne sait pas (n = 7)								
Q19. Disposez-vous d'un plan de gestion agricole environnemental?								
Oui	46	24	25	22	37	59	36	36
Non	41	49	52	56	55	38	56	50
Non, mais j'applique des pratiques respectueuses de l'environnement	12	27	23	22	8	3	7	14
Ne sait pas (n = 25)								
Q22. S'agit-il d'un plan officiel élaboré de concert avec un programme environnemental officiel? (n = 1 643)								
Oui	21	7	9	7	30	52	28	23
Non	79	93	91	93	70	48	72	77
Q23. Envisagez-vous d'adopter un plan officiel? (n = 1 263)								
Oui	14	6	6	8	27	60	29	19
Peut-être	3	7	11	15	14	10	13	11
Non	84	87	83	77	59	30	58	70
Ne sait pas (n = 39)								
Q20. Depuis combien d'années avez-vous votre plan? (Plan officiel n = 380)								
1 à 5 ans	58	65	63	80	80	97	93	85
6 ans ou plus	42	35	38	20	20	3	7	15
Ne sait pas (n = 11)								
Q21. Quelle proportion de votre plan officiel avez-vous appliquée? (Plan officiel, n = 380)								
La totalité	33	39	47	31	21	50	13	35
La majorité	52	44	32	38	45	29	43	38
Une partie	14	11	21	31	26	17	40	22
Aucune partie		6			7	5	3	5
Q25. S'il existait des programmes pour vous aider à élaborer un plan environnemental, seriez-vous...								
Très intéressé	18	8	10	14	30	34	35	22
Assez intéressé	28	33	31	32	32	38	24	32
Pas très intéressé	28	38	38	34	22	12	26	27
Pas intéressé du tout	26	20	21	19	17	15	15	18
Ne sait pas (n = 32)								

Table A4 :Comportement des agriculteurs

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Q32a. Volonté de réduire les GES						
(1) Pas du tout disposé	18	14	19	21	13	17
(2)	11	14	10	11	12	12
(3)	37	40	35	35	41	38
(4)	16	17	15	16	17	16
(5) Très disposé	17	15	21	16	18	17
Ne sait pas (n = 94)						
Q32b. Volonté de réduire les GES avec l'aide du gouvernement (n = 1 133)						
(1) Pas du tout disposé	17	14	18	23	12	18
(2)	17	12	12	10	16	13
(3)	31	35	23	32	28	31
(4)	25	24	26	20	29	24
(5) Très disposé	10	14	21	15	15	14
Ne sait pas (n = 70)						
Q31. Le gouvernement devrait-il aider les agriculteurs à réduire les GES? (n = 1 309)						
Oui	86	83	87	83	90	85
Non	14	17	13	17	10	15
Ne sait pas (n = 68)						
Q31a. Quel type d'assistance ou de soutien les producteurs devraient-ils recevoir du gouvernement pour les aider à réduire les GES (n = 1 055) (non aidés)						
Incitatifs financiers	49	54	54	45	53	50
Plus d'information	24	41	37	29	41	32
Formation	11	15	20	16	18	15
Échanges de droits d'émission	1	0	1	0	0	0.4
Recherche	6	8	11	4	15	7
Réglementation	4	4	1	3	6	4
Crédit pour accumulation de carbone dans le sol	4	2	2	1	3	2
Aucune des mesures précédentes	5	2	2	6	5	5
Protection de l'environnement	7	3	1	3	4	4
Mesure rentable	1	1	0	0.4	1	1
Ne sait pas (n = 200)	20	15	15	24	14	19
Q38. Initiatives gouvernementales qui inciteraient le plus à adopter les pratiques agricoles qui réduisent les GES (n = 1 309)						
Conseil et soutien techniques pour l'adoption de pratiques agricoles	27	31	34	29	34	30
Création d'un marché d'échanges de droits d'émission au Canada	14	8	8	9	10	10
Plus d'investissements dans la recherche sur l'agriculture et les gaz à effet de serre	27	29	30	26	33	28
Nouveaux règlements pour réduire les gaz à effet de serre	4	3	4	6	6	5
Programmes volontaires	20	18	15	22	10	18
Ne sait pas/ refuse de s'exprimer	8	10	9	9	8	8

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
(n =)	(= 495)	289	(= 46)	477	236	1 643
			%			
Q11/Q11a. Principales pratiques de travail du sol (n = 1 383)						
Travail conventionnel	55	80	62	72	65	66
Travail réduit	26	11	20	18	20	20
Sans travail	20	9	18	10	14	14
Ne sait pas (n = 15)						
Q11. Type de travail du sol (n = 1 383)						
Travail conventionnel	64	83	68	78	71	73
Travail réduit	41	21	35	22	31	30
Sans travail	27	16	31	16	26	22
Q12. À quelle fréquence procédez-vous à une analyse du sol pour gérer les éléments nutritifs dans un champ? (n = 1 409)						
Jamais	17	10	11	28	8	18
Moins d'une fois par an	43	36	43	46	52	44
Une fois par an	39	53	46	26	40	38
Ne sait pas (n = 9)						
Q17. Possédez-vous des plantations brise-vent?						
Oui	64	50	42	72	48	60
Non	36	50	58	28	52	41
Ne sait pas (n = 5)						
Q18. Prévoyez-vous planter un brise-vent?						
Oui	21	15	18	24	18	20
Non	79	85	82	76	82	80
Ne sait pas (n = 36)						
Q18a. Raison justifiant la plantation d'un brise-vent (n = 324)						
Brise-vent	24	28	31	33	42	30
Contrôle de l'érosion	40	40	27	27	34	33
Gestion de la neige	12	9	12	9	12	11
Réparation d'un brise-vent vieillissant/rénovation	17	19	8	24	12	18
Confort personnel	8	12	23	6	22	11
Autres	30	16	23	31	29	28
Ne sait pas (n = 2)						
Q37a. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 3 $ (n = 1083)						
Très intéressé	10	10	12	12	9	11
Assez intéressé	27	34	18	30	30	29
Peu intéressé	32	30	26	27	26	29
Pas intéressé du tout	26	24	34	26	34	27
Ne sait pas	5	2	10	6	1	4
Q37ai. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 6 $ (n = 486)						
Très intéressé	8	8	11	9	7	8
Assez intéressé	35	42	21	43	30	37
Peu intéressé	34	26	21	24	29	28
Pas intéressé du tout	20	23	37	17	28	21
Ne sait pas	4	1	11	6	6	5

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Q37b. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 10 $ (n = 483)						
Très intéressé	17	12	4	13	12	14
Assez intéressé	33	36	32	32	37	34
Peu intéressé	20	29	20	22	22	23
Pas intéressé du tout	25	18	36	23	25	23
Ne sait pas	5	5	8	10	3	6
Q35. Quel pourcentage du coût de l'adoption de pratiques agroenvironnementales visant à réduire les GES devrait être assumé par le producteur?						
0 %	35	21	18	34	24	29
1–4 %	5	6	2	4	3	4
5–10 %	13	9	15	12	14	12
11–25 %	12	17	16	14	15	14
26–50 %	28	37	35	30	38	32
51–75 %	3	4	5	2	3	3
Plus de 75 %	5	5	7	5	3	5
Ne sait pas (n = 138)						
Q8b. Possédez-vous un système lisier liquide ou de fumier complet (solide)? (n = 1 369)						
Fumier complet (solide)	74	54	64	82	12	61
Lisier liquid	5	22	10	0	63	18
Les deux	4	21	13	3	24	11
Aucun système	18	2	13	15	1	10
Ne sait pas (n = 3)						
Q9a. Quel type de système d'entreposage du fumier utilisez-vous? (n = 1 225)						
Cuve en terre	7	22	16	3	20	12
Cuve en béton	4	25	11	3	41	16
Terrain nu	69	25	29	68	10	43
Réservoirs	1	10	12	2	28	10
Socle de béton/gravier	12	22	17	13	13	15
Autres	11	7	27	17	3	12
Ne sait pas (n = 1)						
Q13a. Étendez-vous le fumier sur les terres de votre exploitation?						
Oui	52	99	69	89	91	78
Non	48	1	31	11	9	22
Ne sait pas (n = 4)						
Q13c. Procédez-vous aussi à un épandage au printemps?						
Oui	24	69	73	31	72	51
Non	76	31	27	69	28	49
Ne sait pas (n= 2)						
Q15_a. Diriez-vous que vous procédez à la rotation des champs sur lesquels vous épandez du fumier... (n = 1 280)						
Tout le temps	67	71	67	64	68	67
La plupart du temps	17	18	9	18	13	16
Parfois	11	7	9	13	12	11
Jamais	5	4	15	4	6	6
Ne sait pas (n = 8)						

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	496	289	146	77	239	1 843
	%					
Q15_b. Diriez-vous que vous épandez du fumier sur le sol gelé... (n = 1 280)						
Toujours	1	3	3	2	6	3
La plupart du temps	2	1	2	1	0	2
Quelque fois	16	20	19	21	16	19
Jamais	80	76	76	76	77	76
Ne sait pas (n = 3)						
Q15_c. Diriez-vous que vous procédez à une analyse du sol et épandez le fumier en conséquence... (n = 1 280)						
Toujours	13	32	27	9	39	21
La plupart du temps	9	21	20	9	12	13
Quelque fois	19	18	21	18	22	19
Jamais	59	29	32	64	27	47
Ne sait pas (n = 8)						
Q15_d. Diriez-vous que vous injectez le lisier liquide dans le sol... (n = 1 280)						
Toujours	2	2	2	1	11	3
La plupart du temps	1	3	3	0	7	2
Quelque fois	4	4	1	1	9	4
Jamais	93	91	94	97	73	91
Ne sait pas (n = 3)						
Q15b_a. Diriez-vous que vous épandez du fumier solide/liquide sur le sol... (n = 1 280)						
Toujours	72	70	62	75	75	72
La plupart du temps	8	12	9	9	7	9
Quelque fois	10	12	8	9	11	10
Jamais	10	6	20	7	7	9
Ne sait pas (n = 4)						
Q15b_b. Diriez-vous que vous l'incorporez immédiatement après l'application (n = 1 168)						
Toujours	39	35	28	33	39	35
La plupart du temps	25	26	20	17	29	23
Quelque fois	20	30	27	28	18	25
Jamais	16	10	24	22	13	17
Ne sait pas (n = 25)						
Q15b_c. Diriez-vous que vous l'incorporez ultérieurement au cours de la saison (n = 1 168)						
Toujours	18	12	12	15	14	14
La plupart du temps	13	13	14	11	12	12
Quelque fois	26	34	24	32	27	30
Jamais	42	41	50	42	47	43
Ne sait pas (n = 30)						
Q16. Utilisez-vous les mêmes pratiques sur les terres louées (n = 654)						
Oui	75	78	82	58	82	72
Non	25	22	18	42	18	28
Ne sait pas (n = 7)						

Type d'exploitation	Grandes cultures	Lait	Volaille	Bovins	Porcs	Total
n =	495	289	146	477	236	1 643
			%			
Q19. Disposez-vous d'un plan de gestion agricole environnemental?						
Oui	27	48	52	27	48	36
Non	53	45	40	57	41	50
Non, mais j'applique des pratiques respectueuses de l'environnement	20	8	8	16	11	14
Ne sait pas (n = 25)						
Q22. S'agit-il d'un plan officiel élaboré de concert avec un programme environnemental officiel? (n = 1 643)						
Oui	13	38	37	12	39	23
Non	87	62	63	88	61	77
Q23. Envisagez-vous d'adopter un plan officiel? (n = 1 263)						
Oui	10	36	23	14	40	19
Peut-être	11	12	3	11	14	11
Non	79	52	73	75	45	70
Ne sait pas (n = 39)						
Q20. Depuis combien d'années avez-vous votre plan? (Plan officiel n = 380)						
1 à 5 ans	71	91	81	81	92	85
6 ans ou plus	29	9	19	19	8	15
Ne sait pas (n = 11)						
Q21. Quelle proportion de votre plan officiel avez-vous appliquée? (Plan officiel, n = 380)						
La totalité	36	34	39	21	43	35
La majorité	35	39	37	45	34	38
Une partie	26	23	19	31	15	22
Aucune partie	3	4	6	3	8	5
Q25. S'il existait des programmes pour vous aider à élaborer un plan environnemental, seriez-vous...						
Très intéressé	14	35	27	18	28	22
Assez intéressé	32	32	32	30	39	32
Pas très intéressé	34	21	22	30	18	27
Pas intéressé du tout	20	12	18	22	15	18
Ne sait pas (n = 29)						

Table A4 :Comportement des agriculteurs

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
Q32a. Volonté de réduire les GES						
(1) Pas du tout disposé	19	18	15	13	17	16
(2)	13	8	12	11	16	12
(3)	32	39	40	43	37	38
(4)	15	16	20	17	14	17
(5) Très disposé	20	19	13	17	17	17
Ne sait pas (n = 94)						
Q32b. Volonté de réduire les GES avec l'aide du gouvernement (n = 1 133)						
(1) Pas du tout disposé	21	19	16	10	13	17
(2)	15	9	14	13	11	13
(3)	38	28	29	34	30	32
(4)	15	29	28	30	26	25
(5) Très disposé	11	15	14	14	20	14
Ne sait pas (n = 70)						
Q31. Le gouvernement devrait-il aider les agriculteurs à réduire les GES? (n = 1 309)						
Oui	87	82	87	84	88	86
Non	13	18	13	16	12	14
Ne sait pas (n = 68)						
Q31a. Quel type d'assistance ou de soutien les producteurs devraient-ils recevoir du gouvernement pour les aider à réduire les GES (n = 1 055) (non aidés)						
Incitatifs financiers	47	45	49	57	57	50
Plus d'information	25	29	35	37	38	32
Formation	18	18	14	15	9	15
Échanges de droits d'émission	0	1	0.3	0	0	0.2
Recherche	4	6	9	8	13	8
Réglementation	3	1	4	7	6	4
Crédit pour accumulation de carbone dans le sol	1	3	2	2	3	2
Aucune des mesures précédentes	4	9	3	5	2	5
Protection de l'environnement	4	4	4	2	5	4
Mesure rentable	0.4	0	1	0	0	1
Ne sait pas (n = 200)	28	24	17	11	12	19
Q38. Initiatives gouvernementales qui inciteraient le plus à adopter les pratiques agricoles qui réduisent les GES (n = 1 309)						
Conseil et soutien techniques pour l'adoption de pratiques agricoles	29	28	34	28	27	30
Création d'un marché d'échanges de droits d'émission au Canada	7	12	13	9	12	11
Plus d'investissements dans la recherche sur l'agriculture et les gaz à effet de serre	29	27	26	32	32	29
Nouveaux règlements pour réduire les gaz à effet de serre	5	7	4	5	5	5
Programmes volontaires	22	19	15	18	16	18
Ne sait pas/refuse de s'exprimer	8	7	7	9	9	8

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499,999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
			%			
Q11/Q11a.Principales pratiques de travail du sol (n = 1 383)						
Travail conventionnel	82	66	63	63	54	67
Travail réduit	8	23	23	21	27	20
Sans travail	10	11	14	16	20	13
Ne sait pas (n = 15)						
Q11. Type de travail du sol (n = 1 383)						
Travail conventionnel	85	71	70	70	59	73
Travail réduit	15	35	34	36	41	31
Sans travail	13	18	23	26	30	21
Q12. À quelle fréquence procédez-vous à une analyse du sol pour gérer les éléments nutritifs dans un champ? (n = 1 409)						
Jamais	33	21	13	5	6	18
Moins d'une fois par an	41	46	43	44	47	44
Une fois par an	26	33	43	51	47	39
Ne sait pas (n = 9)						
Q17. Possédez-vous des plantations brise-vent?						
Oui	61	65	59	55	52	59
Non	39	35	41	45	48	41
Ne sait pas (n = 5)						
Q18. Prévoyez-vous planter un brise-vent?						
Oui	20	25	19	18	17	20
Non	80	75	81	82	83	80
Ne sait pas (n = 36)						
Q18a. Raison justifiant la plantation d'un brise-vent (n = 324)						
Brise-vent	37	26	29	26	36	31
Contrôle de l'érosion	29	42	33	37	23	33
Gestion de la neige	11	12	11	6	16	11
Réparation d'un brise-vent vieillissant/rénovation	16	21	19	17	10	18
Confort personnel	8	9	9	14	26	11
Autres	25	33	28	31	19	28
Ne sait pas (n = 2)						
Q37a. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 3 $ (n = 1 083)						
Très intéressé	9	10	13	9	14	11
Assez intéressé	27	36	31	32	20	29
Peu intéressé	30	30	28	28	29	29
Pas intéressé du tout	30	19	25	28	33	27
Ne sait pas	4	6	3	3	4	4
Q37ai. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 6 $ (n = 486)						
Très intéressé	9	8	12	7	2	8
Assez intéressé	35	43	38	36	32	37
Peu intéressé	34	25	27	29	25	28
Pas intéressé du tout	19	19	18	24	34	21
Ne sait pas	2	4	6	4	7	5

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
0 =	395	273	478	186	199	1 531
Q37b. Si un marché d'échanges de droits d'émission était établi à 10 $ (n = 483)						
Très intéressé	11	27	15	10	7	14
Assez intéressé	32	27	38	36	31	34
Peu intéressé	21	23	24	19	36	23
Pas intéressé du tout	30	14	18	26	19	23
Ne sait pas	6	8	5	9	7	6
Q35. Quel pourcentage du coût de l'adoption de pratiques agroenvironnementales visant à réduire les GES devrait être assumé par le producteur?						
0 %	34	21	27	25	29	28
1–4 %	6	8	3	3	5	5
5–10 %	11	12	13	12	14	12
11–25 %	11	14	14	16	18	14
26–50 %	31	35	35	36	28	33
51–75 %	4	3	2	3	3	3
Plus de 75 %	4	7	6	4	4	5
Ne sait pas (n = 138)						
Q8b. Possédez-vous un système lisier liquide ou de fumier complet (solde)? (n = 1 369)						
Fumier complet (solide)	81	73	61	35	34	60
Lisier liquide	6	10	17	35	35	18
Les deux	3	3	12	23	23	12
Aucun système	10	13	10	7	8	10
Ne sait pas (n = 3)						
Q9a. Quel type de système d'entreposage du fumier utilisez-vous? (n = 1 225)						
Cuve en terre	5	6	12	24	24	13
Cuve en béton	9	8	16	31	27	17
Terrain nu	63	55	42	20	20	43
Réservoirs	1	6	10	18	19	10
Socle de béton/gravier	16	16	15	12	14	15
Autres	12	17	13	7	12	12
Ne sait pas (n = 1)						
Q13a. Étendez-vous le fumier sur les terres de votre exploitation?						
Oui	72	74	84	87	77	79
Non	28	26	16	13	23	21
Don't know (n = 4)						
Q13c. Procédez-vous aussi à un épandage au printemps? (n = 807)						
Oui	36	40	51	66	66	51
Non	64	60	49	34	34	49
Ne sait pas (n = 2)						

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499,999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
			%			
Q15_a. Diriez-vous que vous procédez à la rotation des champs sur lesquels vous épandez du fumier... (n = 1 280)						
Toujours	64	64	70	69	70	67
La plupart du temps	20	14	17	15	12	16
Quelque fois	11	17	9	10	8	11
Jamais	6	4	3	6	10	5
Ne sait pas (n = 8)						
Q15_b. Diriez-vous que vous épandez du fumier sur le sol gelé... (n = 1 280)						
Toujours	2	3	3	3	2	3
La plupart du temps	1	1	2	1	1	2
Quelque fois	17	20	22	16	15	19
Jamais	79	75	73	79	81	77
Ne sait pas (n = 3)						
Q15_c. Diriez-vous que vous procédez à une analyse du sol et épandez le fumier en conséquence... (n = 1 280)						
Toujours	12	11	22	34	41	22
La plupart du temps	8	10	14	17	19	13
Quelque fois	18	21	19	19	18	19
Jamais	62	58	46	31	22	47
Ne sait pas (n = 8)						
Q15_d. Diriez-vous que vous injectez le lisier liquide dans le sol... (n = 1 280)						
Toujours	2	2	2	6	11	4
La plupart du temps	1	0	3	3	6	2
Quelque fois	1	4	3	7	6	4
Jamais	95	94	93	84	76	90
Ne sait pas (n = 3)						
Q15b_a.Diriez-vous que vous épandez du fumier solide/liquide sur le sol... (n = 1 280)						
Toujours	75	76	72	69	64	72
La plupart du temps	10	7	9	14	9	9
Quelque fois	9	7	12	12	13	11
Jamais	7	10	8	5	14	8
Ne sait pas (n = 4)						
Q15b_b.Diriez-vous que vous l'incorporez immédiatement après l'application (n = 1 168)						
Toujours	31	34	37	36	45	36
La plupart du temps	17	21	26	24	24	23
Quelque fois	25	28	25	27	21	25
Jamais	27	17	12	13	11	17
Ne sait pas (n = 25)						
Q15b_c.Diriez-vous que vous l'incorporez ultérieurement au cours de la saison (n = 1 168)						
Toujours	13	13	15	15	10	14
La plupart du temps	14	13	13	11	9	13
Quelque fois	27	32	33	28	24	30
Jamais	45	42	40	46	56	44
Ne sait pas (n = 30)						

Recettes agricoles	Moins de 50 000 $	50 000 à 99 999 $	100 000 à 249 999 $	250 000 à 499 999 $	500 000 $ et plus	Total
n =	395	273	478	196	189	1 531
			%			
Q16. Utilisez-vous les mêmes pratiques sur les terres louées (n = 654)						
Oui	65	65	70	76	89	72
Non	35	35	30	24	11	28
Ne sait pas (n = 7)						
Q19. Disposez-vous d'un plan de gestion agricole environnemental?						
Oui	27	27	36	48	54	36
Non	59	57	49	38	33	50
Non, mais j'applique des pratiques respectueuses de l'environnement	14	16	15	14	13	15
Ne sait pas (n = 25)						
Q22. S'agit-il d'un plan officiel élaboré de concert avec un programme environnemental officiel? (n = 1 643)						
Oui	15	15	24	37	39	23
Non	85	85	76	63	61	77
Q23. Envisagez-vous d'adopter un plan officiel? (n = 1 263)						
Oui	12	17	21	29	33	20
Peut-être	7	14	12	18	7	11
Non	81	69	67	54	60	69
Ne sait pas (n = 39)						
Q20. Depuis combien d'années avez-vous votre plan? (Plan officiel n = 380)						
1 à 5	83	76	84	89	89	85
6 ans ou plus	17	24	16	11	11	15
Ne sait pas (n =11)						
Q21. Quelle proportion de votre plan officiel avez-vous appliquée? (Plan officiel n = 380)						
La totalité	34	40	27	41	42	35
La majorité	29	24	44	40	42	38
Une partie	26	31	25	16	12	22
Aucune partie	10	5	4	3	4	5
Q25. S'il existait des programmes pour vous aider à élaborer un plan environnemental, seriez-vous...						
Très intéressé	14	22	22	29	33	22
Assez intéressé	30	35	36	33	27	33
Pas très intéressé	31	24	31	26	19	28
Pas intéressé du tout	24	19	12	12	21	17
Ne sait pas (n = 29)						

Annexe B : Questionnaire

Bonjour, je m'appelle _____ et je représente Léger Marketing/Criterion Research. Nous sommes une société professionnelle de recherche sur les marchés et nos bureaux principaux sont situés à Montréal et à Winnipeg. Nous menons une importante enquête au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur les enjeux qui intéressent les agriculteurs canadiens.

(LIRE UNIQUEMENT EN CAS DE RÉSISTANCE DE LA PART DU RÉPONDANT)
« Nous avons fait l'essai de l'enquête quant à sa longueur et les agriculteurs nous ont dit qu'ils aimaient pouvoir donner leur point de vue. En fait, beaucoup de producteurs considèrent qu'il est important de faire connaître leur opinion. Vous pouvez être assuré que nous ne vendons rien et que nous garderons votre identité confidentielle. »

(LIRE SEULEMENT SI LE RÉPONDANT A RÉPONDU DERNIÈREMENT À UNE ENQUÊTE DE LÉGER MARKETING)
« Je sais que vous venez de répondre à un questionnaire de Léger Marketing mais, comme cette recherche a beaucoup d'importance à l'échelle nationale, nous avons voulu nous assurer que tous les agriculteurs avaient l'occasion de faire valoir leur opinion. »

Section 1 - Introduction

S1. Êtes-vous le principal exploitant ou un des principaux exploitants de votre entreprise agricole et avez-vous au moins 18 ans?

Oui	.....1 - **PASSEZ À LA S.2**
Conjointement	.....2 - **PASSEZ À LA S.2**
Non	.....3 - **CONTINUEZ**

Note à l'intention de l'interviewer : Un EXPLOITANT agricole est la personne responsable de l'exploitation quotidienne de la ferme et qui participe aux décisions concernant les emprunts d'argent, la location, l'achat ou la vente de biens et qui a son mot à dire quand il est question de réduire l'endettement. Il est possible qu'une exploitation ait plus d'un exploitant, mais un seul questionnaire par exploitation (ferme) doit être rempli. Il s'agit de la personne responsable des activités quotidiennes.

S1a. Puis-je parler à la personne qui prend ces décisions?

Oui	.....	1 - **CONTINUEZ**
Non, pas disponible actuellement	.....	2 - **DEMANDEZ QUAND ON PEUT LA RAPPELER**
Non, pas intéressé	.....	3 - **REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN À L'ENQUÊTE**

Comme il s'agit d'une enquête nationale auprès des agriculteurs canadiens, nous avons besoin de représentants de divers types d'exploitation agricole. J'aimerais vous poser quelques questions sur votre ferme avant de commencer.

S2. En 2000, le revenu brut de votre exploitation agricole, en tenant compte des paiements du gouvernement et avant les déductions, était-il de 10 000 $ et plus?

Oui	.....	1 - **CONTINUEZ**
Non	.....	2 - **REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN À L'ENQUÊTE**

Section 2 - Exploitation agricole

1a. Quel type d'entreprise agricole exploitez-vous? **(Lisez la liste. Inscrivez toutes les réponses mentionnées. L'information fournie entre parenthèses est à l'intention de l'interviewer. Lisez-la uniquement pour clarifier la question.)**

Grandes cultures (p. ex., céréales, oléagineux, légumineuses, foin cultivé, cultures sarclées, tabac, pommes de terre, betteraves sucrières, autres grandes cultures)... 1
Lait 2
Volaille (p. ex., poules, poulets, dindons, poussins, gibier à plume, œufs, autres) 3
Bovins (p. ex., vache/veau, veaux de naissage, semi-finition, parc d'engraissement,) 4
Porcs (p. ex., naisseur-finisseur, éleveur-naisseur, engraissement) 5
Autres bestiaux (p. ex., moutons, bisons, chevaux, lamas, autruches, etc.) 6
Horticulture (p. ex., fruits, noix, légumes, serre, pépinière, etc.) 7
Autres (**PRIÈRE DE PRÉCISER**) ..... _
(p. ex., arbres de Noël, terres à bois, champignons, gazon précultivé, miel, sirop d'érable, etc.)

1b. Quel type de production contribue habituellement le plus à votre revenu agricole chaque année? **SI LE REPONDANT N'EN EST PAS CERTAIN, DEMANDEZ** : Qu'est-ce qui devrait contribuer le plus à vos recettes agricoles cette année? **INSCRIVEZ LA REPONSE CI-DESSOUS** :

_____

ALLOUEZ 25 RÉPONSES INDIQUANT L'HORTICULTURE COMME ACTIVITÉ PRINCIPALE AVANT DE METTRE FIN À L'APPEL. APRÈS 25, SI L'HORTICULTURE OU UNE AUTRE PRODUCTION EST LA PRINCIPALE PRODUCTION, REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN AU SONDAGE.

NOTE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWER : NOUS DEVONS DÉTERMINER LE « TYPE D'EXPLOITATION AGRICOLE PRINCIPAL » ET NOUS NE CHERCHONS PAS DES CHIFFRES PRÉCIS. L' ESTIMATION DU RÉPONDANT EST LA MEILLEURE.

1c. **SI LA RÉPONSE EST BOVINS À LA Q 1a ou Q. 1b, DEMANDEZ** : Quel type d'exploitation bovine avez-vous? **NE LISEZ PAS LA LISTE. INSCRIVEZ UNE RÉPONSE SEULEMENT.**

Vache/veau 1
Semi-finition 2
Parc d'engraissement 3
Pâturage à forfait 4

Comportement général

2. Au cours de la dernière année, avez-vous lu, vu ou entendu de l'information sur des enjeux importants pour l'agriculture et pour votre exploitation?

Oui ..... 1 - **CONTINUEZ.**
Non ..... 2 - **PASSEZ À LA Q. 4a.**
Non précisé ..... 9 - **PASSEZ À LA Q. 4a.**

3. Comment avez-vous obtenu cette information? **NE LISEZ PAS LA LISTE.**

	Première résponse	**Autres résponse**
Revues scientifiques, Centres de recherche	1	1
Autres agriculteurs/bouche à oreille	2	2
Revues agricoles	3	3
Foires commerciales et agricoles	4	4
Internet	5	5
Journaux	6	6
Télévision	7	7
Radio	8	8
Services postaux	9	9
Conférences	10	10
Autres **(PRÉCISER)** _____		
Ne sait pas	99	

3a. Quelle était l'origine de cette information? Était-ce ...**LISEZ LA LISTE - ENCERCLEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.**

Des conseillers agricoles (i.e. agronomes) 2
Une institution financière 3
Une association de producteurs 4
Un gouvernement 5
L'industrie 6
Aucune de ces réponses 1
Ne sait pas 99

(SI INTERNET EST MENTIONNÉ À LA Q. 3 PASSEZ À LA Q. 4b.)

4a. Êtes-vous branché à l'Internet?

Oui	.....	1 - **CONTINUEZ.**
Non	.....	2 - **PASSEZ À LA Q. 5.**
Pas précisé	.....	9 - **PASSEZ À LA Q. 5.**

4b. À quelle fréquence utilisez-vous Internet?

Tous les jours	.....	1
Toutes les semaines	.....	2
Tous les mois	.....	3
Moins d'une fois par mois	.....	4
Ne sait pas	.....	9

5. Au cours des deux dernières années combien de fois avez-vous...? **LISEZ UNE RUBRIQUE À LA FOIS. LISEZ LA COTE.**

	Jamais (au cours des deux dernières années	**Une fois en deux ans**	**Une fois par année**	**Plusieurs fois par années**
Participé à des séminaires et suivi des cours de formation à distance	.....1.....	.2.....	3.....	4
Eu recours à des personnes-ressources comme des conseillers agricoles (i.e. agronomes)	.....1.....	.2.....	3.....	4
Obtenu un prix de vente pré-établi pour vos produits	.....1.....	.2.....	3.....	4
Fait appel à des services de sous-traitance (i.e. services d'un entrepreneur pour l'épandage, la récolte, l'engraissement)	.....1.....	.2.....	3.....	4

5b. À l'aide d'une échelle de 5 points dans laquelle 1 **signifie que vous êtes « très en accord » et 5 « pas du tout en accord »**, veuillez choisir le chiffre qui représente dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants.

Très en accord (1).....(2).....(3).....(4).....(5) Pas du tout en accord

La gestion du risque liée à l'incertitude relève de ma responsabilité.

Je considère plus logique de réinvestir dans mon exploitation que de faire des investissements non liés à la ferme.

Je prévois apporter des changements importants dans ma façon de commercialiser mes produits.

Je suis toujours le premier de ma région à essayer de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

Pratiques agricoles

Bétail

S'IL N'Y A PAS DE MENTION DE BOVINS LAITIERS, VOLAILLES, BOVINS, PORCS OU AUTRES BESTIAUX À LA Q1a, PASSEZ À LA Q. 10a.

8. Combien d'animaux de chacune des catégories suivantes y a-t-il dans votre ferme? SI LE CHIFFRE VARIE D'UNE SAISON À L'AUTRE, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE : En moyenne, combien d'animaux maintenez-vous pendant l'année?

Bovins laitiers.....1
Volaille (p. ex., poules, poulets, dindons, poussins, gibier à plume, œufs, autres).....2
Bovins (p. ex., vache/veau, veaux de naissage, semi-finition, parcs d'engraissement,.....3
Porcs (p. ex., naisseur-finisseur, éleveur-naisseur, engraissement).....4
Autres bestiaux (p. ex., moutons, bisons, chevaux, lamas, autruches, etc.) ..5

8b. Avez-vous un système de fumier complet (solide) ou de lisier liquide?

Système de fumier complet (solide).....		1
Système de lisier liquide		2
Les deux	.....	3
Aucun système	.....	4 - **PASSEZ À LA Q. 10a.**
Ne sait pas	.....	9 - **PASSEZ À LA Q. 10a.**

9a. Quel type de système d'entreposage du fumier utilisez-vous? **NE LISEZ PAS LA LISTE. INSCRIVEZ TOUTES LES RÉPONSES FOURNIES (SOUS-QUESTION : SI LE RÉPONDANT DIT QUE LE FUMIER EST EMPILÉ, DEMANDEZ SUR QUOI REPOSE LA PILE.)**

Cuve en terre	.....	1
Cuve en béton	.....	2
Acier-verre	.....	3
Terrain dénudé	.....	4
Aire avec talus	.....	5
Aire sans talus	.....	6
Autres (PRÉCISER)		
_____		
Ne sait pas	.....	99

Pratiques agricoles

Cultures

10a. Par rapport à la superficie totale de votre exploitation agricole, combien d'acres se retrouvent dans chacune des catégories suivantes? Prière d'inclure tous les pâturages, secteurs boisés et terres louées. N'incluez pas les terres que vous louez à d'autres agriculteurs.

Terres ensemencées	__ __ , __ __ __ acres	**SI « 0 », PASSEZ À LA Q. 13a.**
Fourrage, prés ou foin	__ __ , __ __ __ acres	
Pâturages et pacages	__ __ , __ __ __ acres	
Secteurs boisés	__ __ , __ __ __ acres	
Jachères	__ __ , __ __ __ acres	
Autres (préciser)	__ __ , __ __ __ acres	
NE PAS LIRE - TOTAL	__ __ , __ __ __ acres	

10b. Sur les ____(insérez la **réponse** de la Q. 10a) de terres ensemencées, quel type de cultures avez-vous plantées cette année? Quel pourcentage de toutes vos terres ensemencées serait consacré à la culture du... **(Pourcentage jusqu'à trois types de culture, inscrivez tous les types de culture). NE LISEZ PAS LA LISTE. SI « AUCUNE », PASSEZ À LA Q, 12.**

Blé	01	_____
Orge	02	_____
Canola	03	_____
Maïs	04	_____
Soja	05	_____
Pommes de terres	06	_____
Lentilles	07	_____
Petit pois	08	_____
Lin	09	_____
Avoine	10	_____
Autres (**PRÉCISER**)		
.....	_____	_____

10d. Quelle superficie de terres louez-vous à un autre agriculteur, le cas échéant? _____

11. Quel type de travail du sol avez-vous utilisé sur les acres que vous avez ensemencées cette année? **LISEZ LA LISTE. ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE.**

Travail du sol conventionnel	1
Travail du sol réduit	2
Aucun travail du sol/semis direct	3

11a. **S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE, DEMANDEZ** : Quelle est la méthode la plus utilisée?

Travail du sol conventionnel	1
Travail du sol réduit	2
Aucun travail du sol/semis direct	3

12. À quelle fréquence effectuez-vous des analyses du sol à des fins de gestion des éléments nutritifs? **LISEZ LA LISTE.**

	Jamais	1
	Moins d'une fois par année	2
	Une fois par année	3
NE LISEZ PAS	Ne sait pas/Non précisé	9

POSEZ LES QUESTIONS À TOUS LES RÉPONDANTS

13a. Appliquez-vous du fumier sur les terres que vous cultivez?

Oui		1 - **CONTINUEZ.**
Non		2 - **PASSEZ À LA Q. 17.**

13b. Quand avez-vous appliqué du fumier en 2000?
(MOIS) SI LE RÉPONDANT MENTIONNE UN MOIS D'AUTOMNE, DEMANDEZ-LUI ÉGALEMENT S'IL A FAIT UNE APPLICATION AU PRINTEMPS.

_____ , _____

14. Quelle est la superficie totale que vous avez fertilisée avec du fumier l'an dernier?

_ _ _ _ , _ _

15. Parmi les pratiques de gestion du fumier suivantes, laquelle utilisez-vous? Diriez-vous que vous..... toujours, la plupart du temps, quelquefois, jamais? **VARIEZ L'ORDRE DANS LEQUEL VOUS PRÉSENTEZ LES QUATRE PREMIERS ÉNONCÉS.**

	Toujours	**La plupart du temps**	**Quelque fois**	**Jamais**
Faites la rotation des champs sur lesquels vous appliquez le fumier	1	2	3	4
Épandez le fumier sur un sol gelé	1	2	3	4
Effectuez des analyses de sol et appliquez le fumier en conséquence	1	2	3	4
Injectez le lisier dans le sol	1	2	3	4

15b. Vous épandez du lisier/fumier sur le sol. **Si la réponse est 1, 2 ou 3 demandez i et ii, si la réponse est jamais, passez à la question 16.**

i) Vous l'incorporez immédiatement après l'application .....1..... 2..... 3.....4

ii) Vous l'incorporez plus tard au cours de la saison .....1..... 2..... 3.....4

16. Utilisez-vous les mêmes méthodes sur les terres que vous louez que sur votre propre terre?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas	.....	9

17. Avez-vous des plantations brise-vent ou autres types de protection des champs sur votre ferme?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas	.....	9

18. Prévoyez-vous planter de nouveaux brise-vent ou autres types de protection des champs au cours des trois prochaines années?

Oui	.....	1 - **CONTINUEZ**
Non	.....	2 - **PASSEZ À LA Q. 19.**
Ne sait pas	.....	9 - **PASSEZ À LA Q. 19.**

18a. Pourquoi avez-vous l'intention de planter de nouveaux brise-vent ou d'autres types de protection? **NE LISEZ PAS LA LISTE. INSCRIVEZ LA PREMIÈRE RAISON MENTIONNÉE ET LES AUTRES.**

	Première raison mentionnée	**Autres raisons**
Économies d'énergie.....	.....01.....	.....01.....
Brise-vent.....	.....02.....	.....02.....
Contrôle de l'érosion.....	.....03.....	.....03.....
Habitat faunique.....	.....04.....	.....04.....
Séquestration du carbone.....	.....05.....	.....05.....
Gestion de laneige.....	.....06.....	.....06.....
Autres **(PRÉCISER)**.....	.....__.....	.....__.....
Ne sait pas.....	.....99.....	.....99.....

PLAN ENVIRONNEMENTAL

19. Avez-vous un plan de gestion agricole environnemental pour votre ferme? **NE LISEZ PAS LA LISTE.**

Oui	.....	1 - **CONTINUEZ**
Non	.....	2 - **PASSEZ À LA Q. 23.**
Non, mais j'ai adopté des pratiques environnementales	.....	3 - **PASSEZ À LA Q. 23.**
Ne sait pas	.....	9 - **PASSEZ À LA Q. 23.**

20. Depuis combien d'années avez-vous votre plan? _____

21. Quelle partie de votre plan avez-vous mise en œuvre? **LISEZ LA LISTE.**

	La totalité	1
	La majorité	2
	Une partie	3
	Aucune	4
NE LISEZ PAS	Ne sait pas/Non précisé	9

22. S'agit-il d'un plan officiel élaboré dans le cadre d'un programme environnemental officiel?

Oui	.....	1 - **PASSEZ À LA Q. 24.**
Non	.....	2 - **CONTINUEZ**
Ne sait pas	.....	9 - **CONTINUEZ**

23. Envisagez-vous d'adopter un plan environnemental officiel pour votre ferme?

Oui	.....	1 - **CONTINUEZ**
Peut-être	.....	2 - **CONTINUEZ**
Non	.....	3 - **PASSEZ À LA Q.25**
Ne sait pas	.....	9 - **PASSEZ À LA Q.25**

24. Des cinq sources suivantes, quelle serait d'après vous la meilleure pour obtenir de l'information sur les plans environnementaux? **LISEZ LA LISTE. ACCEPTEZ UNE SEULE RÉPONSE.**

	Conseillers agricoles	1
	Institutions financières	2
	Associations de producteurs	3
	Gouvernement	4
	Industrie	5
NE LISEZ PAS	Ne sait pas	9

25. S'il existait des programmes pour vous aider à élaborer un plan environnemental pour votre ferme, seriez-vous...? **LISEZ LA LISTE.**

	Très intéressé.....1
	Assez intéressé.....2
	Pas très intéressé.....3
	Pas intéressé du tout.....4
NE LISEZ PAS	Ne sait pas 9

Perception qu'ont les producteurs du changement climatique

26. Quel est à votre avis l'impact le plus important de l'agriculture sur l'environnement au Canada? **LISEZ LA LISTE EN PROCÉDANT PAR ROTATION.**

		Première réponse	Autres réponse
	Changement climatique	1	1
	Érosion des sols	2	2
	Pollution de l'eau	3	3
	Perte d'habitats fauniques	4	4
	Odeurs	5	5
	Autres **(PRÉCISER)**	6	6
	Ne sait pas	9	9
NE LISEZ PAS	Aucun	7	7

27. Quel niveau d'impact la production agricole a-t-elle sur :

27a. Le changement climatique :

Très important	1	
Modérément important	2	
Assez important	3	
Pas du tout important	4	
Ne sait pas	9	**Ne lisez pas**

ou Quel niveau d'impact la production agricole a-t-elle sur :

27b. Les émissions de gaz à effet de serre :

Très important	1	
Modérément important	2	
Assez important	3	
Pas du tout important	4	
Ne sait pas	9	**Ne lisez pas**

28. Pour chacun des énoncés suivants, indiquez si vous êtes en accord, en désaccord ou indécis. Le premier énoncé est..., **LISEZ**

	D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
Le changement climatique est causé par l'activité humaine	1	2	9
Le Protocole de Kyoto a réuni les pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre	1	2	9
L'agriculture est responsable de 10 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre du Canada	1	2	9
Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre produit par l'agriculture	1	2	9

Ne posez la question qu'aux répondants qui, à la Q. 27a, ont affirmé que les activités agricoles ont un impact ou qui ne le savent pas. Sinon, passez à la Q. 30.

29. Je vais vous lire une série de pratiques agricoles et j'aimerais que vous me disiez si, à votre avis, ces pratiques augmentent ou diminuent le changement climatique ou si elles n'ont aucun impact sur celui-ci. **LISEZ EN FAISANT LA ROTATION DES PRATIQUES**

	Augmentation	Diminution	Aucun impact	Ne sait pas
Travail de conservation du sol (réduit/semis direct)	1	2	3	9
Jachères	1	2	3	9
Plantations brise-vent	1	2	3	9
Broutement en liberté (système de pacage intensif)	1	2	3	9
Culture d'une plus grande quantité de fourrage et d'herbes	1	2	3	9
Utilisation accrue d'engrais minéraux	1	2	3	9

POSEZ LA QUESTION À TOUS LES RÉPONDANTS

30. Pour chacun des énoncés suivants, dites si vous êtes en accord, en désaccord ou indécis. Voici le premier... **LISEZ**

	D'accord	En désaccord	Ne sait pas
L'importance accordée au réchauffement global est exagérée.	.....1.....	2.....	9
Les agriculteurs doivent prendre la responsabilité de réduire les gaz à effet de serre.	.....1.....	2.....	9
Le Canada devrait s'engager à réduire les gaz à effet de serre	.....1.....	2.....	9
Le secteur canadien de l'agriculture devrait s'engager à réduire les gaz à effet de serre	.....1.....	2.....	9
L'agriculture est déjà assez difficile pour qu'on ne laisse pas les questions de changement climatique devenir une priorité à la ferme	.....1.....	2.....	9

Intervention pour réduire les gaz à effet de serre (GES)

Ne posez cette question qu'à ceux qui, à la Q. 27b, ont affirmé que les pratiques agricoles ont un impact ou qui ont répondu ne pas le savoir. Sinon, passez à la Q. 31b.

31. Le gouvernement devrait-il aider les producteurs agricoles à réduire les gaz à effet de serre?

Oui	.....	1	
Non	.....	2	**Passez à la Q. 31b**
Ne sait pas	.....	9	**Passez à la Q. 31b**

31a. Quel type d'aide les producteurs devraient-ils recevoir du gouvernement pour réduire les gaz à effet de serre dans l'industrie agricole? **NE LISEZ PAS LA LISTE. INSCRIVEZ LA PREMIÈRE RÉPONSE ET ENSUITE, LES AUTRES. POSEZ UNE QUESTION PLUS PRÉCISE AU BESOIN.** Devraient-ils recevoir... ou bénéficier de...? **LISEZ LES ÉNONCÉS QUI N'ONT PAS ÉTÉ MENTIONNÉS**

	Première réponse	Deuxième réponse	Avec aide
Incitatifs financiers	.....01.....	01.....	01
Plus d'information	.....02.....	02.....	02
Formation	.....03.....	03.....	03
Échange de droits d'émission	.....04.....	04.....	04
Recherche	.....05.....	05.....	05
Réglementation	.....06.....	06.....	06
Crédits pour former des puits de carbone	.....07.....	07.....	07
Autres **(PRÉCISER)**			
_____	.....__.....	__.....	__
Ne sait pas	99		

Posez les questions à tous les répondants

31b. Connaissez-vous les méthodes de piégeage du carbone ou de formation de puits de carbone pour réduire les gaz à effet de serre?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas/Non précisé	.....	9

32a. À l'aide d'une échelle de cinq points, le chiffre 5 signifiant que vous seriez très disposé et 1 pas du tout disposé, démontrez-nous dans quelle mesure vous seriez disposé à réduire les gaz à effet de serre dans votre exploitation agricole.

Pas du tout disposé	.....	1 - **CONTINUEZ**
	.....	2 - **CONTINUEZ**
	.....	3 - **CONTINUEZ**
	.....	4 - **PASSEZ À LA Q.35a**
Très disposé	.....	5 - **PASSEZ À LA Q.35a**
Ne sait pas	.....	9 - **CONTINUEZ**

32b. En utilisant la même échelle, dites-nous dans quelle mesure vous accepteriez de réduire les gaz à effet de serre de votre exploitation si vous receviez une aide du gouvernement?

Pas du tout disposé	.....	1
	.....	2
	.....	3
	.....	4
Très disposé	.....	5
Ne sait pas	.....	9

35a. Si le producteur devait adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour réduire les gaz à effet de serre, quel pourcentage des coûts devrait-il assumer? _____%

S'IL N'EST PAS CERTAIN, POSEZ UNE QUESTION PLUS PRÉCISE. Est-ce que ça devrait être...

0 %	.....	1
1 à 4 %	.....	2
5 à 10 %	.....	3
11 à 25 %	.....	4
26 à 50 %	.....	5
51 à 75 %	.....	6
Plus de 75 %	.....	7
Ne sait pas/Non précisé	.....	9 - **NE LISEZ PAS**

36. Avez-vous entendu parler des marchés d'échange de droits d'émission?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas/Non précisé	.....	9

LISEZ Si on établissait un marché d'échange de droits d'émission, les producteurs toucheraient un montant annuel provenant d'autres industries à la condition d'adopter certaines pratiques agricoles qui contribuent à réduire les gaz à effet de serre.

37a. **POSEZ CETTE QUESTION SI LE RÉPONDANT N'A PAS MENTIONNÉ L'UTILISATION DU SEMIS DIRECT À LA Q. 11. SINON, PASSEZ À LA Q. 38.)** Si un marché d'échange de droits d'émission était mis en place au Canada et que l'on vous payait 3 $ l'acre annuellement, seriez-vous disposé à adopter la méthode du semis direct pour réduire les gaz à effet de serre? **SI LA PERSONNE RÉPOND "TRÈS INTÉRESSÉ" CONTINUER. SI ELLE RÉPOND "ASSEZ, PEU, PAS INTÉRESSÉ OU NE SAIT PAS", PASSEZ AU PROCHAIN NIVEAU D'AIDE PROPOSÉ. (MENTIONNEZ UNE AIDE DE 6 $ OU DE 10 $ EN ALTERNANT D'UN RÉPONDANT À L'AUTRE. NE MENTIONNEZ QU'UN SEUL NIVEAU À CHAQUE RÉPONDANT). Seriez-vous...**

Très intéressé
Assez intéressé
Peu intéressé
Pas intéressé
Ne sait pas

37ai. Et si vous étiez payé 6 $ l'acre, seriez-vous...?

Très intéressé
Assez intéressé
Peu intéressé
Pas intéressé
Ne sait pas

37b. Et si vous étiez payé 10 $ l'acre, seriez-vous...?

Très intéressé
Assez intéressé
Peu intéressé
Pas intéressé
Ne sait pas

Ne posez la question suivante qu'aux répondants qui, à la Q. 27b, ont affirmé croire que les pratiques agricoles avaient un impact ou qui ne le savent pas. Sinon, passez à Q.39.

38. Parmi les cinq initiatives gouvernementales suivantes, quelle est celle qui vous inciterait le plus à adopter des pratiques agricoles permettant de réduire les gaz à effet de serre dans votre exploitation agricole? **FAITES LA ROTATION DES ÉNONCÉS QUAND VOUS LES LIREZ. N'ACCEPTEZ QU'UNE SEULE RÉPONSE.**

Conseils techniques et soutien pour l'adoption de pratiques agricoles 1
Création d'un marché d'échange de droits d'émission au Canada 2
Plus d'investissements dans la recherche sur l'agriculture et les gaz à effet de serre 3
Nouvelle réglementation pour réduire les gaz à effet de serre 4
Programmes volontaires 5
NE LISEZ PAS Ne sait pas/Non précisé 9

Posez les questions à tous les répondants

39. Avez vous reçu de l'information sur les gaz à effet de serre ou le changement climatique?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas	.....	9

40. Seriez-vous intéressé à recevoir de l'information factuelle du gouvernement sur les émissions de gaz à effet de serre?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas	.....	9

41. Êtes-vous intéressé à participer à des séminaires ou à des cours de formation sur les pratiques agricoles qui vous permettraient de réduire les émissions de gaz à effet de serre?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas	.....	9

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE

Posez la question seulement à ceux qui, à la Q.27a, ont répondu que le changement climatique aurait un impact ou qui ne le savaient pas. Sinon, passez à la Q. D1.

42. À votre avis, quel serait l'impact du changement climatique sur l'agriculture canadienne? Est-ce que cet impact serait ... **LISEZ LA LISTE**

	Positif	1 - **CONTINUEZ**
	Négatif	2 - **CONTINUEZ**
	Neutre	3 - **PASSEZ À Q. D1**
NE LISEZ PAS	Ne sait pas	9 - **PASSEZ À Q. D1**

43. À votre avis, le changement climatique entraînera-t-il les impacts environnementaux suivants?

	Oui	Non	Ne sait pas
Conditions climatiques extrêmes	1	2	9
Saison plus sèche	1	2	9
Plus d'inondations	1	2	9
Plus de sécheresses	1	2	9
Plus d'infestations par des insectes	1	2	9
Économie de chauffage	1	2	9
Introduction de nouvelles variétés culturales	1	2	9
Agrandissement de l'aire ensemencée	1	2	9
Saison culturale plus longue	1	2	9

Données Demographics

Merci de l'aide que vous nous avez apportée dans le cadre de cette étude. J'ai quelques questions additionnelles qui nous aideront à regrouper vos réponses avec celles des autres producteurs.

D1. D'abord, comment classifiez-vous votre exploitation agricole? **LISEZ LA LISTE - INSCRIVEZ UNE SEULE REPONSE.**

Entreprise à propriétaire unique	1
Société	2
Partenariat	3
Coopérative ou commune (p. ex., colonie Hutterite)	4
Autres **(PRÉCISER)** _____ ..._	

D2. Depuis combien d'années prenez-vous les décisions concernant l'exploitation de votre ferme ou y participez-vous?

___ ___ années

D3. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez terminé? **(LISEZ LA LISTE.)**

Primaire ou une partie du secondaire	1- **PASSEZ À LA Q.D5**
Secondaire au complet	2 - **PASSEZ À LA Q.D5**
Cours technique, postsecondaire, y compris un diplômeen agriculture	3 - **CONTINUEZ**
Programme menant à un diplôme universitaire	4 - **CONTINUEZ**
Diplôme universitaire de premier cycle	5 - **CONTINUEZ**
Diplôme d'études universitaires supérieures	6 - **CONTINUEZ**

D4. Avez-vous un diplôme ou certificat en agriculture, ou les deux?

Certificat en agriculture	1
Diplôme en agriculture	2
Les deux	3
Ni l'un ni l'autre	4

D5. Quelle est l'année de votre naissance?__ __ __ __

D6. Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?___ ___ ___

D7. Au cours des cinq prochaines années prévoyez-vous... **(LISEZ LA LISTE AU HASARD. INSCRIVEZ UNE SEULE RÉPONSE.)** votre exploitation agricole?

Agrandir	1
Maintenir	2
Diminuer	3

D8. Prévoyez-vous prendre votre retraite ou quitter le domaine de l'agriculture au cours des cinq prochaines années?

Oui	.....	1
Non	.....	2
Ne sait pas	.....	3

D9. Pour l'an dernier, c'est-à-dire l'an 2000, quelle est la catégorie qui décrit le mieux le total de vos recettes agricoles, y compris les indemnités gouvernementales, mais avant déductions? Dites-moi où arrêter lorsque j'arriverai à la bonne catégorie. **INSCRIVEZ UNE SEULE REPONSE.**

10 000 $ à 24,999 $	.....	1
25 000 $ à 49 999 $	.....	2
50 000 $ à 99 999 $	.....	3
100 000 $ à 149,999 $	.....	4
150 000 $ à 199 999 $	.....	5
200 000 $ à 249 999 $	.....	6
250 000 à 499 000 $	.....	7
500 000 or more	.....	8
Non précisé/Refuse	.....	9

VÉRIFIEZ LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

JE VOUS REMERCIE BEAUCOUP D'AVOIR PARTICIPÉ À NOTRE ÉTUDE.